

NOTRE PAYS APPUIE LA FRANCE DANS LE CAS DE L'ALGÉRIE



ROBINSON A MONTREAL — Jackie Robinson, qui a débuté dans le baseball organisé avec les Royaux, était de passage dans la métropole pour participer à une émission de T.V. Lors d'une conférence de presse, Jackie et sa femme ont déclaré qu'ils garderont toujours un bon souvenir de la ville de Montréal. Sur la photo, ci-haut: Larry O'Brien, commentateur sportif; Marcel Dufresne, des relations extérieures à la brasserie Molson; Mme René Lemyre, René Lemyre, gérant général des Royaux et Gerry Trudel. Au premier plan, Jackie Robinson et son épouse, Rae.

(Photo La Patrie)

NATIONS UNIES, 8. (PCf) — Le Canada soutient aujourd'hui la prétention de la France que la révolte algérienne est un problème domestique échappant à la juridiction des Nations Unies.

Les Canadiens se sont joints aux Américains et aux Britanniques qui ont demandé au comité politique de l'ONU de laisser la France libre de prendre ses propres mesures pour résoudre ce problème.

Une chaude discussion se poursuit à ce sujet depuis lundi alors que le ministre des Affaires étrangères de la France, M. Christian Pineau, a expliqué au comité l'attitude de son pays. Il y a quelques mois, la délégation française avait protesté contre l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour en évacuant la salle des délibérations.

ELECTION PROMISE

M. Pineau a tenu, cette fois, à fournir des éclaircissements sur la position de la France. Il a affirmé que l'Algérie fait partie de la France métropolitaine bien qu'elle soit située en Afrique-nord.

Pour cette raison, dit-il, l'ONU n'a aucunement l'autorité d'intervenir dans cette affaire domestique. M. Pineau a ajouté que la France a promis qu'en retour d'un cessez-le-feu, elle convoquera une élection dans les 90 jours suivants et négociera ensuite avec les représentants élus.

Les 27 pays du bloc afro-asiatique désirent que l'ONU adopte une résolution réclamant un cessez-le-feu immédiat. La France a donné à entendre qu'elle boycottera de nouveau les réunions si la résolution est approuvée. La France a averti qu'une interven-

tion de l'ONU fera plus de mal que de bien.

Ce point de vue a été partagé par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France.

M. Roch Pinard, secrétaire d'Etat et vice-président de la délégation du Canada à l'ONU, prépare aujourd'hui une allocution en langue française. Comme il y a plus de 40 orateurs déjà inscrits, on ignore si M. Pinard pourra prendre la parole avant ce soir.

BONNE FOI DE LA FRANCE

Le Canada, tout en déplorant l'effusion de sang en Algérie, reconnaît toutefois que la France a fait du progrès. Ottawa est d'opinion que la France a donné des preuves de sa bonne foi.

Quelques délégations espéraient ce matin qu'une résolution qui serait préparée par un groupe de puissances neutres sera adoptée par la majorité des membres du comité. La résolution demanderait que le débat sur l'Algérie soit retardé d'un an.

Par ailleurs, on concède peu de chance à la résolution afro-asiatique d'être approuvée même par une simple majorité des 80 membres de l'Assemblée générale.

Comme la question du Moyen-Orient reviendra de nouveau sur le tapis au début de la semaine prochaine, il faudra qu'une décision concernant l'Algérie soit prise d'ici samedi soir, sinon le débat sera reporté à une date ultérieure.

A QUEBEC

Le budget prévu pour '57-58: \$473,321,750

QUEBEC, 8. (PCf) — Des recettes et des dépenses sans précédent ont été prédites, hier, par le ministre provincial des Finances, l'hon. Onésime Gagnon, dans son discours du budget de 1957-58. Le discours ne comporte qu'un seul changement fiscal, une hausse de sept à neuf pour cent dans l'impôt sur les profits des corporations.

M. Gagnon a dit que l'augmentation de l'impôt des corporations et un paiement fédéral de péréquation contribueront à porter les recettes provinciales à \$473,000,000 au cours de la prochaine an-

née financière. Il estime que les recettes de l'année en cours atteindront environ \$432,000,000 également un sommet.

(Suite à la page 13)



Le CENTURION, un char blindé britannique de 50 tonnes fera bientôt son apparition au camp de Valcartier: il sera le principal équipement des Premiers Hussards Canadiens. On sait qu'une partie de ce nouveau régiment blindé sera installée dans ce camp militaire.

(Photo de la Défense nationale)

L'impôt sur les bénéfices des corporations étendu à d'autres compagnies

Les banques seront frappées par la nouvelle mesure de taxation

QUEBEC, 8. (P.C.F.) — Le gouvernement provincial a l'intention d'étendre l'impôt sur les bénéfices des corporations aux banques, compagnies d'assurances, chemins de fer, tramways et compagnies de fiducie, qui en étaient toutes précédemment exemptes à l'échelon provincial.

Un bill présenté jeudi à l'Assemblée législative place les cinq catégories de compagnies sur le même pied que les autres corporations. Un autre bill, qui a reçu la première lecture au début de la semaine, tend à accroître la taxe provinciale sur les corporations, de sept à neuf pour cent.

De source gouvernementale, on apprend que l'impôt ne comportera pas de versements supplémentaires de la part des corporations, du moment que son montant peut être déduit des taxes fédérales sur les corporations.

Ces dernières versent 18 pour cent d'impôts sur leurs premiers \$20,000 de bénéfices et 45 pour cent sur les bénéfices supplémentaires. En outre, elles doivent payer un impôt de sécurité à la vieillesse de 2 pour cent.

Le bill présenté jeudi change les formes existantes de taxation provinciale sur les compagnies

exemptes de taxes provinciales sur les corporations.

A l'heure actuelle, les banques paient un cinquième d'un pour cent sur le capital versé et un dixième d'un pour cent sur les réserves et les bénéfices individuels. Cela deviendra un dixième d'un pour cent pour les trois catégories.

Les banques versent également \$3,000 en impôts pour leurs succursales de Montréal et de Québec et \$200 pour chaque autre succursale dans la province. Ces impôts deviendront \$50 et \$25 respectivement.

Les autorités bancaires de Montréal ont déclaré jeudi qu'elles ne savaient pas encore si elles allaient payer plus ou moins d'impôts à la suite de la proposition provinciale d'inclure les banques dans la catégorie des corporations passibles d'impositions.

L'un des banquiers a dit: "Nous devons étudier la chose. Mais il semble qu'il devra y avoir des négociations avec le gouvernement pour établir quel pourcentage d'affaires bancaires se poursuit dans le Québec".

Selon l'opinion d'un autre banquier, "les banques sont soumises à un impôt injustifié".

Appels de Sauriol, Houle et de Hebdo Inc. rejetés

Un tribunal de trois juges de la Cour d'appel, composé des honorables Bernard Bissonnette, Miller Hyde et André Taschereau, vient de rejeter à l'unanimité le pourvoi de Jacques Sauriol d'une condamnation pour libelle diffamatoire.

Dans le cas de Gaston Houle et dans celui de l'Imprimerie Hebdo, les appels furent rejetés entièrement par les juges Bissonnette et Taschereau. L'hon. juge Hyde, relativement à ces deux cas, écrit qu'il accueillerait l'appel pour

partie, les appelants ne sachant pas que ce que leur disait Jacques Sauriol était faux.

Il note cependant que Houle et l'Imprimerie Hebdo, par son directeur Pierre Peladeau, auraient dû vérifier les dires de Sauriol. Dans le cas de Houle, l'hon. juge Hyde serait donc d'avis de réduire l'amende qui lui a été imposée de \$2,000 à \$1,000, et de six à trois mois le temps d'emprisonnement, au cas de non paiement de l'amende. Pour ce qui est de l'Imprimerie Hebdo, l'hon. juge Hyde fait la même réserve et réduirait l'amende de \$1,000 à \$500.

Le 15 mars 1956, le juge en chef Edouard Archambault, des Sessions de la Paix, déclarait le journaliste Jacques Sauriol, Gaston Houle, directeur d'un hebdomadaire à sensation, et l'Imprimerie Hebdo Inc., qui publie cet hebdomadaire, coupables d'avoir publié un libelle diffamatoire contre M. Armand Courval, alors chef de l'escouade de la moralité de la police municipale. M. Sauriol avait écrit et l'hebdomadaire avait publié que les hommes de l'inspecteur Courval et ce dernier avaient abusé "sous la menace", des prostituées qu'ils arrêtaient.

Tout cautionnement refusé aux deux frères Marchand

Le juge Guy Guibault a refusé tout cautionnement en attendant l'enquête préliminaire, aux deux frères Edgar et Jean-Paul Marchand, tous deux accusés d'avoir perpétré un vol à la Caisse populaire du boulevard Monk, à Ville Emard.

Ce vol aurait rapporté aux deux frères de 43 et 35 ans, de la rue Dumas, la somme de \$3,569. Leur enquête a été fixée au 14 courant.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

FIN D'UN CONGRES — Les Embouteilleurs d'eaux gazeuses ont mis fin à leur congrès de deux jours hier soir, au Sheraton-Mont-Royal. Quelques officiers de l'association provinciale ont été photographiés quelques instants avant le souper de clôture. Ce sont, de g. à d.: MM. J. McLaughlin, de Montréal, un des directeurs; P. B. Sandlien, de Montréal, vice-président; Guy Bryant, de Sherbrooke, président; et M. D. Dufresne, de Trois-Rivières, aussi vice-président.

L'appel Boischatel pris en délibéré

QUEBEC, 8. (P.C.F.) — La Cour d'Appel du Québec a pris en délibéré, jeudi, la cause de la compagnie de Transport Boischatel Ltée qui en appelle d'un jugement rendu par la Cour supérieure, le 26 juin 1956, et par lequel elle s'est vu refuser le droit de faire émettre un bref de prohibition contre la Commission des relations ouvrières du Québec.

Sept juges, soit la majorité des membres du tribunal, ont entendu la cause, qui est appelée à faire jurisprudence.

Le procureur de la compagnie, Me Paul Lebel, a soutenu qu'à l'encontre de ses prétentions la Commission des relations ouvrières peut être considérée comme un tribunal inférieur et, par conséquent, sujette au bref de prohibition.

Pour sa part, Me Lucien Tremblay, procureur de la Commission, a représenté que la loi qui exclut tout recours contre la Commission, devant les tribunaux de droit commun, n'admet aucune dérogation et ne donne aucune ouverture au bref de prohibition.

La compagnie, qui exploite un service d'autobus, dans la banlieue de Québec, a demandé un bref de prohibition en vue d'annuler le certificat de reconnaissance syndicale qu'elle a accordé à un syndicat groupant ses employés, le 26 janvier 1956. Elle prétend que la Commission a violé la loi en accordant le certificat dans les trois mois d'un refus précédent.

Les embouteilleurs d'eaux gazeuses peu favorisés par la hausse du prix du sucre

L'Association des embouteilleurs d'eaux gazeuses de la province de Québec a terminé son 16e congrès annuel, hier soir, au Sheraton-Mont-Royal.

Le congrès dura deux jours et plus de 200 délégués de tous les coins de la province y ont participé, étant présents aux forums et aux soirées sociales.

Parmi les principaux orateurs de ce congrès notons: M. H.-J. L'Heureux, ministre et consul général des Etats-Unis à Montréal, et M. P.-R. Vaillancourt, adjoint du directeur au Bureau municipal du St-Laurent.

Dans sa conférence, M. Vaillancourt a parlé des répercussions de la canalisation du fleuve; M. L'Heureux a rappelé certaines de ses expériences dans le service diplomatique et consulaire.

DIFFICULTES

Dans son discours inaugural, M. Guy Bryant, de Sherbrooke, le nouveau président de l'Association des embouteilleurs 1957, a déploré la situation difficile où se trouvent les embouteilleurs. Il a dit que les prix du sucre et autres produits nécessaires à leur commerce, avaient augmenté de façon considérable.

Il rappela aux membres de l'Association la nécessité de veiller aux méthodes de vente, et à la qualité des produits. Il s'est dit d'avis que les compagnies membres de l'Association devraient

mieux soigner leur service de relations extérieures et industrielles, service qui est peut-être plus indispensable aux petites firmes qu'aux grandes.

LES OFFICIERS

Voici la liste des officiers de l'Association des embouteilleurs d'eaux gazeuses du Québec, pour 1957: M. Guy Bryant, président; MM. P. B. Sandlien, de Montréal et D. Dufresne, de Trois-Rivières, vice-présidents; M. J. Savignac, de Montréal, trésorier honoraire; et les directeurs: MM. Emilien Fluet, Québec, A. Fortin, Montmorencyville; M. Nicholson, Valleyfield; A. Murchison, Ste-Agathe; J. O. Biron, St-François du Lac; C. B. Marcotte, Joliette; Y. Chevrier, Lachute; R. W. Henwood, Montréal et MM. W. F. Sherer, W. Bloomberg, J. McLaughlin, tous de Montréal.

Pour une école de pompiers

La Fédération québécoise des pompiers se réunira au lac Beauport du 13 au 15 février. Elle demandera au gouvernement provincial la création d'une école moderne de formation pour les pompiers.

Pourparlers économiques Washington-Varsovie

WASHINGTON, 8. (P.A.F.) — Les Etats-Unis ont annoncé, jeudi, qu'ils entreprendront bientôt des négociations avec la Pologne communiste sur la proposition de ce pays d'emprunter des dollars américains et d'acheter des marchandises américaines. L'idée est d'appuyer l'indépendance polonaise nouvellement obtenue de la Russie.

M. Lincoln White, secrétaire de presse du State Department, a déclaré que le gouvernement polo-

nais a été invité à des pourparlers économiques à Washington et qu'il a accepté. Il a dit qu'il croit que les négociations débiteront bientôt. D'autres milieux disent que les Etats-Unis sont prêts à les entreprendre dès la semaine prochaine.

Le gouvernement de Varsovie espère obtenir des crédits commerciaux de quelque \$100,000,000. Il veut ces crédits pour financer l'achat urgent de coton, d'équipement agricole, d'équipement mi-

nier, d'huile, de fertilisants et de blé.

POUR L'INDEPENDANCE

Les milieux diplomatiques disent que l'économie polonaise, affaiblie par des années d'envois non profitables de marchandises à la Russie, est durement touchée. Ils déclarent que la coopération des Puissances occidentales, à l'expansion du commerce, est importante afin de permettre aux Polonais de maintenir leur indépendance de la domination mos-

covite dont ils se sont affranchis en octobre dernier.

L'ambassadeur polonais, Romuald Spasowski, fut averti par le sous-secrétaire d'Etat adjoint, M. Robert Murphy, que le gouvernement américain est prêt à recevoir la mission commerciale polonaise à Washington.

CHEF DE LA DELEGATION

L'homme choisi par le gouvernement de Varsovie pour diriger la première délégation économique polonaise à Washington, en prés-

de 10 ans — les Polonais ont obtenu des crédits américains après la Deuxième guerre mondiale — est le professeur Stanislaw Raczkowski. Il est un représentant de la banque nationale de Pologne et membre du Conseil économique que consulte le premier ministre Cyrankiewicz.

En octobre dernier le président Eisenhower avait déclaré que les Etats-Unis seraient prêts à venir en aide à une Pologne plus indépendante.

Hôtel de ville

Le Comité accepte la démission d'A. Courval

Le 5 février dernier, l'inspecteur Armand Courval écrivait au Comité exécutif lui soumettant sa demande de démission du service de la Police de Montréal. Hier, le Comité acceptait sa démission.

LA LETTRE

La lettre de l'inspecteur Armand Courval dit qu'il "a toujours agi avec droiture", qu'il "s'est dévoué sans compter dans un poste reconnu de tous comme étant extrêmement difficile et périlleux". "Nous avons réussi, continue l'inspecteur, et la pègre et ses supporters ne nous l'ont pas pardonné. Ils ont organisé savamment une machination qui leur a permis de se venger. Je ne me plains pas des tribunaux; mais je proteste de toute mon énergie et protesterai toujours contre les faux témoignages accumulés si méchamment contre moi".

PAS DE SECONDEUR

M. Lucien Croteau, commissaire, s'est dit surpris, hier, de l'attitude du maire Drapeau, du président du Comité exécutif, M. Pierre Desmarais, et de Me Pacifique Plante, directeur adjoint du service de la

Police de Montréal. Il a accusé ces personnes d'avoir accordé un traitement de faveur à l'inspecteur Courval, accusé en Cour et trouvé coupable de parjure.

M. Croteau a présenté, hier, au Comité, une motion demandant le congédiement de M. Courval, mais il n'a pas eu de second. Le Comité a accordé, par un vote majoritaire, la démission et non le congédiement.

M. Croteau s'est dit étonné de la promptitude du Comité à accorder la démission au lieu du congédiement, et l'a accusé d'avoir ignoré une des principales remarques de l'hon. juge François Caron durant son enquête sur la moralité, à savoir l'importance du serment, surtout chez les policiers, ce qui, selon M. Croteau, motivait amplement le congédiement de l'inspecteur Courval.

Six blessés quand un convoi heurte une auto

Pour la troisième fois en moins d'une semaine le district métropolitain a été le théâtre, hier soir, d'une nouvelle tragédie ferroviaire, quand un convoi de voyageurs du Canadien National a heurté une automobile à un passage à niveau de Ville St-Laurent, faisant six blessés, dont l'un est dans un état grave à l'hôpital.

Les victimes sont :

M. Lucien Smith, 43 ans, 5938, 24e avenue, Rosemont, douleur au côté gauche;

Mme Lucien Smith, 38 ans, épouse du précédent, large coupure au genou droit et choc nerveux;

Leurs fils, Raymond, 15 ans, coupure à l'oeil gauche, André, 13 ans, fracture probable du nez et Robert, 7 ans, contusions au genou gauche et

M. Hector Héneault (beau-père de M. Smith), 69 ans, domicilié à

l'hôpital de la Merci, fracture du crâne.

L'ACCIDENT

L'accident est survenu au passage à niveau du boulevard Sainte-Croix et de la rue St-Louis, à St-Laurent, vers huit heures, hier soir. L'automobile aurait franchi la voie ferrée alors que les signaux lumineux ne fonctionnaient pas, selon le chauffeur de l'auto et deux témoins qui se trouvaient dans une autre voiture et qui suivaient le véhicule de M. Smith.

Il semble que le convoi ne filait qu'à une faible allure au moment de la collision. Le train a réussi à s'immobiliser à quelques pieds plus loin que l'intersection. Quant à l'automobile, elle n'a été traînée que sur une faible distance. Elle est toutefois une perte totale.

3 BLESSES ANGLE ROUEN ET DAVIDSON

Trois personnes ont été blessées plus ou moins grièvement, hier soir, dans une collision entre deux automobiles à l'intersection des rues Rouen et Davidson.

Les trois blessés ont été transportés à l'hôpital Maisonneuve. Ce sont : Marcel Grondines, 30 ans, 2408, rue Frontenac, érosions à la figure; Lucien Leduc, 36 ans, 2228, rue Bourbonnière, coupure au front, six points de suture, et Gérard Desjardins, 32 ans, 162, avenue Bolton, Ottawa, contusions généralisées.

Les deux véhicules étaient conduits respectivement par Desjardins et Grondines. Leduc avait pris place dans la voiture de ce dernier. Selon la police, l'une des voitures, sous le choc, est allée s'écraser sur un véhicule en stationnement.

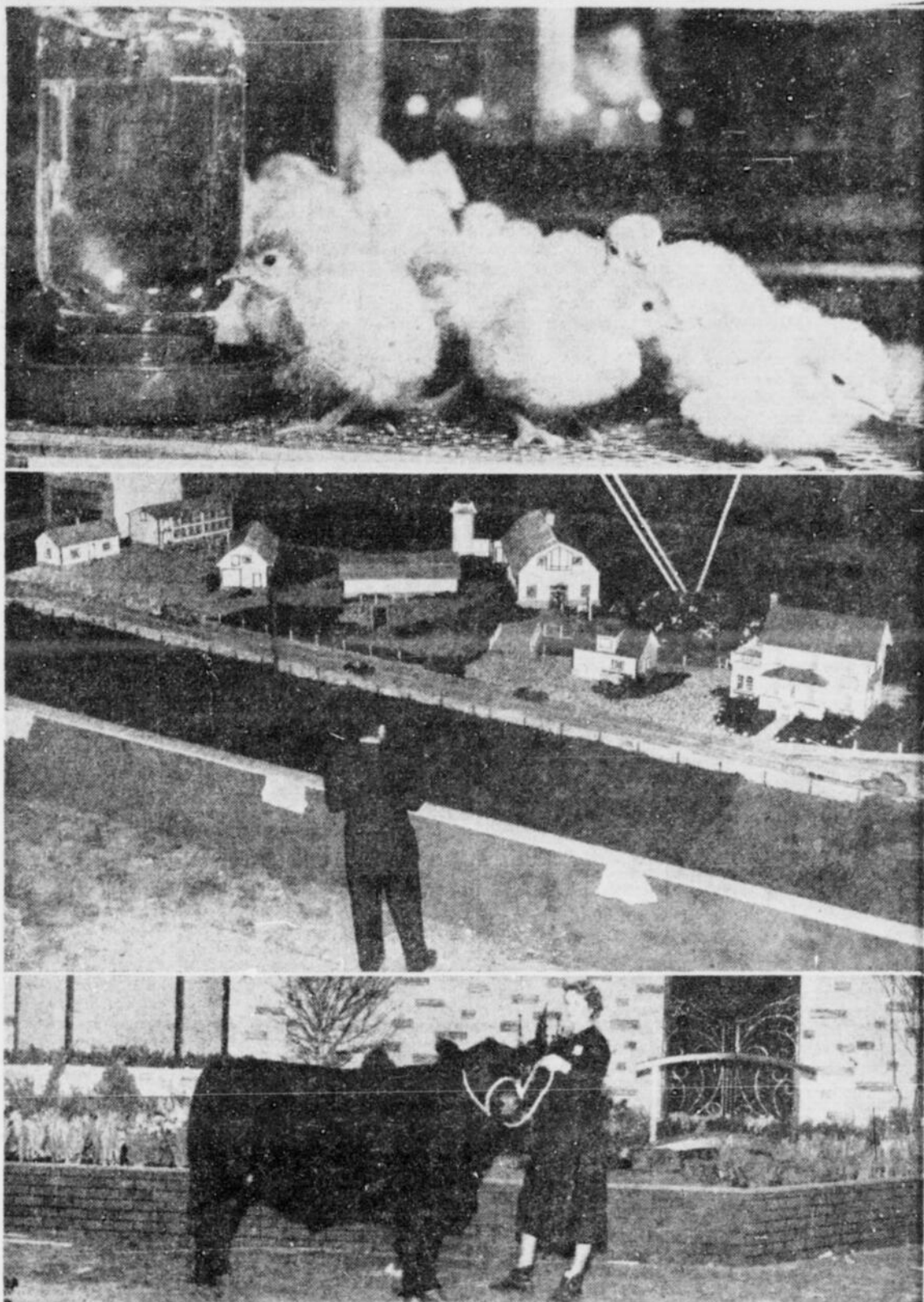
Jérémie Pilon ne sera pas accusé de meurtre

HULL, 8. (PCF) — L'accusation de meurtre portée contre Jérémie Pilon, âgé de 83 ans, en rapport avec la mort de sa femme de 79 ans, a été changée aujourd'hui en accusation d'homicide involontaire.

"Aucun jury ne le déclarera coupable de meurtre", a déclaré le juge Alexandre Taché à l'en-

quête préliminaire du cultivateur de Chénévillie, dont la femme a été tuée le 28 janvier.

L'avocat de la Couronne, Me Avila Labelle, a consenti au changement du chef d'accusation et a demandé que Pilon subisse un examen physique et mental. Cet examen aura lieu à Montréal au cours des dix prochains jours.



LE 5^e SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE A OUVERT SES PORTES CE MATIN — Dès l'ouverture, une foule nombreuse a envahi le Palais du commerce où se tient cette Exposition, une des plus considérables jamais tenues à Montréal. Le Salon, qui sera inauguré officiellement, ce soir, en présence de plusieurs ministres, sera ouvert au public jusqu'à dimanche soir prochain. Sur notre photo du haut, ces dindonneaux blancs de Hollande se sentent légèrement dépaysés. Au centre, une vue du kiosque de la colonisation, qui représente la ferme de M. Steven Georgieff, à La Bastonnais, comté de Lavolette. M. Georgieff, établi en 1936 sur cette terre neuve, fut l'an dernier lauréat de la médaille d'Or au concours de l'Ordre du mérite du défricheur. En bas, devant le kiosque de la Cité de Montréal, ce boeuf pose pour la postérité, avant d'être vendu, ce soir, au cours de la vente à la criée, qui se déroulera dans l'enceinte de l'Exposition.

Le 5^e Salon de l'Agriculture a ouvert ses portes ce matin

Le public est accouru nombreux ce matin pour l'ouverture du Ve Salon national de l'agriculture. Dès 10 h., alors que le Palais du commerce de Montréal a ouvert ses portes, une foule considérable de citadins et ruraux attendaient impatiemment pour être les premiers à visiter la multitude de kiosques et les exhibits très variés de cette grande exposition agricole. Sous un même toit, il leur a été donné de voir tout ce que l'industrie peut offrir en fait d'outillage, de machines, d'instrument et d'appareils, de produits et services, destinés à faciliter et améliorer le travail du cultivateur et aussi à rendre la vie plus agréable pour la population rurale. Les étalages du ministère de l'Agriculture d'Ottawa et celui de Québec, ainsi que les stands de la ville de Montréal, du ministère de la Colonisation, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de nombreuses associations et groupements de producteurs, sont de véritables bureaux de renseignements. Le cheptel des fermes du Québec est

INAUGURATION

L'événement capital de cette première journée sera évidemment l'inauguration du Salon par S. H. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, à 8 h. ce soir. Le premier magistrat de la métropole sera accompagné de deux distingués visiteurs, le très hon. J. G. Gardiner, ministre de l'Agriculture du Canada et l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture de la province de Québec. M. Drapeau, ainsi que les deux ministres prononceront des allocutions de circonstance après le discours de bienvenue par le président du Sa-

lon, le Dr Gustave Toupin. Assisteront également à cette brillante cérémonie, qui se tiendra dans le hall d'honneur du Salon, au centre du Palais du commerce, M. Ernest Ribère, consul général de France à Montréal, ainsi que l'hon. sénateur Henri-C. Bois, et MM. S.-J. Chagnon et René Trépanier, respectivement sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa et à Québec.

INNOVATION

Une grande surprise est réservée au public. A 9 h., soit après la cérémonie d'ouverture, les visiteurs verront un spectacle inédit, absolument nouveau à Montréal. Il s'agit d'une vente aux enchères de bovins de boucherie. Sous les auspices de l'Association des éleveurs d'animaux de boucherie du Québec, cet encan est certes l'une des plus heureuses innovations du Salon de l'agriculture. Cette vente, en plus d'offrir beaucoup d'intérêt pour ceux qui visiteront le Salon ce soir, marque l'aurore d'une ère nouvelle dans l'élevage des bovins du type à boeuf puisqu'elle inaugure à Montréal le plus grand marché de viandes de la province et du pays, une méthode de mise en marché du bétail qui s'imposait. C'est là un début très prometteur pour les cultivateurs et les consommateurs.

NOS PARLEMENTAIRES à l'action

(par Jacques TREPANIER)



QUEBEC, 8. — Il n'a fallu qu'une heure environ à l'hon. Onésime Gagnon, ministre provincial des finances, pour prononcer, hier après-midi, le plus important discours d'une session, celui sur le budget, une pièce de littérature d'environ 30,000 mots lourdement brodée de chiffres et de citations.

Le ministre, il va sans dire, a lu en diagonale son intéressant papier et le premier ministre et le chef de l'opposition, qui avaient chacun en main un texte officiel complet, devaient retourner les pages rapidement pour le suivre.

On trouvera dans d'autres colonnes un résumé du discours de M. Gagnon. Nous nous contenterons ici de souligner quelques-uns des points sur lesquels le ministre des finances s'est légèrement attardé.

TOUT SE PAIE

Il a été intéressant d'apprendre, par exemple, qu'au cours des douze dernières années, le gouvernement avait réussi à payer, à même ses revenus ordinaires, 90 pour cent de ses dépenses de capital qui se sont élevées, pour cette période, au montant de plus de \$539,000,000.

C'est de bonne politique pour un bon père de famille de ne pas trop s'endetter en achetant maison, automobile, appareils électriques, etc, pour le bien-être de son foyer. Et c'est aussi de bonne politique pour son gouvernement de prêcher l'exemple.

Or, non seulement la dette de la province n'a pas été augmentée au cours des douze dernières années, mais elle a été diminuée de près de \$43,000,000.

Pour le dernier exercice fiscal, soit celui de 1955-56, les revenus sont de l'ordre de \$407,812,775.46, les dépenses ordinaires de \$330,910,413.06, ce qui donne un surplus au compte ordinaire de \$76,902,362.40. Les dépenses au compte capital s'élevant à \$76,607,809.57, il reste un surplus global de \$294,552.83.

Quant à l'année fiscale qui se termine le 31 mars prochain, le ministre prévoit un revenu augmenté à environ \$432,806,000 et les dépenses prévues seront de l'ordre de \$362,819,000, une augmentation d'environ \$40,000,000 sur l'exercice précédent.

Ce qui veut dire que le ministre prévoit une autre année de prospérité. C'est en somme, tout ce que le citoyen moyen veut savoir.

OPTIMISME

M. Gagnon a expliqué comment après les résultats de la dernière conférence fédérale-provinciale, on pouvait respirer une certaine atmosphère d'optimisme relativement aux futures relations entre le gouvernement central et les provinces.

"Certaines personnes ont cru que les menées centralisatrices prenaient fin. Elles se sont bercées d'une fallacieuse illusion. L'offensive a repris avec vigueur et, cette fois, sur le terrain de l'éducation... Si nous cédions sur le terrain de l'éducation, nous mettrions en péril la lutte pour la protection de nos droits en matière de taxation et de nos droits civils en matière de sécurité sociale.

Dans le même ordre d'idée, le ministre a aussi développé assez longuement, citant des extraits de jugements du conseil privé et du rapport de la commission Sirois, ce qu'il a qualifié d'empiètement du pouvoir fédéral en matière d'assurance."

RESTRICTIONS

Le chapitre des restrictions sur le crédit par la Banque du Canada constituerait en lui-même un excellent "after-dinner speech". Le ministre a traité de la question en détail. "Ces restrictions radicales signifient une paralysie du crédit pour les commissions scolaires qui ont besoin d'emprunter pour construire de nouvelles écoles urgentes et indispensables, pour les corporations municipales qui doivent emprunter pour exécuter des travaux publics nécessités tant par le développement industriel que commercial et domiciliaire, et aussi pour les gouvernements provinciaux qui doivent nécessairement recourir à l'emprunt pour défrayer une partie de leurs dépenses imputables au capital... Si l'emprunt devient impossible, un très grand nombre de travaux devront cesser ou être différés."

Le ministre suggère que la Banque du Canada discute avec les provinces de ces mesures de restrictions sur le crédit et que la nouvelle politique s'inspire d'une entente harmonieuse entre la Banque du Canada, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux."

LA CENTRALISATION

"Un jour, l'empire romain, fortement centralisé, s'est écroulé et n'a jamais pu se reconstituer", dit le ministre dans ses conclusions portant sur la centralisation. Celle-ci "repose sur la liberté. Aucun peuple au monde n'a pu accélérer sa marche vers le progrès sans accorder à ses fils l'autonomie et la liberté... Le Canada continuera sa marche vers le progrès si les provinces peuvent jouir librement des droits et privilèges garantis par la Constitution canadienne, si les commissions municipales et les commissions scolaires peuvent honorer leurs responsabilités à l'égard de leurs contribuables..."

"J'ai une foi irrédoublable en l'avenir de mon pays et de ma province. Je crois que tous les Canadiens comprendront les leçons de l'histoire et resteront fidèles au système fédératif, système de gouvernement plus en harmonie avec l'esprit de notre Constitution."

DEBAT AJOURNE

Immédiatement après le discours de M. Gagnon, M. Hamel a demandé que le débat sur le budget soit ajourné à la prochaine séance. La Chambre a alors procédé à d'autres affaires de l'Etat. Les députés devaient siéger encore jusqu'à 6 heures avant d'ajourner la séance à mardi.

DROIT D'EMPRUNT D'ACTON-VALE

En vertu d'un projet de loi du gouvernement présenté, hier après-midi, par Me Daniel Johnson, la ville d'Acton-Vale est autorisée à porter de \$60,000 à \$150,000 le montant que cette ville peut emprunter. Soit dit en passant, le maire d'Acton-Vale, M. Roger Lebrecque, était l'adversaire de M. Johnson aux dernières élections provinciales. La Chambre a appris que M. Johnson avait eu une majorité de 202 voix dans Acton-Vale. Le projet a été adopté en deuxième lecture sur division et unanimement en troisième.

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

Un amendement proposé par M. Hamel limite à six le nombre d'inspecteurs de bureaux d'enregistrement que le lieutenant-gouverneur en Conseil pourra nommer. Autrefois, ce nombre était de deux. Le projet de loi ne mentionnait pas de limites. Ces inspecteurs devront être nommés conformément à la loi du service civil. Cette clause établit leurs salaires.

LES CHIROS N'ONT PAS DE CHANCE

Pour la quatorzième ou quinzième fois consécutive, les chiropati-

ciens de la province de Québec, au nombre d'environ 300 dans toute la province aujourd'hui, ont présenté un projet de loi devant le comité de législation privée de l'Assemblée législative et, encore une fois, le projet a été renvoyé aux calendes grecques.

Après une couple d'heures de discussions assez violentes à certaines minutes, les parties ne pouvant s'entendre, le premier ministre a dit que le bill était renvoyé à la Chambre pour étude; cela veut dire qu'il ne sera pas adopté au cours de la présente session.

Les deux parties en cause sont les chiros eux-mêmes et les médecins. Les premiers ne sont pas reconnus légalement comme membres d'une profession. Ils pratiquent donc illégalement et demandent la légalisation de leur art. Me Victor Trépanier plaide la cause des chiros, tandis que le collègue des médecins était représenté par son président, le Dr Marc Trudel, ancien ministre d'Etat, et par Me Noël Dorion, C.R., de Québec.

La position du Collège des médecins est claire. Les médecins ne reconnaissent pas la chiropratique comme système thérapeutique. "Nous n'en voulons à qui que ce soit qui voudrait guérir ses semblables", dit le Dr Trudel, "mais c'est notre devoir de protéger la santé publique. Nous ne pouvons nous compromettre avec l'erreur."

Le compromis auquel le Dr Trudel faisait allusion était une suggestion de Me Trépanier, visant à la formation d'un Comité de cinq membres, présidé par le ministre de la Santé et composé en outre d'un représentant du Collège des médecins, d'un autre du Collège des chiropatiens et les deux autres membres étant un avocat de chacune des parties.

Ce comité aurait été chargé, non pas d'étudier le bien-fondé de la chiropratique, mais la formule de légalisation de cet art dans la province. Les médecins refusent de faire partie d'un tel comité puisqu'ils ne reconnaissent pas le bien-fondé de la chiropratique. Me Trépanier n'en demandait pas tant puisqu'il dit: "Nous ne demandons pas la reconnaissance scientifique de la chiropratique. Les disciples d'Esculape préfèrent commencer par le commencement".

L'HON. PAQUETTE N'EST PAS MALTRAITE

L'Opposition n'a pas voulu faire une bien grande opposition à l'hon. Paquette, ministre de la Santé, qui a présenté ses crédits pour 1957-58 et les a fait adopter après une étude d'une heure. On avait parlé de médecine avec les chiros; on avait entendu parler de finance avec l'hon. Gagnon, pourquoi ne pas en finir avec ces crédits de la Santé, a semblé penser l'Opposition.

Les crédits de la santé s'élèvent à \$83,407,000 dont \$34,885,000 autorisés par statuts. L'item le plus important des crédits du ministre est celui des hôpitaux, soit \$77,729,000 dont \$34,690,000 autorisés par statuts.

L'assistance publique à elle seule coûtera \$58,000,000 et les hôpitaux pour maladies mentales, près de \$12,000,000.

FAIT SANS PRECEDENT AU CONSEIL LEGISLATIF

Les conseillers législatifs ont siégé pour la deuxième journée consécutive hier et ont terminé leurs travaux de la semaine. On y a vu un fait sans précédent, soit la présence, en plus du président actuel, l'hon. Jean-Louis Baribeau, de trois de ses prédécesseurs au fauteuil présidentiel de la Chambre rouge. En outre de l'hon. Hector Laferté, leader de l'Opposition, qui assiste à toutes les séances régulièrement, et qui fut président de 1934 à 1936, on remarquait, sur les banquettes de la gauche, l'hon. Jacob Nicol, président de 1930 à 1934, et l'hon. Alphonse Raymond, président de 1934 à 1939 et de 1944 à 1950. Selon M. R.-A. Benoit, c'est un fait sans précédent dans les annales de cette Chambre.

AJOURNEMENT A MARDI POUR TOUS

Les deux Chambres sont ajournées à mardi de même que le co-

A QUEBEC

Recettes et dépenses prévues dans le budget

QUEBEC, 8. (PCF) — Dans le discours du budget qu'il a présenté aujourd'hui, le ministre des Finances, l'hon. Onésime Gagnon, prédit des recettes de \$473,321,750 pour 1957-58 et estime que les recettes pour la présente année financière atteindront \$432,806,000.

Les chiffres pour l'année en cours sont basés sur neuf mois d'opération et sur des prévisions pour les trois autres mois.

Voici une ventilation des recettes pour l'année se terminant le 31 mars avec les chiffres anticipés pour 1957-58 entre parenthèses:

TAXES ET DROITS:

Impôt sur le capital des corporations \$18,000,000 (\$17,500,000); impôts sur les profits des corporations \$62,000,000 (\$77,000,000); impôt sur le revenu personnel \$35,000,000 (\$37,000,000); taxe sur l'essence \$76,230,000 (\$77,800,000); taxe de ventes \$56,500,000, moins \$28,250,000 versés au fonds pour l'éducation, soit \$28,250,000 (\$61,000,000 moins \$30,500,000 versés au fonds pour l'éducation, soit \$30,500,000); successions \$33,750,000 (\$15,000,000); tabac \$15,000,000 (\$15,250,000); transferts d'obligations \$1,700,000 (\$1,500,000); courses \$2,625,000 (\$2,700,000); amusements \$2,733,000 (\$2,533,000); repas taxe d'hôpital \$5,130,000 (\$5,500,000); prévention des incendies \$132,000 (\$135,000).

RESSOURCES NATURELLES:

Terres et forêts, \$18,000,000 (\$17,540,000); mines, \$6,975,500 (\$7,150,000); ressources hydrauliques, \$4,383,000 (\$4,611,400); chasse, \$1,482,000 (\$1,521,900); pêcheries \$12,000 (\$15,000); terres de colonisation, \$47,000 (\$42,000); droits de l'essouchement et des ressources hydrauliques versés à l'éducation, \$6,248,000 (\$6,645,000).

LICENCES ET PERMIS:

Véhicules, \$3,700,000 (\$3,200,000); hôtels, restaurants, \$590,000 (\$580,000); loi d'assistance publique, \$235,000 (\$235,000); divers, \$562,400 (\$641,000).

DIVERS

Loi de l'assistance publique, \$1,000,000 (\$1,000,000); Département du procureur général, \$1,346,000 (\$1,300,000); Transports et communications, \$525,000 (\$540,000); Travail, \$1,000,000 (\$1,130,000); Secrétariat provincial, \$200,000 (\$215,000); Terres et forêts, \$60,000 (\$30,000); Divers, \$547,000 (\$561,200).

INTERETS:

Fonds d'amortissement, \$3,600,000 (\$3,900,000); Divers, \$900,500 (\$880,250).

Fonds pour l'éducation moins le revenu de \$6,248,000 indiqué aux Ressources naturelles, \$29,857,000 (\$32,200,000) moins le revenu de \$6,645,000 indiqué aux Ressources naturelles.

COMMISSION DES LIQUEURS

Taxe spéciale sur les spiritueux, \$1,900,000 (\$1,850,000); Permis et droits, \$12,000,000 (\$12,000,000); Comptes commerciaux, \$27,000,000 moins \$1,000,000 pour l'assistance publique (\$26,500,000 moins \$1-

mité des bills privés de la Chambre basse.

L'hon. Cottingham fait visiter Québec à un groupe d'une vingtaine d'élèves (garçons et filles) des High Schools de Brownsburgh et de Lachute, villes moyennes du comté d'Argenteuil fief de l'hon. W.-M. Cottingham, ministre des Mines. Ils étaient les invités de ce dernier à un dîner au Café du Parlement, hier soir.

Ces jeunes sont les plus méritants des finissants des deux institutions. Ils ont visité le département des mines et doivent aujourd'hui faire une tournée en autobus de la Vieille Capitale avant de prendre le train à destination de leurs foyers respectifs.

000,000 pour l'assistance publique).

AUTRES RECETTES

Subside du Canada, \$3,173,000 (\$3,173,000); amendes, \$751,100 (\$695,000); divers, \$91,000 (\$40,500).

Paiement de peréquation, \$35,000,000.

Recettes totales: \$432,806,000 (\$473,321,750).

Dépenses ordinaires et d'immobilisation pour l'année financière se terminant le 31 mars, fondées sur neuf mois d'opération et sur les prévisions pour les trois autres mois. Entre parenthèses, les dépenses prévues pour 1957-1958:

Affaires municipales \$4,250,000 (\$5,303,200); Agriculture \$25,304,000 (\$25,237,000); Bien-être social et de la Jeunesse \$38,186,000 (\$48,213,000); Chasse \$2,817,000 (\$3,393,000); Colonisation \$13,690,000 (\$13,492,000); Conseil exécutif \$8,747,000 (\$6,524,000); Finances \$8,747,000 (\$8,294,360); Industrie et Commerce \$1,521,000 (\$1,689,100); Instruction publique \$68,910,000 (\$80,769,700); Législation \$1,230,000 (\$1,288,000); Mines \$4,453,000 (\$5,815,500); Pêcheries \$3,721,000 (\$3,388,000); Procureur général \$12,311,000 (\$12,485,000); Ressources hydrauliques \$5,648,000 (\$5,000,000); Santé \$72,452,000 (\$83,427,000); Secrétariat provincial \$2,129,000 (\$2,900,000); Terres et Forêts \$7,777,000 (\$7,723,000); Transports et Communications \$620,000 (\$630,000); Travail \$2,635,000 (\$2,866,000); Voirie \$99,510,000 (\$88,295,000); Réserve \$5,500,000.

Total des dépenses: \$448,116,000 (\$471,467,860).

SOMMAIRE

Recettes \$432,806,000 (\$473,321,750).

Dépenses ordinaires \$332,604,000 (\$354,413,860).

Service de la dette \$30,215,000 (\$31,684,000).

Surplus aux comptes ordinaires \$85,297,000 (\$85,370,000).

Ensemble, déficit \$15,310,000 (surplus \$1,853,890).

Points saillants du discours du budget

QUEBEC, 8. — (PCF) — Voici les points saillants du discours sur le budget 1957-58 qu'a prononcé jeudi après-midi à l'Assemblée législative le ministre des Finances, M. Gagnon:

L'impôt provincial sur les profits des sociétés sera porté à 9 pour cent, ce qui est une majoration de 2 pour cent.

Le gouvernement prévoit qu'il aura en 1957-58 un revenu de \$473,000,000; son revenu pour l'année 1956-57 est de \$432,000,000.

Le gouvernement prévoit que ses dépenses en 1957-58 s'élèveront à \$471,000,000; dans l'année financière sur le point de prendre fin, elles s'élèvent à \$448,000,000.

L'année financière en cours semble se terminer par un déficit de \$15,000,000 et la prochaine année semble devoir se terminer par un surplus de \$2,000,000.

Le 1er avril 1956, la dette nette de la province s'élevait à \$265,000,000, et le 1er avril 1955, à \$308,000,000.

La dette provinciale par tête a été réduite à \$76; elle était de \$85 il y a un an.

Le gouvernement consacrera à l'éducation une somme de \$106,000,000, dont \$13,000,000 seront des octrois aux universités de la province.

Compte non tenu des investissements relatifs à l'énergie hydroélectrique, les développements industriels et miniers actuellement en cours représenteront une mise de fonds de \$1,000,000,000.

Israël raffermir sa main mise sur l'enclave

Les Nations Unies dans une véritable impasse

JERUSALEM, 8. (Paf) — Selon les meilleurs renseignements disponibles ici, l'Israël intensifie ses projets pour conserver sa mainmise sur l'enclave de Gaza et le long du golfe d'Akaba.

En surface tout indique que les chefs du pays ne se plient aucune-ment aux pressions du secrétaire-général de l'ONU, M. Dag Hammarskjöld, ni à celles du président Eisenhower.

L'Israël demande encore des garanties contre la reprise de l'agression égyptienne.

Un message du président Eisenhower au premier ministre David Ben-Gurion a été remis, dimanche dernier, à l'ambassadeur des Etats-Unis à Tel Aviv, M. Edward B. Lawson. Il a été étudié lors d'une séance du cabinet, mercredi.

On croit que le message appuyait la sixième demande de l'Assemblée de l'ONU pour que l'Israël se retire de l'enclave de Gaza et de la région de Sharm el Sheikh, qui garde l'entrée du golfe d'Akaba.

DES GARANTIES

Mais le cabinet a réaffirmé ses décisions antérieures de ne pas retirer ses troupes à moins qu'il obtienne des garanties que l'Egypte n'empêchera pas la navigation israélienne dans le golfe d'Akaba et ne se servira pas de l'enclave de Gaza comme tremplin à des raids de commandos contre l'Israël.

Le président, à une conférence de presse, mercredi, a déclaré qu'il croit que l'Israël a "un respect décent pour l'opinion mondiale" et qu'il retirera ses troupes.

Mais il n'a pas engagé à l'avance les Etats-Unis dans l'appui de sanctions économiques, ou autres, que les délégués arabes réclament de l'ONU si l'Israël refuse de se retirer. Il a dit que les Etats-Unis connaissent les droits de l'Israël dans la dispute.

Les demandes de garanties israéliennes ont été soumises à M. Hammarskjöld, lundi, à New-York.

ASSEMBLEES

En réponse, le secrétaire général a demandé si l'Israël permettrait à la force de l'ONU de se stationner du côté égyptien de la ligne d'armistice israélo-égyptienne, et a rappelé les résolutions de l'ONU demandant le retrait des administrateurs civils et des troupes israéliennes de l'enclave de Gaza.

Le raffermissement de l'attitude de l'Israël, devant ces pressions, a été souligné par la convocation de grandes assemblées et de manifestations pour samedi, à Tel Aviv, Jérusalem et Haïfa.

Des membres du cabinet et au-

tres chefs israéliens porteront la parole à ces assemblées pour appuyer les demandes de "garanties" du gouvernement.

A L'ONU

NATIONS UNIES, 8. (PCF) — L'impasse israélo-égyptienne semblait revenir, jeudi soir, au niveau dangereux qu'elle a atteint avant les vagues résolutions adoptées en fin de semaine dernière par l'Assemblée générale dans l'espoir d'un relâchement de la tension.

Malgré les efforts du secrétaire général, M. Dag Hammarskjöld, pour conclure une entente entre les deux parties, leurs positions sont demeurées les mêmes. A moins qu'une nouvelle approche fasse modifier l'attitude égyptienne et israélienne, des milieux renseignés disent que l'ONU sera peut-être obligée d'accepter sa défaite et d'abandonner la situation telle qu'elle est.

Des rumeurs voulaient jeudi que le ministre canadien des Affaires extérieures, M. L.B. Pearson, l'un des principaux délégués dont les efforts pour rompre l'impasse ont résulté, en ce que certaines délégations appellent maintenant, une résolution qui a échoué, reviendrait d'Ottawa se joindre à d'autres tentatives pour empêcher que la guerre reprenne.

LES SANCTIONS

M. Pearson ne s'est pas joint aux Etats-Unis lorsqu'ils ont soumis les résolutions qui demandaient à nouveau à l'Israël de retirer ses troupes de l'enclave de Gaza et du golfe d'Akaba.

Mais le retrait ne s'est pas produit, et l'Egypte, appuyée par le puissant vote du bloc afro-asiatique demande l'adoption d'une nouvelle résolution plus sévère contre l'Israël et qui recommanderait l'imposition de sanctions si l'Etat juif retarde encore le retrait de ses troupes.

A Ottawa, M. Pearson a déclaré aux Communautés que l'attitude du Canada au sujet des sanctions dépendra de la forme sous laquelle la question sera soumise à l'Assemblée générale, si elle est présentée.

Une résolution de sanctions fut considérée comme trop extrême pour être adoptée il y a deux semaines. Maintenant l'Israël continue à refuser le retrait malgré que l'appel, lancé la semaine dernière, a porté certaines délégations, dont celle des Etats-Unis, à accorder leur appui à l'idée des sanctions.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

UNE MESURE PREVENTIVE: L'EXAMEN MEDICAL PERIODIQUE. — Dans son allocution, prononcée devant les membres du Club Richelieu-Montréal, M. le docteur Adélard Groulx, directeur du service municipal de la santé, a recommandé, comme mesure préventive, l'examen médical périodique. On reconnaît ci-haut, de g. à d., MM. le docteur Antoine Valois, assistant-directeur du service de santé, qui a remercié le conférencier, le docteur Ruben Lévesque, conseiller municipal et président de la Commission d'hygiène de Montréal, le docteur Groulx, et Me René Paré, président du Club Richelieu-Montréal.

Au Club Richelieu-Montréal

Le docteur Groulx recommande l'examen médical périodique

(Par René BONIN)

"Dans la prévention de la maladie, en plus de l'application des saines lois de l'hygiène et des bonnes habitudes d'une vie ordonnée, une mesure s'impose, l'examen périodique", a déclaré le docteur Adélard Groulx, alors qu'il rendait compte de l'état de santé de la population, à Montréal.

M. le docteur Adélard Groulx, directeur du Service de santé à la ville de Montréal, prononçait une allocution devant les membres du Club Richelieu-Montréal, en l'hôtel Queen, sous la présidence de M. René Paré. On remarquait à ses côtés, à la table d'honneur, MM. Lucien Hétu, directeur des services municipaux, l'hon. Emile Vaillancourt, directeur de la Ligue canadienne de la santé, les docteurs Roger Foley, du ministère provincial de la santé, et J.-N. Laporte, assistant-directeur du Service de santé à Montréal.

MESURE D'EQUILIBRE

Présenté par le docteur Ruben Lévesque, conseiller municipal et président de la Commission d'hygiène de la cité de Montréal, et remercié par M. le docteur Antoine Valois, assistant-directeur du service municipal de la santé, le docteur Adélard Groulx a démontré l'importance accordée par son service au travail éducatif de la population. La valeur de l'homme dépend de sa santé physique

et mentale, dit-il. Un bon état de santé publique contribue au maintien du bon équilibre de la société ou de la communauté et du monde, ajouta-t-il, puisque le bon équilibre mental des peuples doit contribuer à l'obtention et au maintien d'une paix durable.

Dans l'élaboration des programmes de santé, continua le docteur Adélard Groulx, l'éducation sanitaire du public joue un rôle primordial. Son importance s'en est accrue dans l'expansion des mesures préventives et des traitements nouveaux mis à la disposition de tous. L'enseignement de l'hygiène constitue une mesure nécessaire. L'éducation sanitaire publique vise tous les aspects des problèmes de médecine préventive, depuis l'enseignement des notions d'hygiène préconceptionnelle et prénatale, maternelle, infantile, préscolaire et scolaire, jusqu'aux problèmes de santé concernant la jeunesse adulte, l'adulte et le vieillard, incluant les problèmes relatifs à l'alimentation rationnelle, l'hygiène dentaire, l'hygiène mentale, la lutte contre l'alcoolisme et les narcotiques.

AMELIORATION SENSIBLE

Il est probable que, durant le dernier demi-siècle, l'on n'ait enregistré, dans aucun autre secteur, plus d'améliorations que dans le champ de la santé pu-

blique. La mortalité générale a atteint, en 1956, son taux le plus bas jamais enregistré dans l'histoire de Montréal, soit 8,7 décès par 1,000 habitants, avec 9,535 décès, comparativement à un taux de 28 décès par 1,000 habitants, en l'année 1900. Si ce dernier taux avait prévalu en 1956, 31,446 personnes seraient décédées l'année dernière, au lieu de 9,535. La mortalité infantile a fait une régression de 300 à 29 par 1,000 habitants et la tuberculose, de 263 à 12.

EXAMEN PERIODIQUE

Le docteur Groulx a dit que le traitement de l'eau potable et la réglementation du lait y ont contribué pour beaucoup. Il a signalé cependant une recrudescence des décès causés par les maladies cardiaques, le cancer, les mortalités accidentelles, le diabète et l'alcoolisme. La Cité de Montréal, dit-il, dépense actuellement, pour son service de santé, un budget de l'ordre de \$2,510,000, ou \$2.28 par capita, et met à sa disposition un personnel d'environ 550 employés. Pour terminer, il a suggéré l'examen médical périodique, pour procurer le dépistage précoce de maladies ou de lésions de l'organisme et pour prévenir des conséquences souvent sérieuses, sinon fatales, et pour contribuer à l'amélioration de la santé de tous.

Prompt retrait des troupes anglaises en Jordanie

LONDRES, 8. (Reuters f) — Les négociations qui ont actuellement lieu à Amman entre la Jordanie et la Grande-Bretagne ont pour objectif le prompt retrait des troupes cantonnées en territoire jordanien, retrait qu'exige l'abrogation du traité que les deux pays avaient conclu en 1948.

La Jordanie a indiqué l'intention d'annuler l'accord qui devait durer 29 ans et la Grande-Bretagne a donné son consentement. Les principales questions discutées cette semaine sont celle du moment où les soldats britanniques évacueront la Jordanie et celle de l'aide économique au royaume arabe.

L'abrogation du traité libérera en effet la Grande-Bretagne de son engagement à protéger les frontières jordaniennes et à octroyer à ce pays des subventions annuelles considérables.

AMITIE DECLINANTE

Pendant un certain temps la Jordanie fut considérée comme l'allié le plus sûr des Britanniques au Moyen-Orient. Mais en se retirant la Grande-Bretagne reconnaît

que le ressentiment de la population jordanienne à son égard n'a cessé de croître depuis les émeutes qui ont marqué, en décembre 1955, les entretiens anglo-jordanien sur l'adhésion du royaume arabe au pacte de Bagdad.

L'amitié anglo-jordanienne a de plus sensiblement décliné lorsque le jeune roi Hussein ordonna, en mars dernier, l'expulsion sommaire du général John Glubb, commandant britannique de la Légion arabe.

Sir John, un vieil ami de feu le roi Abdullah, le créateur de la Jordanie actuelle, était dans le royaume le représentant britannique le plus influent.

L'hostilité envers la Grande-Bretagne ne cessa de monter par la suite et atteignait son point culminant en novembre, lorsque soldats français et anglais envahirent l'Egypte.

UNE PORTE OUVERTE

La Jordanie couvre une superficie de 37,150 milles carrés et sa population compte 1,500,000 habitants. Mais son économie n'a rien d'équilibré.

Elle employait les subventions britanniques à trois fins : pour entretenir l'armée nationale, pour équilibrer le budget et pour subvenir à son tour à l'expansion économique, particulièrement à la construction de routes.

L'argent que la Grande-Bretagne procurait aux Jordaniens sous ce dernier titre prenait la forme de prêts sans intérêt et n'était pas exigible, comme les deux autres formes de subventions, aux termes du traité.

Puisque les deux pays ne semblent aucunement désirer la rupture de toutes relations, il est possible que les Britanniques continuent à aider économiquement le royaume arabe.

Pour ce qui est des autres subventions, on sait que la Jordanie a conclu le mois dernier, avec l'Egypte, la Syrie et l'Arabie séoudite un accord en vertu duquel ces trois derniers pays lui verseront ensemble, chaque année, des sommes d'argent équivalant à peu près à celles qu'elle recevait de Grande-Bretagne et qui se chiffraient par environ \$35,000,000.



Les téléspectateurs du Théâtre Populaire auront à se mettre sous la dent dimanche, le 10 février, une dissertation humoristique, et même parfois mordante, sur l'amitié, ses mérites et ses vices.

A l'affiche, ce soir-là, on trouvera une comédie du dramaturge Alfred Gehri que l'auteur a intitulée non sans malice, "Les Amis Terribles". On connaissait déjà, soit comme pièces de théâtre ou comme réalités de la vie, les parents terribles, les enfants terribles, les amants terribles, mais voici qu'un auteur dramatique a jugé bon de monter en épingle toutes les petites traîtrises que les pauvres humains ont trop souvent à souffrir au nom de la sempiternelle amitié.

Comme il n'est de véritables amitiés que les vieilles amitiés, Paul Gehri nous introduit au milieu de deux familles qui entre-

tiennent depuis de nombreuses — et sans doute longues — années une amitié des plus intimes. Avec le temps, dit-on, l'irascibilité des individus en contact constant les uns avec les autres atteint des proportions qui peuvent laisser prévoir des orages plus ou moins sérieux. Ce sont justement les tracaseries de l'amitié qui font le sujet des "Amis Terribles".

Pour interpréter cette comédie satirique, le réalisateur Jacques Gauthier a choisi comme équipe une pléiade de comédiens qu'on a toujours plaisir à revoir. On remarque parmi eux Roger Garceau, Olivette Thibault, Monique Normandin, Sacha Tarride, Claudine Thibodeau, Gilbert Comtois et Madeleine Gérôme.

Les décors de "Les Amis Terribles" ont été conçus par Maurice Côté et les costumes dessinés par Mario Mérola. C'est Louis Pel-

land qui en fait l'adaptation pour la télévision.

Théâtre Populaire, commandité une semaine sur deux par Standard Brands Limited, passe aux postes français de télévision de Montréal, Québec, Ottawa, Rimouski, Sherbrooke et Jonquière, tous les dimanches soirs, de neuf heures trente à dix heures trente.

CE SOIR A CBFT

5 h. — La boîte à surprises, avec Monsieur Surprise (Pierre Thériault), Michel (Michel Cailloux), et la Fée Arc en Ciel (Huguette Uguay).

5 h. 30 — Le grenier aux images. Grand-père a confié une mission importante à Frisson et à ses nouveaux amis: François Villon et Guillaume. Mais la paresse de l'incorrigible Guillaume manque d'en compromettre le succès. Heureusement que le fidèle Frisson veille aux intérêts de son cher grand-père!

6 h. — Sophie-magazine, avec l'animatrice Françoise Faucher. Interview avec Pauline Walford sur le patin de fantaisie. Quiz entre deux élèves de l'Institut Pédagogique de Montréal, Pauline Durand et Renée Montplaisir, et deux élèves de l'École Normale Jacques-Cartier: Miville Deschênes et André Benoit.

7 h. 30 — Cinéfeuilleton, qui présente le premier épisode du film PAS SI BÊTE, avec Bourvil, Suzy Carrier, Mona Goya et Bernard Lancret.

7 h. 45 — Pour elle, avec l'hôtesse Suzanne Avon. Visite au restaurant "La Grignotière", et à la maison de modes "Henri A. La Pensée".



A LA CBC — La jolie Carol Starkman, que nous verrons dans "Strickly Normal" sur les ondes de CBMT dimanche soir le 10 février prochain.

8 h. 30 — Chansons-vedettes, avec Yolande Guérard et Andrée D'Amour. Les invités seront Micheline Manseau, qui revient d'un tour de chant à Québec et à Grand'Mère, et Jean Rafa, qui interprétera une de ses propres compositions, "Les Nuits de Montréal". Orchestre sous la direction de Maurice Meerte.

9 h. — Le théâtre du mystère. 9 h. 30 — Quatuor, de Robert Choquette, qui présente le troisième épisode de BRIGITTE, mettant en vedette Mariette Duval dans le rôle-titre. Également de la distribution, Roger LeBel, Mia Riddez, Jean-Paul Dugas, Don Arrès, Juliette Huot et Michel Tranchemontagne.

10 h. — Profils d'adolescents, avec le docteur Claude Mailhot, textes de Pauline Lamy. En sous-titre: "Des goûts et des couleurs". Les adolescents sont-ils vraiment si légers lorsqu'ils s'intéressent aux sports et qu'ils décorent les murs de leur chambre de photographies d'athlètes? Et que penser de l'autorité trop cassante du père?

11 h. 15 — Croisière. A l'affiche, un court métrage intitulé: HERITAGE DU CROISSANT.

11 h. 30 — Long métrage en reprise: WEEK-END A PARIS, un film réalisé par Gordon Parry, avec Alastair Sim, Claude Dauphin, Claire Bloom et Margaret Rutherford. Un avion transporté, de Londres à Paris, des voya-

MARMADUKE



— Je te l'ordonne... DEHORS!

geurs anglais venant passer le week-end dans la capitale française. Chacun de ces touristes, issus des milieux les plus divers, est entraîné dans une cascade d'aventures en chassé-croisé des plus cocasses...

Les travaux à la basilique du Cap

TROIS-RIVIERES 8. (DNC). — La construction de la basilique de Notre-Dame-du-Cap accuse des progrès constants. Malgré qu'on ait envisagé la suspension des chantiers durant l'hiver, on n'en a pas moins poursuivi les travaux chaque jour de la semaine, à l'exception de la journée la plus froide de l'année, au début de janvier.

Dans le cadre de la construction de la basilique, l'entrepreneur-général, J.-P. Morin, a commencé la démolition de la sacristie de l'ancienne église Ste-Madeleine. Le but de cette démolition était de récupérer un bloc de granit, qui fut transporté sur le pont de glace lors de la prodigieuse intervention de la Sainte-Vierge pour conserver le chemin balisé sur le fleuve jusqu'au passage de la dernière pierre. Le bloc de granit a été taillé pour en faire trois briques. L'une d'elles sera déposée dans la pierre angulaire

de la basilique qui sera scellée, le 15 août prochain.

L'architecture de la basilique prend forme de plus en plus. Les fondations, terminées depuis un an, sont formées de 195 pieux plantés à 92 pieds de profondeur, en moyenne, et solidement assis sur le roc. Sur la tête de ces pieux, qui offrent au support de l'édifice plus que la sécurité nécessaire, s'élève le gros-œuvre de la crypte, mesurant 580.000 pieds cubes.

Sous la crypte ont été installés la tuyauterie et le drain, qui assureront l'étanchéité parfaite du sol sur lequel repose l'édifice. Les dalles et charpentes des trois sacristies sont terminées, donnant un total de 6.000 pieds carrés de plancher.

De chaque côté de l'édifice ont déjà surgi quatre cages d'escalier conduisant au plancher de la crypte et à celui de la nef. Sur la façade apparaît le béton appelé à soutenir le perron de l'entrée principale.

Les colonnes de la charpente se dessinent par tout le contour, sur la hauteur de 40 pieds.

Radio Sacré-Coeur

Demain, au poste de la "Patrie" — CHLP — à 8 h. a.m.:

P. Antonio Dragon, S.J.: "Ossements desséchés".

Chant: Séminaire de Joliette.

A la radio - Ce soir

VENDREDI

5.00 P.M. CHLP — Au café... CKAC — Juke box CBF — Détente musicale CBM — Recent Records CFPE — News & West. Swing CJAD — Spinnorama CKVL — Par de la chanson CJMS — Cocktail dansant 5.30 P.M. CFE — Pinocchio CBM — Into the Light CJMS — Souvenez-vous! 5.45 P.M. CBF — Sur nos ondes CJMS — Rétournelles 6.00 P.M. CHLP — Nouvelles CKAC — Apéritif musical CBF — Radio-Journal CBM — CBC News CFPE — News & Current Aff. CJAD — News & Ballroom CKVL — Hit Parade CJMS — L'Angelus & Sports 6.15 P.M. CHLP — Sérénade CKAC — Forum des sports CBF — Cocktail musical CBM — Evening Interlude CJMS — J. Bap. Québec 6.30 P.M. CKAC — Nouvelles CHLP — Mélodie Per Tutti CBM — Folk Song Time CJMS — Émission Italienne 6.45 P.M. CHLP — Musique d'autrefois CKAC — Ici Jean-Lac Gagnon CBF — Un homme et son pèché 7.00 P.M. CHLP — The Rosary CKAC — Croisade du rosier CBF — Le Chant des hommes CBM — Rawhide CJAD — News & L. Greene 7.15 P.M. CHLP — Soirée napolitaine	CKAC — Journal parlé CBM — Roving Reporter CFPE — News & Etoilberry CJAD — Robert Q. Lewis CJMS — Émission allemande 7.30 P.M. CKAC — La clinique du cœur CBF — Les Virtuoses CBM — The Nation's Business CFPE — Cisco Kid CJAD — My Son Jeep 7.45 P.M. CKAC — Centre d'information CBF — Af. de l'Etat, Lib. CJAD — Eye Witness & News CJMS — Nouvelles 8.00 P.M. CHLP — Heures polonaises CKAC — Esquisses musicales CBF — Vie Écon. et ouvrière CBM — Vancouver Theatre CFPE — Assignment CKVL — Pianorama CJMS — Musique d'outremer 8.30 P.M. CKAC — Café de Paris CHLP — Musique à travers CBF — Orch. Symp. de Qué. CBM — Now I Ask You CFPE — Hometime Jamboree CKVL — Paris Swing CJMS — Émission slovaque 9.00 P.M. CHLP — Nouvelles CKAC — Music Hall CBM — Songs of My People CFPE — Gillette Fight CJAD — Edward R. Murrow CKVL — Les succès du jour 9.15 P.M. CJAD — Johnny Dollar 9.30 P.M. CHLP — Nouvelles CBF — Réu Chotem CBM — Music from Montreal CFPE — Sound Stage CJAD — Amos N. Andy	CKVL — Radio-vaudeville CJMS — Émission serbe 10.00 P.M. CKAC — Café de Paris CBF — Rad-Journ. Rev. Art. CBM — National News & Hip CFPE — News & Steve's Place CJAD — Starlight Concert CKVL — On danse à CKVL CJMS — Concert populaire 10.30 P.M. CKAC — Nos gouvernements CBF — Conférence de presse CBM — Halifax Bym. Orch. CFPE — News & Sports CJMS — Nouvelles 10.45 P.M. CKAC — Revue des nouvelles CJMS — Sports 11.00 P.M. CHLP — On danse à Mtl CKAC — Bonsoir les sportifs CBF — Adagio CBM — Filmours Album CJAD — News & E. Beversid CKVL — Manchettes CJMS — Rythmes populaires 11.15 P.M. CKAC — Sérénade CKVL — Sports Capsule CJAD — D. Gallivan & Sports 11.30 P.M. CKAC — Ore. Paul Neighbors CBF — La Fin du jour CKVL — The Stars Sing CJMS — Au Club 12-80 11.55 P.M. CKAC — Sérénade CKVL — Sports Capsule CJAD — D. Gallivan & Sports 12.00 (MINUIT) CHLP — Fin des émissions CKAC — Journal parlé CBF — FIN DES ÉMISSIONS CBM — CBC News & sign-off CFPE — News & Steve's Place CJMS — Au Club 12-80 CKVL — Sleepy Time Club CJAD — News and Weather
--	--	---

* TÉLÉVISION *

CBFT - Canal 2 — CBMT - Canal 6 — CHLT - Canal 7
WCAX - Canal 3 — WPTZ - Canal 5

Vend., 8 fév.

CBFT — Canal 2

5.00 — La boîte à surprises
5.30 — Le grenier aux images
6.00 — Sophie-Magazine
6.30 — Ce soir
6.45 — Carrefour
7.15 — Le Téléjournal
7.30 — Cinéfeuilleton
7.45 — Pour elle
8.00 — Sport en revue
8.30 — Chansons-vedettes
9.00 — Le Théâtre du mystère
9.30 — Quatuor
10.00 — Profils d'adolescents
10.30 — Conférence de presse
11.00 — Le Téléjournal
11.10 — Nouvelles sportives
11.15 — Croisière
11.30 — Reprise long métrage
"Weekend à Paris"

CBMT — Canal 6

3.25 — Today on CBMT
3.30 — Kiddies' Corner
4.00 — Open House
4.30 — Howdy Duddy
5.00 — Science
5.30 — Roy Rogers
6.00 — Crunch and Des
6.30 — James Mason
6.45 — CBC TV News
7.00 — Tabloid
7.30 — Studio M.
8.00 — On Trial
8.30 — The Plouffe Family
9.00 — Graphic
9.30 — Country Roadshow
10.00 — Cavalcade of sports
10.45 — Jim Coleman Show
11.00 — News
11.15 — CBMT-Revival

CHLT — Canal 7

3.40 — CHLT-TV Today
3.45 — Cine-Feuilleton
4.00 — Madame à sa Cuisine
4.30 — Actualité féminine
4.45 — Cartoons
5.00 — Ramar of the jungle
5.30 — Le Grenier aux images
6.00 — Border Rhythmaires
6.30 — Télébulletin
6.36 — La Météo
6.39 — Edition Sportive
6.45 — Annie Oakley
7.15 — Téléjournal
7.30 — Album des Artistes
7.45 — Pour elle
8.00 — Le sport en revue
8.30 — Chansons-Vedettes
9.00 — Le Théâtre du Mystère
9.30 — Quatuor
10.00 — Profils d'adolescents
10.30 — Conférence de Presse
11.00 — CBMT News
11.15 — Local Front News
11.25 — Sports in review
11.30 — Late Show

WCAX — Canal 3

12.00 — Across the fence
12.15 — Love of Life
12.30 — Search for Tomorrow
12.45 — Guiding Light
1.00 — News
1.10 — Mixing Bowl
1.30 — As the Earth Turns
2.00 — Our Miss Brooks
2.30 — Open House
3.00 — The Big Payoff
3.30 — Duke and his Swing Billies
3.45 — Bob Crosby Show
4.00 — Brighter Day
4.15 — Secret Storm
4.30 — The Edge of Night
5.00 — Chuckwagon Tales
Lightfoot

5.15 — Chuckwagon Tales

Lightfoot
6.00 — Wild Bill Hickok
6.30 — Newstime
6.45 — Weatherwise
6.50 — Sports Digest
7.00 — Living and Learning — Lewis
7.15 — Ski Guide
7.30 — Beat the Clock
8.00 — Ford Theatre
8.30 — Zane Grey Theater
9.00 — Mr. Adams and Eve
9.30 — Schlitz Playhouse
10.00 — The Lineup
10.30 — Person to Person
11.00 — Final Edition
11.15 — Tomorrow's Weather
11.20 — Portfolio of Plays
"Heart of the Matter"

WPTZ — Canal 5

12.00 — Tic Tac Dough
12.30 — It could be you
1.00 — The Ways
1.30 — Hospitality House
2.30 — Tennessee Ernie
3.00 — Matinee
4.00 — Queen for a Day
4.45 — Modern Romance
5.00 — Dusty Boyd Show
5.45 — G.I. Joe
6.00 — News
6.15 — Music Hall
Varieties
6.30 — Ski Trails
7.00 — Genesee Sports
Scorebook
7.10 — Weather — Al Hill
7.15 — John Daly and the News
7.30 — Rin Tin Tin
8.00 — Blondie
8.30 — Life of Riley
9.00 — Cruch & Des
9.30 — OZZI and Harriet
10.00 — Cavalcade of sports
11.00 — Atlantic Weather
11.05 — Late News & Sports

Sam., 9 fév.

CBFT — Canal 2

10.00 — Fon Fon. Avec Claudine Vallerand.
11.00 — Concerts pour la jeunesse
3.00 — Hockey NHL Canadiens-Boston
4.30 — Film
5.00 — Tic Tac Dough. Avec André Cailloux, Denyse St-Pierre.
5.30 — Pipinot
6.00 — Beau temps mauvais temps.
6.30 — Ce soir
6.45 — A votre service
7.15 — Le Téléjournal
7.30 — Cinéfeuilleton
"Pas si bête". Bourvil.
7.45 — Quelles nouvelles
8.00 — Aventures
"Le paradis de Mokil".
8.30 — Chacun son métier
9.00 — Profil d'une nation
10.00 — Le Théâtre chez soi
"La Dame de pique".
10.30 — A la romance
Lucille Dumont
11.00 — Le Téléjournal
11.10 — Nouvelles sportives
11.15 — Long métrage
"Un ange dans la foule".

CBMT — Canal 6

1.55 — Today on CBMT
2.00 — Camera III
2.30 — Speaking French
Le prof. Jean-Paul Vinay et Phyllis Clapper.
3.00 — Long métrage
4.30 — Under the Sun
5.00 — The Count of Monte Cristo

5.30 — Wild Bill Hickok

6.00 — Oh! Susannah!
6.30 — Mr. Fix-it
6.45 — CBC TV News
7.00 — Radiason
7.30 — Holiday Ranch
8.00 — Perry Como
9.00 — NHL Hockey Rangers-Toronto
10.15 — King Whyte Show
10.30 — The Barris Beat
11.00 — CBC News
11.10 — Juliette
11.30 — Saturday Night Wrestling

CHLT — Canal 7

9.55 — CHLT-TV Today
10.00 — Fon Fon
11.00 — Concert pour la jeunesse
2.00 — Life is worth living
2.30 — Long métrage
4.15 — Cine-Feuilleton
4.30 — Terry and Pirates
5.00 — Texas Rangers
5.30 — Film
6.00 — Sounds for Saturday
6.30 — Télébulletin
6.36 — La Météo
6.39 — Edition sportive
6.45 — Scotland Yard
7.15 — Téléjournal
7.30 — Télé-Supplément
7.45 — Quelles nouvelles
8.00 — Aventures
8.30 — Chacun son métier
9.00 — Long métrage
10.30 — Quiz BALL
11.00 — CBMT News
11.15 — Local Front News
11.25 — Sports in review
11.30 — Late Show

WCAX — Canal 3

9.30 — Captain Kangaroo
10.30 — Small Fry Frolics
11.00 — Winky Fry and You
11.30 — Building America
12.00 — Big Top
1.00 — Bowling Time
2.00 — Major League Hockey, Montreal at Boston
4.15 — Bar 8 Ranch
5.30 — Dance Date
6.00 — I've Got a Secret
6.30 — Newstime — John Miller
6.45 — 44th General Assembly
7.00 — Stars of the Grand Ole Opry
7.30 — The Buccaneers
8.00 — Jackie Gleason
9.00 — Gale Storm Show
9.30 — Frontier
10.00 — Gunsmoke
10.30 — You're on your own
11.00 — Final Edition
11.25 — Your Command Performance
"The Capture".
12.55 — Sign Off

WPTZ — Canal 5

1.45 — Junior Science "Pendulum"
2.00 — Furry "Nature's Engineers"
2.30 — NBC Pro-Basketball
4.30 — Wire Service
5.30 — Smiley Willette's Saturday Night Jamboree
6.00 — News
6.15 — Boy Scout Salute
6.30 — Championship Bowling — Steve Nagy vs Lloyd Berhoff
7.30 — People Are Funny
8.00 — Perry Como Show
9.00 — Lawrence Welk
10.00 — George Gobel
10.30 — Hit Parade
11.00 — Caesar's Hour

A la radio - Demain

SAMEDI

8.00 A.M.

CHLP—Radio Sacré-Coeur
CKAC—Nouvelles
CBF—Opéra de quat'sous
CHM—CBC News
CFCE—News and Sports
CJAD—Musical Clock
CKVL—Carnaval du matin
CJMS—Tout au bout d'un

8.15 A.M.

CHLP—Revue métropolitaine
CBM—Morning Devotions
CFCE—News

8.30 A.M.

CKAC—Journal parlé
CBF—Rythmes et mélodies
CBM—Musical March Past
CJMS—Nouvelles

8.45 A.M.

CJMS—Tout au bout d'un

9.00 A.M.

CHLP—Chansons Bouvenc
CKAC—Nouvelles
CBF—Radio-Journal
CBM—CBC News
CFCE—No School Today
CJAD—Scouting & J. Club
CKVL—Les amis de Charv
CJMS—Succès de l'heure

9.15 A.M.

CJAD—East Towns Hour

9.30 A.M.

CKAC—Notre école en violet
CBF—Tante Lucille
CKVL—Hit Parade de la
CJMS—Nouvelles
CJAD—East Towns Hr

9.45 A.M.

CBF—Tante Lucille
CJMS—Succès de l'heure
CJAD—East Towns Hr

10.00 A.M.

CHLP—Bulletin scolaire
CKAC—Nouvelles et chansons
CBF—Les Ondes enfantines
CBM—Who's Herb Gott?
CFCE—News - Weekend
CJAD—News
CKVL—Call Me Uncle
CKAC—Sur le vif

10.30 A.M.

CHLP—L'heure des jeunes
CBF—L'heure des jeunes
CKVL—Chantville
CJMS—Nouvelles

10.45 A.M.

CJMS—Rythme de Paris
CKVL—Chantville
CJAD—Crowning

11.00 A.M.

CHLP—Aimé Barelli orch.
CKAC—Nouvelles
CBM—Jazz at its best
CFCE—News
CKVL—Marathon des écoles
CJMS—Samedi Terroir
CJAD—News

11.15 A.M.

CFCE—Weldon Show
CKAC—Place Pigalle
CBF—Club des chansonniers

11.30 A.M.

CHLP—Le promoteur...
CKAC—Les Bricoleurs
CBF—Musique de ballet
CJAD—Musique from Movies
CKVL—Le chevalier Noir
CJMS—Nouvelles

11.45 A.M.

CKAC—Ensemble Maïoum
CJMS—Sport chez les jeunes
CJAD—Pigskin Parade

12.00 (MIDI)

CHLP—Tout en filant
CKAC—Anglais - Nouvelles
CBF—Musique légère
CBM—BBC News
CFCE—News & Special
CJAD—News
CKVL—Variétés du midi
CJMS—Bon appétit

12.15 P.M.

CJAD—Grey-Grip Warm Up
CBM—Junior Farm Club
CJAD—News Quiz

12.30 P.M.

CHLP—Chansonniers
CKAC—Chansons du midi
CBF—Le Réveil rural
CBM—Stamp Club
CJAD—News

CBF—Club des Chansonniers
CKVL—Par. de la chanson
CJMS—Nouvelles

12.45 P.M.

CBM—Sounds Fun
CKAC—Nouvelles
CJAD—Sports Table
CJMS—Variétés instrument.

1.00 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Nouvelles
CBF—Piano
CBM—CBC News & Weather
CFCE—News - Week End
CJAD—News
CJMS—Radio Quartier Latin

1.15 P.M.

CHLP—Capriccio musicale
CKAC—Concours Hit Parade
CBF—Radio-Journal
CBM—This Week
CJAD—Showtime Parade

1.30 P.M.

CBF—Chansonniers
CBM—World Church News
CFCE—Invitation to Beauty
JAD—Make Way for
CJMS—Prog. Michèle Sazdry

1.45 P.M.

CHLP—Rythmes modernes
CKAC—Concours H. Parade
CBM—Speaker's Chorus
CFCE—Invitation to Beauty

2.00 P.M.

CHLP—Heure polonaise
CKAC—Les manchettes
CBF—Opéra Metropolitan
CBM—Gilbert et Sullivan
CFCE—Metropolitan Opera
CJAD—News
CKVL—Hits of the day
CJMS—Les pages que vous

2.30 P.M.

CJMS—Emission de France
CJAD—Mitch Miller Orch.

3.00 P.M.

CKVL—Théâtre des étoiles
CBM—Dead Circuit
CJAD—News et Lewis Show

3.30 P.M.

CKAC—Nouvelles
CJMS—Rendez-vous au Copa
CBM—Angel Pavements
CJAD—Lewis Show

4.00 P.M.

CHLP—Radio Notre-Dame
CBM—String Song
CFCE—Metropolitan Opera
CKVL—Brunet et Troubad.
CJAD—News

4.15 P.M.

CJMS—Place aux jeunes

4.30 P.M.

CHLP—Les grands succès
CBM—Interlude for music
CJAD—Club 800
CKVL—Paul Brunet
CJMS—Nouvelles

4.45 P.M.

CJMS—Cocktail d'été
CBM—British Songs

5.00 P.M.

CKAC—Nouvelles
CBF—Rythmes et chansons
CJAD—News
CBM—Sound of Music

5.30 P.M.

CKAC—Pot-pourri
CBF—Pot-pourri
CBM—Don Messer
CFCE—News
CJAD—Sing Sing
CJMS—Bonne nuit
5.45 P.M.
CBF—Concert de la vie fran.
CJMS—Ritrépective

6.00 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Apprenti musical
CBF—Radio-Journal
CBM—CBC News
CFCE—News - Swing
CJAD—News & Ballroom
CKVL—Hit Parade
CJMS—L'Angelus et sports

6.15 P.M.

CHLP—Les grands succès
CKAC—Forum des sports
CBF—La langue bien pendue
CBM—Evening Interlude
CJMS—Actualité

6.30 P.M.

CHLP—Mélodie Per Tutti

CKAC—Nouvelles
CBF—Orch. Symp. de Boston
CBM—Sports College
CFCE—News and Sports
CJMS—Emission italienne
CJAD—News and sports

6.45 P.M.

CHLP—Old Songs & Melodies
CKAC—Les cordes qui ch...
CBM—Armada Chorus

7.00 P.M.

CHLP—The Rosary
CKAC—Le Chapelier
CBM—Buff Estes Sextet
CFCE—News
CJAD—News and Sports

7.15 P.M.

CHLP—Canada au travail
CBM—Rising Reporter
CJAD—Star Parade

7.30 P.M.

CHLP—Musique Tzigane
CBF—Images du Canada
CBM—Prairie Chorus
CJMS—Musique d'outremer
CJAD—Church Service

7.45 P.M.

CFCE—Hit Parade
CJAD—Sports, News & W.

8.00 P.M.

CHLP—Mélodies
CKAC—Le P'tit Bal
CBF—Artistes de renom
CBM—Hallifax Theatre
CFCE—Jamboree
CJAD—City Hospital
CKVL—On danse à CKVL
CJMS—Emission allemande

8.30 P.M.

CHLP—Concert populaire
CKAC—Succès américains
CBF—Les Chansonniers
CBM—Montreal Scenes
CJAD—Guy Lombardo orch.
CJMS—Emission grecque

9.00 P.M.

CHLP—Musique à travers
CKAC—Concert miniature
CBF—Carnaval
CBM—Canadiens
CBM—NHL Hockey
Rangers-Toronto
CJAD—Star Parade

9.30 P.M.

CHLP—Nouvelles
CFCE—Stand by for Crime
CJMS—Chant du monde

10.00 P.M.

CKAC—Les manchettes
CFCE—News
CJAD—Bill Moodie Orch.
CBM—Organ Music

10.30 P.M.

CHLP—Nouvelles
CKAC—Sérénade
CBF—Musique de danse
CBM—Jazz at its best
CFCE—News
CJAD—Guy Lombardo
CJMS—Nouvelles

10.45 P.M.

CKAC—Nouvelles
CFCE—Juke box
CJMS—Sports

11.00 P.M.

CHLP—On danse à Mti
CKAC—Les sportifs
CBF—Adagio
CFCE—Juke box
CJAD—News
CKVL—Radio Vaudeville
CJMS—Rythme populaire

11.15 P.M.

CKAC—Willie Lamothe
CKVL—Radio Vaudeville

11.30 P.M.

CBF—La Fin du jour
CBM—Trans-Can. Dances
CKVL—Radio Vaudeville
CBM—Trans-Canada Dances
CJMS—Au Club 12-80
CJAD—Guy Lombardo orch.

12.00 (MINUIT)

CHLP—Fin des émissions
CKAC—Nouvelles
CBF—Fin des émissions
CBM—Trans-Canada Dances
CFCE—News & Juke Box
CJAD—News and Weather
CKVL—Le p'tit rendez-vous
CJMS—Au Club 12-80



(United Press — Téléphoto La Patrie)

ABEL CHARBONNIER, à gauche, le postillon du village français de Lafayette, est photographié alors qu'il remet au gouverneur de la Georgie, M. Marvin Griffin, à droite, des cartes et des lettres attestant de l'amitié franco-américaine. Le personnage du centre est le commentateur A.N. Spinel, dont l'offre, transmise par Radio-Europe, de répondre aux questions qui pourraient lui poser les Français, lui a attiré un courrier de plus d'un million de demandes. Charbonnier se dirige vers Lafayette, dans l'Alabama, où se préparent des fêtes commémoratives du 200e anniversaire du général français Lafayette, héros de l'indépendance américaine.

La fièvre rhumatismale tue le plus de gens et reste toujours inconnue

La relation étroite qui existe entre la fièvre rhumatismale et la maladie de coeur est une question qui mérite l'attention toute spéciale d'un programme national de recherches, affirmait le Dr Paul David, directeur de l'Institut de Cardiologie de Montréal, alors qu'il s'adressait aux membres du Kiwanis Club de Montréal à l'occasion de leur déjeuner hebdomadaire à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, hier.

Le Dr David déclare que la fièvre rhumatismale avec les lésions cardiaques qui suivent, était la plus grande cause de mortalité entre les âges de 5 et 40 ans. La cause de la fièvre rhumatismale est inconnue, bien que nous sachions qu'elle est accompagnée d'infections streptococciques. Il est cependant prouvé que l'injection de la pénicilline prévient les attaques subséquentes et il est considéré utile que les enfants reçoivent ces injections chaque année. Les découvertes médicales qui ont réduit la mortalité infantile et exercé un contrôle sur plusieurs maladies contagieuses ou infectieuses, ont prolongé la longévité. Cependant, lorsqu'un individu a atteint la vieillesse, il s'abandonne à un certain relâchement. L'homme est souvent le prisonnier de ces doctrines intellectuelles et nationalistes et il reste dominé par les robots qu'il a créés. La médecine lui a rendu un service inestimable en prolongant ses jours. Si son cerveau et ses inclinations humaines avaient seulement accordé leur rythme avec celui de leurs inventions, il aurait compris le secret essentiel de la vie qui est le bonheur.

MEDECIN DE FAMILLE

Le Dr David déclare que le progrès de la médecine est la raison d'être des spécialistes, même si le médecin, qui pratiquait la médecine générale, disparaissait, le médecin de famille resterait toujours la base de la pratique; il n'y a aucune raison de rivalité entre le médecin de famille et le spécialiste: l'un et l'autre sont indispensables et tous les deux ont un devoir commun, agir pour le plus grand intérêt du patient. En parlant indirectement de la médecine d'Etat, le Dr David déclare que les progrès remarquables de la médecine vont de pair avec la conséquence inévitable de l'augmentation des frais d'hospitalisation, cause de malaise. Dans la présente période d'insécurité, l'individu s'est habitué à s'assurer contre une variété de circonstances et il recherche l'assurance contre la maladie avec primes payables à temperance plutôt que payable comptant.

LE COEUR

Le Dr David, qui parlait à l'occasion de La Semaine Nationale Annuelle de Santé, démontra que les statistiques de la santé pour la Ville de Montréal, indiquaient, qu'en 1956, la maladie de coeur était la cause principale de la mortalité de 400 par 100,000 de population, comparé au cancer dont les chiffres sont de 160 et aux accidents de 60. Néanmoins, dans les quinze dernières années, la cardiologie a fait d'énormes progrès.

Les malformations congénitales du coeur ont été la cause principale de la mortalité des enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge de 5 ans. Heureusement, que la chirurgie est maintenant en mesure de corriger plusieurs de ces malformations et avec le développement de la chirurgie ouverte—quand le coeur est vidé de son sang et que la circulation est maintenue artificiellement par des procédés mécaniques—il est possible de prédire qu'un jour, toutes les malformations congénitales seront guéries.

LES COMPLICATIONS

Toutes ces nouvelles méthodes de chirurgie ont été découvertes, grâce à des examens compliqués et coûteux, d'où l'augmentation des frais d'hospitalisation. En fin de compte, tous ces changements sont pour le plus grand bien des patients. La fièvre rhumatismale avec ses lésions cardiaques, a été la cause du plus grand nombre de cas mortels entre les âges de 5 et de 40 ans. Après cet âge, les maladies du coeur deviennent une complication locale ou généralisée, telles que l'artério-sclérose, l'angine de poitrine, la thrombose coronaire et l'hypertension des artères, cause d'une variété de

problèmes dont quelques-uns seulement ont été résolus.

APPUI DEMANDE

Le Dr David déclare qu'il n'y a aucun doute que, si plus de contributions monétaires pouvaient être consacrées à l'étude des causes des maladies affectant le coeur et pour le développement de la médecine préventive, le rendement en dividende serait une prolongation de la vie davantage que la production de la bombe à hydrogène et des autres engins de destruction. L'Institut de cardiologie de Montréal est formé d'un groupe de citoyens qui ont consacré leur vie à combattre les maladies du coeur, préconisant un appui plus considérable de la part du public et de l'Etat, afin d'atteindre des résultats tangibles.

M. Frank Galer, président, occupait le fauteuil.



Prévisions officielles de la Météorologie nationale:

Synopsis: avec la venue de l'air froid qui a provoqué des chutes de température, le ciel s'est dégagé dans le Québec et dans l'est de l'Ontario. La journée sera donc ensoleillée et la température saisonnière ou légèrement plus élevée dans toutes les régions.

Il continuera de faire beau samedi mais l'apparition d'une faible perturbation née à l'ouest des Grands Lacs fera se couvrir progressivement le ciel et se hausser légèrement la température.

Région de Montréal, vallée de l'Outaouais, région de Québec, Cantons de l'Est, Laurentides et Mauricie:

Généralement ensoleillé; plus froid; vent léger. Maximum à Montréal 28, à Ottawa 25, à Québec 24, à Sherbrooke 26, à Ste-Agathe 20, et à La Tuque 22. Aperçu pour demain: nébulosité croissante; moins froid.

Régions du Lac St-Jean et de Baie-Comeau:

Généralement ensoleillé; plus froid; vent de l'ouest de 25 milles avec bourrasques, devenant léger ce soir. Maximum à Chicoutimi 15 et à Rivière-du-Loup 17. Aperçu pour demain: nébulosité croissante; moins froid.

Refuge pour personnes âgées

ST-GEORGES-OUEST, Bee., 8. (D.N.C.) — Mgr Edouard Beaudoin, P.D., V.G., curé de St-Georges-de-Beaucé, vient de soumettre à l'attention du public un projet d'hôtellerie paroissiale.

Le but principal de cette initiative est de préparer, pour les personnes âgées, un refuge où elles trouveront le logement, la pension, à proximité de l'église paroissiale. La construction de cette hôtellerie paroissiale répondrait aux besoins de la paroisse. La bâtisse serait un bien paroissial, inaliénable, tout comme l'église.

Les régisseurs seraient trois directeurs élus par les officiers de la paroisse, de la même façon que

les marguilliers. Ces derniers éliraient un gérant pour l'administration.

On évalue le coût total de l'édifice et de son ameublement à environ deux-cent mille dollars. Un groupe de citoyens en vie, auxquels on a soumis le projet, le croit réalisable dans un avenir assez rapproché.

Les personnes qui prennent part activement à la réalisation du futur projet sont: Mgr E. Beaudoin, P.D., V.G., curé, MM. Philippe Gilbert, Camille Poulin, François Dubé, ainsi que M. Pamphile Rodrigue, maire de St-Georges.

● Moyens faciles de trouver la mort: marcher de façon imprudente; ignorer les feux de circulation; s'aventurer dans la rue à l'arrière d'une voiture stationnée.

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée, Roland Dubois, Secrétaire Trésorier. Téléphone: UN. 1-2701.
Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.
PRIX D'ABONNEMENTS (hors Montréal)
Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone: EMPIRE 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East 44th Street, New-York 17, N.Y. (Oxford 7-0821); 75 East Wacker Drive, Chicago 1, Ill. (Franklin 2-1946).

MONTREAL, 8 FEVRIER 1957

La petite semaine municipale

par Roger DUHAMEL

Notre ville connaîtra-t-elle une grève des employés municipaux? On doit souhaiter qu'il soit possible d'en arriver à une entente sans devoir en venir à cette pénible extrémité. Cette éventualité n'est pas cependant à écarter complètement. Les positions respectives des collets blancs et des autorités ne sont guère conciliables dans l'état actuel. Lors de la négociation d'un contrat de travail, il est normal que les deux parties ne soient pas d'accord, mais on devine généralement qu'il n'est pas interdit d'entrevoir un compromis satisfaisant. Dans le cas qui nous occupe, le rapprochement sera très difficile.

Les fonctionnaires municipaux réclament une augmentation de salaires générale de dix pour cent; en même temps, ils exigent une diminution des heures de travail, soit la semaine de 32 heures et demie, réduite à 27 heures et demie pendant les mois de juin, juillet et août. De son côté, le président de l'Exécutif, M. Pierre DesMarais, au nom de ses collègues, a soumis des contre-propositions qui refusent l'augmentation générale des salaires, la laissant à la discrétion des chefs de service, qui maintiennent à peu près les heures de travail actuellement en vigueur et qui éliminent quelques congés statutaires pour certains jours de fête. Il est impossible d'être davantage aux antipodes.

Il ne nous appartient pas de juger du mérite précis des deux thèses en présence: il y faudrait la connaissance d'une foule de détails concrets qui nous échappent et qui devront être étudiés par les arbitres. Le seul point que nous voulons mettre en relief, ce sont les heures de travail. Nous voulons bien admettre que le labeur quotidien est un châtiment imposé à l'homme à la suite de la faute originelle et que nous avons le droit de l'alléger dans la mesure de ce qui est raisonnable. On nous fera toutefois difficilement admettre que nous devions reconnaître la justesse d'une semaine étreinte de quelque vingt-sept heures. Comme dit l'autre, les bornes ont des limites!

Les dirigeants actuels de l'administration municipale témoignent assurément de courage à refuser ces demandes à quelques mois avant les élections. Leur décision n'est pas susceptible de les rendre populaires auprès de leurs fonctionnaires et de leurs familles. Ils soutiennent qu'il s'agit de l'argent de tous les contribuables et qu'ils ne peuvent le dépenser inconsidérément. C'est une attitude sage. Au surplus, nous connaissons peu d'emplois où les heures soient aussi réduites. Pourquoi les employés de la ville bénéficieraient-ils d'un traitement de faveur? S'ils veulent continuer de mériter leur titre, les fonctionnaires doivent «fonctionner» davantage! Il y a lieu en effet de travailler entre les repas...

Les mots qui vivent

— Essayez de faire la découverte de votre âme, de l'âme des autres, de l'âme des choses. Il y a surtout une empreinte divine. — ABBE M. ZUNDEL

Les statistiques démographiques

par Conrad LANGLOIS

La compilation des chiffres provinciaux de l'état civil au Canada, l'an dernier, indique que les naissances, les mariages et les décès ont été plus nombreux que jamais. À vrai dire, il n'y a en cela rien d'étonnant, puisque la population totale augmente elle-même constamment, mais c'est quand même fort intéressant, puisqu'on constate, par exemple, que le nombre élevé des mariages, attribuable à l'immigration et à la prospérité d'après-guerre, a recommencé à augmenter, après avoir sensiblement diminué en 1955. En fait, compte tenu du chiffre changeant de la population, les mariages ont recommencé à se faire plus nombreux l'an dernier, sans doute à cause d'une expansion économique sans précédent, après la diminution graduelle enregistrée chaque année depuis 1946, alors qu'on avait atteint un sommet du taux canadien de nuptialité (à cause du retour des soldats d'outre-mer).

Les mariages, toutes proportions gardées, ont augmenté surtout dans la province de Québec, l'an dernier, sans doute comme conséquence d'un nombre grandissant d'emplois (permettant aux jeunes gens de fonder un foyer), à cause des développements du Nouveau-Québec, de la construction d'un chemin de fer dans la région de Chibougamau, de la canalisation du Haut Saint-Laurent, etc. L'augmentation de 1955 à 1956 a été plus forte dans le Québec (8.4%) que dans toute autre province, tandis que la hausse, comparativement à la période de 1953-55, a été trois fois plus forte dans notre province (3.9%) que dans l'Ontario (1.3%).

La question des naissances est plus compliquée que celle des mariages, puisque le niveau de natalité dépend d'un bien plus grand nombre de facteurs. De plus, l'influence de la prospérité dans leur cas se fait évidemment sentir environ un an plus tard que dans celui des mariages. Enfin, beaucoup des gens qui se sont mariés immédiatement après la guerre ont déjà eu les enfants qu'ils voulaient avoir et cela explique que les naissances augmentent moins rapidement maintenant qu'au début de l'après-guerre, surtout dans les provinces qui ne s'industrialisent pas très rapidement et qui n'attirent pas beaucoup d'immigrants. Il est donc d'autant plus intéressant de souligner le fait que le nombre total des naissances (pas le taux par 1,000 âmes ni le nombre d'enfants par famille), depuis quelques années, augmente à peu près d'égale façon dans Québec et l'Ontario, ce qui s'explique en partie par le fait que nos deux provinces sont prospères actuellement et attirent toutes deux des immigrants, bien que ces derniers soient beaucoup moins nombreux chez nous.

Quant au nombre des décès, il a malheureusement augmenté un peu plus vite en 1956 qu'en 1955. Mais l'augmentation dans notre province (qui compte encore relativement peu de vieillards) a été bien moins grande (plus de la moitié moins) que dans l'Ontario (dont l'âge moyen de la population est encore beaucoup plus élevé).

Telles sont quelques-unes des constatations à courte échéance qu'il est possible de faire de ces statistiques. À long terme, toutefois, on constate que la situation dans le Québec évolue de façon tout à fait différente de celle qu'on trouve dans les autres provinces.

Autrefois, nous avions beaucoup plus que notre part de décès, à cause surtout d'une mortalité infantile très élevée. En 1921, par exemple, Québec ne constituait que 26.86% de la population canadienne, mais fournissait 32% de tous les décès, tandis qu'en 1956, avec 28.76% de la population totale, nous n'avons contribué que 25.7% des décès (notre mortalité infantile a diminué, tandis que les adultes meurent en plus grand nombre dans les provinces où la moyenne d'âge

de la population est plus élevée).

Malgré tout, nous avons perdu une partie de la supériorité de notre accroissement naturel. En 1921, avec 26.86% de la population, nous avions 34.5% de l'accroissement, tandis qu'en 1956, avec 28.78% de la population, nous n'avons que 32.1% de l'accroissement.

C'est que nous ne comptons guère plus d'enfants par famille que les gens des autres provinces et que notre surplus de naissances est de plus en plus faible. En 1921, nous avions 33.5% des naissances avec 26.86% de la population, tandis qu'en 1956, nous n'enregistrons que 30.2% des naissances avec 28.78% de la population canadienne totale. À cause de l'industrialisation de notre province, nos familles moyennes sont désormais assez semblables à celles du reste du pays.

Notre province s'approche de plus en plus du jour où nous aurons exactement notre juste part des naissances. Notre accroissement naturel sera plus élevé encore pendant assez longtemps, parce que nos gens, en moyenne, sont encore relativement jeunes. Et pendant un bon nombre d'années, la situation démographique nous restera avantageuse sur le plan économique, car nous aurons une forte proportion de personnes d'âge de travailler.

Exemple à suivre

par Alonzo CINQ-MARS

Deux importantes réformes destinées à atténuer le fléau des accidents de la route viennent d'entrer en vigueur dans l'État de New-York. Il s'agit de l'inspection et de l'assurance obligatoires des automobiles. Ces deux réformes ont, dans la province de Québec, d'ardents partisans qui ne manqueront pas de profiter de l'occasion pour renouveler leurs instances auprès de nos autorités provinciales afin de les engager à adopter de semblables mesures.

Quant à l'assurance obligatoire des automobiles contre les accidents, il y a du pour et du contre. Il est certes déplorable que les victimes d'accidents causés par des automobilistes qui ne sont pas assurés et qui sont insolubles ne puissent réussir à se faire indemniser. D'un autre côté, beaucoup de gens croient que l'assurance obligatoire pourrait avoir pour résultat de porter certains chauffeurs à être moins prudents au volant, sûrs qu'ils seraient que la compagnie d'assurance en subirait les conséquences.

Tel est le principal argument des adversaires de l'assurance obligatoire des automobiles contre les accidents. Il est sérieux, et le gouvernement actuel de notre province paraît disposé à l'accepter en attendant le résultat des expériences faites ailleurs. Soit dit en passant, il y aurait un excellent moyen d'empêcher au moins la récurrence chez les chauffeurs non assurés et incapables d'indemniser les victimes des accidents dont ils sont responsables. Ce serait de leur refuser le droit de conduire une automobile jusqu'au jour où ils pourraient devenir en mesure de payer le prix de leur coupable imprudence. On réduirait considérablement le nombre des accidents d'automobile si l'on écartait ainsi de nos routes les chauffeurs dangereux et, par surcroît, insolubles.

D'un autre côté, quiconque a quelque souci de la sécurité routière ne saurait nier la nécessité de l'inspection périodique et obligatoire des automobiles. Il y a lieu de s'étonner de l'opposition à laquelle se heurtent les partisans de cette réforme si opportune. Elle n'a été adoptée jusqu'ici que dans seize États de la république voisine et dans une couple de provinces de notre pays. C'est pourtant aux automobiles défectueuses qu'il faut attribuer la cause d'une proportion considérable du nombre des accidents de la route.

D'après la loi qui vient d'entrer en vigueur dans l'État de New-York, toute automobile ayant plus de quatre ans d'existence doit subir une inspection annuelle dans des garages spécialement autorisés à cette fin. L'inspection ne coûte que deux dollars,

ce qui est bien peu au regard des vies humaines et des dégâts matériels qu'une telle mesure de précaution peut épargner. On calcule que, d'ici à un an, 300,000 des 5,000,000 d'automobiles de l'État de New-York, jugées dangereuses par les inspecteurs officiels, seront écartées des routes et envoyées à la ferraille, ce qui supprimera autant de risques d'accident.

Si l'inspection annuelle des automobiles est justifiable dans l'État de New-York, où il y en a cinq millions et où 2,230 personnes ont perdu la vie l'an dernier dans des accidents de la route, ne le serait-elle pas dans notre province, où le nombre des accidents fatals d'automobile durant la même période a été aussi considérable, proportion gardée de la population?

Me R.-C. McMichael, C.R.

Me R.-C. McMichael, C.R., décédé à 78 ans, était, comme tant d'autres anglophones de cette province, originaire des Cantons de l'Est, mais il s'était établi à Montréal, aussitôt après avoir terminé ses études, à l'Université McGill de cette ville et à la Sorbonne de Paris. Se rendant compte des immenses possibilités économiques de sa province et de son pays, il s'orienta de plus en plus vers le droit industriel et il devint conseiller juridique des plus grandes organisations financières du Canada et directeur d'importantes compagnies. Il était, par exemple, président du conseil d'administration de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Ltd. Il fut également bâtonnier du Barreau de Montréal et bâtonnier général de la province de Québec. Malgré ses nombreuses obligations, il accorda toujours son appui à diverses œuvres de bienfaisance et il était reconnu comme un généreux philanthrope. À tout point de vue, il a rendu de grands services à sa profession, au monde des affaires, à sa province et à son pays.

L'écrivain espagnol Salvador de Madariaga qui, par amour de la liberté, vit loin de son pays, vient de faire paraître dans le

New-York Times un article, où il pose les questions suivantes: "Si l'Union Soviétique peut menacer l'Occident avec des volontaires pour l'Égypte, pourquoi l'Occident ne menacerait-il pas l'U.R.S.S. avec des volontaires pour la Hongrie? Si l'U.R.S.S. peut établir un gouvernement fantôme en Hongrie, pourquoi les Nations Unies ne peuvent-elles pas reconnaître les patriotes comme belligérants et leurs chefs comme le gouvernement de la Hongrie? Pourquoi le Secrétaire général des Nations Unies consent-il à attendre à la frontière qu'un soi-disant gouvernement — que ni les lois, ni les faits n'autorisent à se prévaloir de ce titre — lui donne la permission d'entrer? Pourquoi les Nations Unies n'envoient-elles pas à l'U.R.S.S. un ultimatum lui enjoignant l'évacuation du territoire hongrois dans les huit jours et un "Cessez le feu" immédiat? Est-ce parce que les États-Unis et la Grande-Bretagne ont livré la Hongrie à Yalta? S'il en est ainsi, n'a-t-elle pas annulé le droit qu'elle tenait de ce déplorable engagement? Ou bien est-ce par crainte d'une guerre générale et de la bombe à hydrogène? S'il en est ainsi, pourquoi l'U.R.S.S. aurait-elle moins peur que nous? Le gouvernement soviétique ne peut pas se fier à sa propre infanterie, d'où l'abondance des chars et le manque d'infanterie en Hongrie. L'Occident peut-il survivre à la révolution que les seuls non-Hongrois luttant pour la liberté de la Hongrie ont été jusqu'à présent des déserteurs russes? La foi de l'Occident dans la liberté est-elle si faible qu'elle n'entrevoit pas l'espoir de libérer toute l'Europe orientale et même la Russie du communisme en adoptant dès maintenant une attitude ferme et en empêchant le meurtre de la Hongrie?" (I.S.P.)

— Les lèvres du juste distillent la bienveillance, la bouche des méchants, la perversité (Prov 10, 32) (Texte choisi par la société catholique de la Bible).



Aux Nations Unies

On s'oriente à la Commission politique des Nations Unies vers une résolution ni chair ni poisson qui donnera satisfaction à tout le monde sur la question algérienne. La journée d'hier s'est passée en plaidoyers pour ou contre la thèse française qui récuse toute compétence à l'organisme international pour s'occuper d'un problème français de stricte juridiction interne. A Paris, la presse a été unanime à exprimer sa satisfaction devant l'attitude cette fois non équivoque des Etats-Unis qui ont appuyé sans réserve le point de vue du gouvernement français. Le délégué américain, M. Cabot Lodge, a, en même temps, affirmé que l'ingérence des Nations Unies en la matière non seulement n'avancerait rien, mais nuirait à la solution du problème; il a également indiqué que Washington avait accueilli favorablement le programme de réformes proposé par la France qui prévoit la tenue d'élections libres et l'amorce de négociations avec les représentants du peuple algérien ainsi librement élus. Du côté de l'imbroglio arabo-israélien, on ne voit encore aucun moyen de sortir de l'impasse dans lequel se sont elles-mêmes placées les Nations Unies par leur complaisance envers l'Egypte à qui elles se sont refusées, jusqu'ici, à demander l'engagement formel de ne plus se livrer à de nouvelles agressions contre Israël et la reconnaissance de la libre circulation de ses navires à travers le Golfe d'Akaba et Canal de Suez.

La tension au Moyen-Orient

La nouvelle, annoncée à Washington de l'expédition de nouvelles armes soviétiques à l'Egypte n'est pas de nature à faire diminuer la tension au Moyen-Orient. Si comme l'affirme le State Department, il s'agit de livraisons d'armes à la suite d'un nouveau contrat entre Le Caire et Moscou, l'Egypte, tout autant que l'U.R.S.S., violerait une résolution de l'Assemblée générale. On s'attend que les deux pays nient le fait pour ne pas infirmer leur position lorsque viendra devant l'Assemblée la résolution demandant des sanctions contre Israël pour refus de se soumettre à la résolution lui demandant une évacuation sans conditions du secteur de Gaza. Cependant, Washington évitera de mettre l'Egypte en cause, d'autant plus qu'il compte sur le roi Séoud, apparemment gagné à la doctrine Eisenhower, pour convaincre Le Caire de ses bonnes dispositions à l'égard du monde arabe. Le souverain qui doit bientôt quitter Washington, a également indiqué qu'il prolongera le pacte qui assure aux Américains la base aérienne de Dhahran. Le pays voisin de l'Arabie, le Yémen, de son côté, semble lui aussi décidé d'entrer dans la voie de la conciliation et il offrait hier à Londres la reprise de pourparlers pour la normalisation de ses relations avec le protectorat britannique d'Aden.

En Europe

En votant le transfert de Bonn à Berlin de la capitale de la République fédérale de l'Allemagne occidentale, le Bundestag a posé un geste qui répond au sentiment général de la population. Bien que littéralement écartelée entre l'Ouest et l'Est, la ville de Berlin demeure toujours pour tous les Allemands la capitale du pays. En Espagne, le fossé entre Franco et le peuple se creuse chaque jour davantage. La Phalange et l'armée semblent enchaînées dans une rivalité qui ne fait que s'aviver et met en jeu le régime lui-même. Des émeutes ont éclaté à Madrid, Barcelone, Séville, et les journaux étrangers qui relatent ces événements sont saisis à la frontière.

Aux Etats-Unis

Le gouvernement américain paraît disposé à entreprendre des négociations avec le gouvernement polonais en vue de lui consentir un emprunt pour lui permettre de financer ses achats aux Etats-Unis. En dépit de l'obstruction de certains éléments réactionnaires, les partisans d'une aide à la Pologne pour lui aider à adopter une attitude indépendante à l'égard de Moscou, sont de plus en plus nombreux. Au Congrès, on demande au président Eisenhower, à la suite de son discours d'hier, de proposer des mesures précises pour lutter contre l'inflation. Enfin, on a annoncé que la Légation américaine à Budapest avait demandé au cardinal Mindszenty de s'abstenir de toute activité politique tant qu'il demeurerait l'hôte des Etats-Unis. Le "gouvernement" Kadar a protesté contre le fait que le cardinal s'adressait à la population par l'intermédiaire des évêques et curés en leur adressant des messages; le fantôme de Budapest dit que ces messages sont plus politiques que religieux.

Echos des Communes

OTTAWA, 8. (PCF) — Le gouvernement fédéral n'envisage pas pour l'instant de participer à la foire commerciale internationale qui doit avoir lieu à Montréal en mai. C'est la réponse que le ministre du Commerce a donnée jeudi à M. William Hamilton, député conservateur progressiste de Montréal-Notre-Dame-de-Grâce. Si le gouvernement a changé d'idée, M. Howe sera heureux d'en informer la Chambre.

L'ancien premier ministre libéral de la Nouvelle-Ecosse, le sénateur Harold Connolly, s'est élevé à la Chambre haute contre les recommandations de la Commission Gordon à l'égard des provinces atlantiques. Le sénateur Connolly s'est dit d'avis que le port d'Halifax ne parviendra à jouer pleinement son rôle que si le gouvernement fédéral consent à le doter d'installations suffisantes. Commentant les recommandations qui visent à l'établissement des habitants des provinces Maritimes dans d'autres régions du pays, le sénateur Connolly a déclaré que rien, si ce n'est un raz de marée, ne déracinera ces habitants de leur sol.

Le ministre de la Justice, M. Garson, a refusé de faire connaître jeudi les conseils que ses hauts fonctionnaires et lui-même ont donnés au gouvernement concernant une pétition de l'Association des Indiens de l'Alberta à l'adresse de la reine Elizabeth. La pétition proteste contre l'ordre d'éviction de la Division des Affaires indiennes qui vise 118 membres de la réserve Hobbema, en Alberta.

Le sénateur Harold Connolly, ancien premier ministre libéral de la Nouvelle-Ecosse, a proposé jeudi à la Chambre haute la création d'un comité de relations extérieures qui serait chargé de faire connaître aux Canadiens les fonctions du Sénat. Ce comité, s'est-il empressé d'ajouter, n'aurait toutefois pas un caractère officiel. Plutôt que de commenter les éventuelles réformes du Sénat, a-t-il dit, pourquoi ne pas définir ses responsabilités, exposer son œuvre et rappeler ses devoirs?

Il n'est pas certain que les Nations unies soient prêtes d'appliquer des sanctions économiques à l'encontre de l'Etat d'Israël. C'est du moins l'opinion du ministre des Affaires extérieures. Invité par le chef de l'opposition à définir l'attitude qu'adopterait le Canada à l'égard de l'imposition de sanctions, M. Pearson a expliqué que la politique du pays dépendra de la forme sous laquelle la résolution serait présentée, si seulement elle est présentée. On ne saurait s'attendre, a-t-il ajouté, que le gouvernement canadien énonce clairement son attitude à l'égard d'une question lorsqu'il n'est pas certain que cette question sera soulevée.

Matinées pour les "Trois Mousquetaires"

"Les Trois Mousquetaires", spectacle pour toute la famille, se devait d'être joué au moins à deux reprises en matinée. Pour satisfaire aux nombreuses demandes reçues en ce sens, les animateurs du Théâtre-Club, Monique Lepage et Jacques Létourneau, ont décidé d'ajouter à la matinée du samedi une matinée du dimanche, qui remplacera la soirée primitivement prévue. Toutes deux commenceront à 2 h. 30 précises. Les billets, pour ces représentations de l'après-midi, seront vendus à des prix spéciaux.

Le grand succès des "Trois Mousquetaires" devrait inciter tous ceux qui n'ont pas encore vu ce spectacle, que tous les critiques se sont accordés à trouver "extraordinaire", à profiter de ces deux matinées auxquelles ils pourront assister avec toute leur famille. Pour ceux qui préfèrent les soirées, "Les Trois Mousquetaires" sont joués tous les soirs à 9 h., sauf le dimanche et le lundi.

Le paiement de la taxe d'accise sur les autos

OTTAWA, 8. (P.C.F.) — Les vendeurs d'automobiles viennent de recevoir l'assurance qu'ils peuvent prendre livraison de voitures sans craindre qu'ils aient à souffrir d'une diminution de la taxe d'accise de 10 pour cent sur les autos, si un jour il y a baisse de cet impôt.

Le ministre des Finances, M. Harris, leur a donné cette assurance jeudi. Il a alors déclaré aux Communes qu'il projette de changer la méthode actuelle de perception de la taxe de 10 pour cent. Il a précisé qu'il a l'intention de ne faire percevoir la taxe qu'au moment où le vendeur devient propriétaire de l'auto. Il a ajouté toutefois que ce projet de changement ne signifie nullement qu'il a l'intention de hausser ou de diminuer la taxe d'accise.

M. Harris a dit ensuite qu'il proposera le changement dans son discours sur le budget et qu'il proposera alors que ce changement ait un effet rétroactif au 1er février dernier.

Jusqu'ici le manufacturier payait la taxe au moment où il livrait l'automobile au vendeur; la taxe passait dans le prix de vente au vendeur et était finalement absorbée par l'automobiliste.

General Motors déclare que la nouvelle annoncée par M. Harris la réjouit. Ford-Canada dit qu'elle n'a pas suffisamment étudié l'affaire pour la commenter.

AFFAIRE D'ENVERGURE

A Toronto, un porte-parole de General Motors exprime l'avis que la déclaration du ministre des Finances fait disparaître la possibilité d'une réduction, avant le discours sur le budget, des livraisons et des ventes d'automobiles.

"Cette nouvelle politique aura des répercussions sur l'économie de toute la nation", affirme-t-il.

Dans le passé, quand le budget annonçait une réduction de la taxe d'accise sur les autos, les vendeurs réduisaient habituellement leurs prix en conséquence et absorbaient la perte. A cause de cela, la plupart d'entre eux réduisaient leurs achats durant les quelques semaines précédant le budget par crainte d'avoir en stock, au moment de l'annonce de la réduction de la taxe, un grand

nombre de voitures pour lesquelles ils auraient payé eux-mêmes une taxe plus élevée.

Un haut fonctionnaire du ministère du Revenu déclare que dorénavant ce qui se produira, c'est ceci: les vendeurs recevront les automobiles comme si rien n'était et la taxe ne sera perçue que quand les vendeurs deviendront propriétaires des voitures ou qu'ils feront une vente à un automobiliste.

De son côté, le porte-parole de General Motors déclare que sa compagnie retardera probablement le transfert de propriété des automobiles aux vendeurs jusqu'au moment où ces derniers feront des ventes à leurs clients.

LA DECLARATION DE M. HARRIS

C'est en réponse à une question de M. Don Brown, député libéral d'Essex-Ouest, que M. Harris a annoncé la nouvelle.

Il a alors déclaré:

"Lorsque la taxe sur les autos est réduite, il arrive quelquefois que les vendeurs ont en stock des voitures pour lesquelles la taxe a déjà été payée. Pour éviter de subir une perte, ils essaient naturellement d'avoir en stock le moins d'automobiles possible.

"A l'heure actuelle, la taxe d'accise sur une auto est payable par le manufacturier au moment de la livraison de la voiture au vendeur ou, si l'auto est importée, au moment du paiement de la douane.

"Nous proposons d'amender la loi de façon que la taxe d'accise ne devienne payable que quand le vendeur deviendra propriétaire de l'auto. Ce changement, dont l'effet sera rétroactif au 1er février, permettra au vendeur de recevoir livraison d'une automobile dont le manufacturier sera encore propriétaire; la taxe sur l'auto ne sera considérée payée que quand le vendeur deviendra propriétaire de la voiture".

M. Harris a ajouté que le changement ne s'appliquera pas aux autres produits possibles de la taxe d'accise et "ne peut nullement être considéré comme un indice que, dans le prochain budget, il y aura un changement du taux de la taxe sur les automobiles, qu'il y aura hausse ou baisse".

M. Howe est accusé d'avoir induit la Chambre en erreur

OTTAWA, 8 — (PCF) — Les députés de l'Opposition ont lancé jeudi deux autres accusations contre le ministre du Commerce, M. Howe, affirmant qu'il induit en erreur la Chambre des communes.

Les accusations ont été portées par M. Stanley Knowles, député CCF de Winnipeg-centre-nord, et par M. Claude Ellis, député CCF de Regina. Mercredi, une accusation analogue avait été lancée par M. George Hees, député conservateur de Toronto-Broadview.

M. Howe, qui fait souvent l'objet de controverses, a semblé rester impassible sous les accusations. Mais le premier ministre, le très hon. St-Laurent, est intervenu de vive voix: "N'en avons-nous pas assez de ces accusations? Je ne les aime pas et je n'aime pas en faire moi-même."

M. Knowles a dit que M. Howe avait déclaré le 31 janvier à la Chambre des communes que le gouvernement n'avait pas signé de nouvel accord avec la Trans-Canada Pipe Lines Ltd. à l'égard de la construction du pipeline de gaz naturel de l'Alberta jusqu'à Montréal.

Et cependant, le jour précédent,

le ministre avait déposé des documents indiquant qu'un accord avait été signé le 30 janvier entre le gouvernement, la Trans-Canada et la Northern Ontario Pipe Line Crown Corp.

"Je soutiens donc que le 31 janvier le ministre a induit la Chambre en erreur".

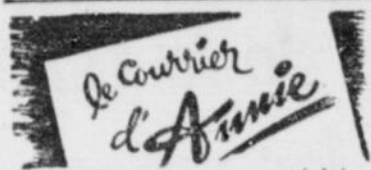
VIOLATION TECHNIQUE

M. Howe a concédé qu'il a pu y avoir une violation "technique". Il a ajouté:

"J'ai entendu parler de knock-out techniques. Mon honorable ami en souffre peut-être. Mais rien n'existe dans l'accord affectant la garantie de Trans-Canada à l'égard de l'agrément avec le gouvernement quant à la construction de la partie occidentale du pipeline".

Quant à M. Ellis, il a accusé M. Howe d'induire la Chambre en erreur et de ternir la réputation de la Saskatchewan Power Corporation.

M. Beaudoin suggéra, pour le bien général, que l'on s'abstienne en temps de question de s'engager dans un débat.



Q. — Parce que ma santé laisse quelque peu à désirer depuis la naissance de notre quatrième enfant et que je me vois dans l'impossibilité de m'assurer les services d'une bonne, j'ai accepté que l'une de mes amies, veuve sans enfants vienne s'installer chez nous en vue de m'aider.

C'est une personne gaie et dévouée dont la compagnie m'est très agréable. Nous avons conclu un arrangement à l'amiable qui semble la satisfaire et selon lequel elle accepte de me rendre de menus services en échange de sa pension.

Il y a plus d'un mois qu'elle habite avec nous et tout irait bien si ce n'était qu'à mon sens, elle dénote un empressément excessif à l'égard de mon mari. Lui, de son côté, paraît heureux de causer et de badiner avec elle et je trouve qu'il dépasse parfois les bornes de la simple camaraderie.

Mon mari est loyal et fidèle et je n'ai jamais eu jusqu'ici à lui adresser le moindre reproche. Vous imaginez que je ne voudrais pas en manifestant de l'inquiétude ou du dépit lui fournir l'occasion de me taxer de jalousie. Mais, je ne puis me défendre d'une certaine appréhension et je me demande comment me tirer d'embarras sans m'exposer à une brouille et à des complications ennuyeuses.

INQUIETE ET DEPRIMEE

R. — Votre problème n'est certes pas très facile à résoudre. Voyez d'abord si vous n'êtes pas portée à exagérer vos inquiétudes. Si après vous être sérieusement interrogée sur vos dispositions personnelles, après avoir bien pesé le pour et le contre, vous en venez à la conclusion qu'il vaut mieux renoncer à l'aide de cette bonne amie il sera bon de recourir à un prétexte plausible, à une raison valable pour organiser différemment votre vie de famille.

Il est reconnu que le fait d'héberger durant une période prolongée une femme charmante, jolie et coquette peut exposer le mari à des défaillances, représenter un danger pour l'harmonie d'un ménage. Et il en va d'ailleurs de même lorsqu'il s'agit d'un pensionnaire ou d'un hôte masculin aux qualités par trop séduisantes.

C'est que la jalousie quand elle s'infiltre, qu'elle soit ou non motivée, ne tarde pas à ébranler la confiance des époux et parfois à faire éclater des complications menaçantes pour le bonheur.

A tout prendre, mieux vaut encore, n'est-ce pas vous satisfaire d'un intérieur moins parfaitement astiqué, de repas aux menus plus simples et recourir lorsque nécessaire aux services des gardiennes dûment qualifiées que laisser subsister un état de choses susceptible de vous occasionner des ennuis plus ou moins graves.

Q. — Il m'intéresserait de connaître le nom de la composition musicale qui sert de thème au programme Pinocchio, télévisé le mardi à cinq heures et trente de l'après-midi. Pouvez-vous me fournir ce renseignement?

UNE LECTRICE

R. — Cette composition a pour titre: "Ugl-A Duckling". On me dit qu'elle n'a pas encore été mise sur le marché.

Q. — Comment décorer une fenêtre au bas de laquelle se trouve un radiateur. Dois-je l'orner de rideaux ne dépassant pas l'allège et supprimer les draperies?

Mme J. D.

R. — Des rideaux en marquise de nylon ou en Orlon, joliment drapés, ornés d'un volant et laissant le milieu de la fenêtre à découvert vous fourniront une décoration attrayante même s'ils ne retombent pas jusqu'à terre.

Si vous tenez particulièrement aux draperies, vous pourrez les disposer en dehors du cadre de la fenêtre sur une tringle excédant la boiserie. La longueur des rideaux aux plis droits et recouvrant entièrement la vitre, pourra s'arrêter au bas de la fenêtre.



PARIS PROPOSE: un manteau de printemps, en lainage côtelé, boutonné devant et égayé de deux poches, au corsage. C'est une création Casalino. A droite, un ensemble signé Godard de Paris, comprenant une jupe fuseau et une jaquette princesse, en fin lainage grège.

Journée des enfants infirmes au Rotary

Le public aussi bien que la profession médicale, deviennent de plus en plus conscients de la réhabilitation humaine, spécialement lorsqu'il s'agit des enfants. C'est la déclaration que faisait, au Montreal-Westward Rotary Club à l'occasion de leur déjeuner hebdomadaire, le jeudi, 7 février, dans la grande salle municipale de Montréal-Ouest, le Dr Alton Goldbloom, autorité reconnue en pédiatrie et ancien médecin-chef du Montreal Children's Hospital. C'était à l'occasion de la journée des enfants infirmes des clubs Rotary. Le Dr Goldbloom fit connaître à ses auditeurs, les grands progrès obtenus par la médecine infantile. Au Canada et aux Etats-Unis, il y a un mouvement sérieux pour l'adoption des enfants indigents. Un grand nombre ont déjà trouvé de bons foyers dans une atmosphère qui aide à leur croissance en vue de devenir des citoyens utiles.

AUTREFOIS

"Il était une époque où les aveugles, les infirmes et les paralytiques ne recevaient guère que notre sympathie, de même qu'un peu d'aide financière", déclare le Dr Goldbloom. "Maintenant, nous commençons à nous rendre compte que les handicapés peuvent apprendre à vivre une vie heureuse, utile et productive. Nous nous rendons compte de quelle manière nous pouvons les employer en suffisant à leurs besoins et en cessant de devenir un fardeau pour la communauté. Voilà un pas de géant qu'il faut signaler pendant la Semaine Nationale de Santé. Nous devons profiter de l'occasion pour faire connaître tous les moyens à notre disposition pour améliorer le bien-être de la nation, de même que tous les moyens pour prévenir la maladie et les accidents ainsi que les maladies mentales".

DEVOIR DE TOUS

"C'est une action de citoyenneté pratique", déclare le Dr Goldbloom, "c'est aussi le devoir, non seulement du médecin et des personnes qui s'occupent d'œuvres sociales; c'est aussi le devoir de tous citoyens animés d'esprit public sans l'appui et l'intérêt desquels les efforts des professionnels pour l'amélioration du bien-être humain ne peuvent pas réussir".

"La philanthropie est l'amour du prochain, l'amour de son voisin dans le sens biblique et non seulement le désir et les moyens de donner de l'argent".

M. Eric Denman, Président du club, occupait le fauteuil. M. Gordon Herron, président du Comité des enfants infirmes, a présenté le Dr Goldbloom.

L'éveil spirituel chez les petits

Ces jours derniers, les Jardinières d'enfants se rencontraient à la Maternelle des Soeurs du Bon-Conseil, où se tenait leur réunion, mensuelle. A cette occasion, M. l'abbé Pierre Cléroux, aumônier de l'Association, donna un cours sur l'éveil du sentiment religieux chez les enfants.

A la Maternelle, donc avant six ans, il ne peut être question d'enseignement religieux didactique. Les voies d'accès vers la vraie connaissance de Dieu résident dans la qualité de foi du milieu de l'enfant. En résumé, il s'agit de créer un climat de méditation et de contemplation et, sur le plan humain, un climat d'amour et de profonde tendresse.

Un forum dirigé par Mlle Thérèse Léveillé, suivit cet exposé. Après la visite du local, Mlle Jeannette Dulpé, présidente, fit part des dernières nouvelles et des projets immédiats de l'Association. Parmi ceux-ci, il faut compter la présentation d'un film au début de mars prochain, au profit de l'Association canadienne des jardinières d'enfants. En outre, un appel est fait à toutes les jardinières pour communiquer des nouvelles au Babilard, la revue de l'Association.

Les jardinières remercient les Religieuses du Bon-Conseil de leur chaleureux accueil ainsi que du délicieux goûter suivi à l'issue de la réunion.

Elle gagne ses ailes et décroche un mari!

Une grande passion pour le vol a non seulement fait de Mme Donald Platt, de Montréal, un excellent pilote, mais lui a également valu le plaisir de se décrocher un mari du même coup.

Mme Platt a déclaré: "J'ai toujours aimé l'idée de voler". Ce goût l'a poussée à économiser assez d'argent de son salaire de secrétaire pour lui permettre de prendre des cours de pilote.

C'est à l'aéro-club qu'elle fit la rencontre d'un jeune étudiant pilote qui devait bientôt devenir son mari, puis pilote pour Air-Canada.

AMBITIONS

Alors qu'ils débutaient leurs cours, M. Platt décida d'acheter un avion afin d'accumuler le nombre d'heures de vol règlementaires pour l'obtention d'une licence de pilote commercial.

Mme Platt estime que voler est un peu comme nager ou faire de la bicyclette; il est possible de se rouiller mais jamais de l'oublier complètement. Selon Mme Platt, la circulation intense dans les rues de Montréal est beaucoup plus fatigante ou énervante que de piloter un avion.

FIERTE LEGITIME

Récemment elle fit la traversée de l'Atlantique à destination de Londres et de Paris à bord d'un avion piloté par son mari. Elle était alors si fière de son mari qu'elle voulait faire connaître le pilote à tous les passagers.

M. et Mme Platt aimeraient pouvoir s'acheter un autre avion bientôt pour leur usage personnel.

Une femme dort à la belle étoile...

VANCOUVER, 8. (P.C.F.) — Mlle Barbara Davies est employée du gouvernement en tant que photographe et elle aime tellement son travail qu'elle accepte toutes les missions qu'on veut bien lui donner à remplir.

Une petite brunette très alerte, elle travaille au service civil depuis 1951 et elle est assistante photographe dans le domaine forestier depuis trois ans.

"En général, je dors sous la tente", dit-elle. "Quelques jeunes gens aiment dormir à la belle étoile dans des sacs de couchage pour prouver leur bravoure, mais pour ma part, j'ai énormément le plaisir à dormir sous la tente".

Une tente est un article indispensable si l'on séjourne dans le nord de la Colombie-Canadienne, car elle sert de protection contre les éléments en hiver et de refuge contre les moustiques et les mouches noires en été.

Mlle Davis a reçu un bon entraînement en photographie. Elle y avait fait ses débuts au cours de la dernière guerre en Grande-Bretagne alors qu'elle faisait partie du corps féminin de l'armée. Elle enseigna la photographie aérienne aux jeunes pilotes durant deux ans.

Mlle Davies est également une fervente de la pêche et du ski.

Elle a donné 65 années de sa vie à un journal

TORONTO, 8. (P.C.F.) — La première femme employée au Star de Toronto, Mme H. Wrigley, est décédée à l'âge de 94 ans. Elle est entrée au service de ce journal deux semaines après sa première édition en 1892.

Tout à tour sténographe, réceptionniste et caissière, elle a reçu une cape de fourrure lors de son mariage en 1903. Un exemple pour tous les gens âgés. Mme Wrigley faisait elle-même tous ses travaux d'intérieur. Elle tricotait des bas, faisait des tartes et balayait le parquet.

Avant son mariage, elle enseignait dans une école alors que son père était fermier. Quand celui-ci décida de s'acheter un commerce à Toronto, la jeune fille servit, avec sa soeur, de commis dans le négoce de son père. Mais ce travail lui parut bientôt trop limité; c'est alors qu'elle est entrée au journal, où, un jour, M. Wrigley, qui publiait un journal à l'intention des fermiers, la trouva.

Ils se rendirent à Winnipeg pour leur voyage de noces et n'en revinrent jamais.



Deux professeurs de l'Ecole des sciences ménagères de Montréal, Mlle Bernadette Dufresne et Fernande Auger, offrent gentiment des plateaux d'un savoureux canapé, tel qu'elles en confectionneront au cours d'une démonstration au prochain Salon national de l'Agriculture. Il s'agit de "roues de fortune", nom fort approprié, puisque ces délices aussi agréables à regarder qu'à déguster consistent à garnir de diverses préparations de grandes rondelles de pain de seigle ensuite taillées en sections. D'autres démonstrations culinaires, notamment sur les salades, les pâtisseries, les volailles, sont au programme des activités féminines du Salon de l'Agriculture, qui se déroulera à compter d'aujourd'hui jusqu'au 17 février au Palais du commerce de Montréal.

Mondanités

Réunion

Une importante réunion des officiers et membres de la section montréalaise de la Croix-Rouge canadienne se tiendra lundi, le 11 février, à 5 heures, à la maison de la Croix-Rouge, 2170 rue Dorchester ouest. On y procédera à l'étude des rapports, à l'élection des représentants officiels et aux affaires de la section en général.

A l'issue de l'assemblée, Mlle Helen McArthur, directrice du Service national de nursing, entretiendra les officiers et membres présents de l'organisation de la Croix-Rouge coréenne, tandis que Mme Marguerite Wilson, directrice du Service des relations extérieures, parlera de son récent voyage en Autriche pour le compte de la Croix-Rouge canadienne et du problème que posent les réfugiés hongrois en Europe.

Parade de modes

Le défilé de modes organisé par le comité des Dames auxiliaires de l'hôpital Maisonneuve et de l'Institut de cardiologie de Montréal aura lieu les 19 et 20 février prochains à 8 h. 30 du soir, en l'auditorium de l'Institut.

L'organisation de cet événement mondain a été confiée à Mmes Lucien Faucher et Jean-P.

Bousquet. La commentatrice sera Mlle Pierrette Champoux.

Ont promis d'y assister: Mmes G. Jolivet, B. Meloche, L. Marchand, L. Ferguson, J.-P. Charbonneau, G. Lesage, A. Bérubé, J.-M. Beaulieu, B. Lebrun, J.-P. Fyfe, J. Lambert, M. Lavoie, C. Laliberté, C. Léonard, P. Marsolais, E. Lépine, Mlle J. Lessard, Mmes L. Dufault, J. Dubois, J. Dumas, S. Nadeau, P. Martin, E. Raymond, R. Morin, G. Ouellette, D. Légaré, L. Maillé, R. Pallardi, J.-A. Jalbert, F. Bélanger, G. Landry, J.-C. Chapleau, J. Cloutier, Y. Lemay, J. Lalonde, V. Robert, J. Sarrazin, R. Colas, L. Jolicoeur, W. Lalonde, Mlle L. Guay, Mmes G. Gélinas, J. Rousseau, J. Bernier, A. Binda, J. Jetté, L. Larivée.

DiMichele-Blanchard

Le mariage de Mlle Marguerite Blanchard, fille de M. Raoul Blanchard, décédé, et de Mme Blanchard, avec M. Jack DiMichele, fils de M. et de Mme Constantine DiMichele, a été béni, ces jours derniers, à la chapelle du collège Loyola, par le R. P. Louis Bouchard, S.J. Pendant la cérémonie, Mlle Monaghan et le Dr Bernard Blanchard, frère de la mariée, interpréteront le programme musical. Des chrysanthèmes blancs et des palmiers décoraient la chapelle.

La mariée, qui était au bras de son frère, le Dr Guy Blanchard, de Chicago, portait une robe de tulle et dentelle blanche montée sur satin, au corsage ajusté, à manches longues et à jupe volumineuse. Son court voile de tulle était retenu par un bonnet à la Juliette rebrodé de perles et son bouquet, en cascade, était formé d'orchidées et de stéphanotis.

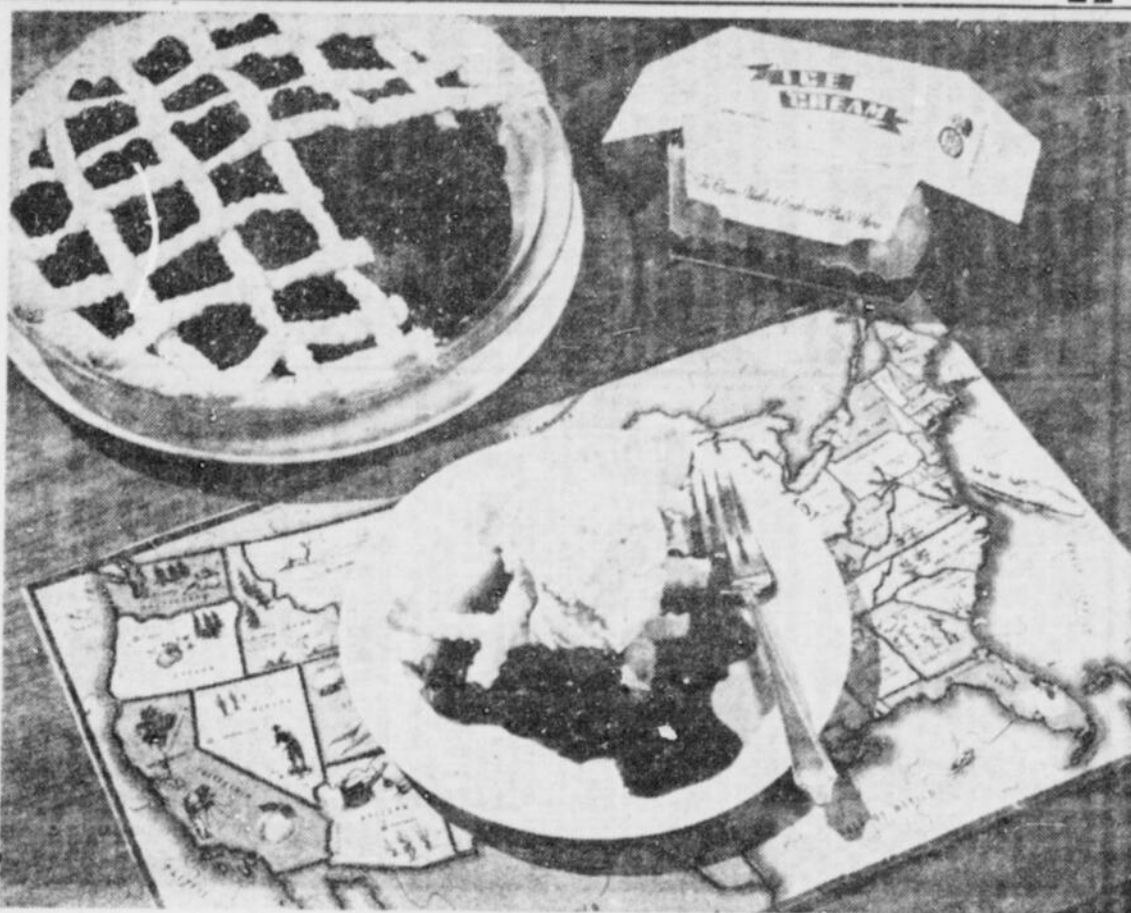
Mlle Thérèse Bernard, de Granby, dame d'honneur de sa cousine, portait une robe à jupe bouffante en chiffon bleu Dior, un bandeau harmonisé et un bouquet d'oeillets roses. M. Seraphino DiMichele était le témoin de son frère et M. John DiMichele, autre frère du marié et John Petrilli plaçaient les invités. Mme Blanchard, mère de la mariée portait une robe de dentelle champagne avec chapeau assorti et bouquet de corsage composé d'orchidées. Mme DiMichele, mère du marié, portait une robe de soie bleu Dior, un chapeau de même nuance et un bouquet de roses roses. Après la réception qui eut lieu au Ritz-Carlton, M. et Mme



Mme GERARD NOEL, présidente de la section féminine des paroisses pour la 25e campagne annuelle de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, qui aura lieu du 10 au 25 mars.



M. et Mme Jean-Baptiste NADEAU dont le mariage fut béni dernièrement à l'église St-Pierre-de-Joliette. Mme Nadeau, née Marie-Blanche BONIN, est la fille de M. et de Mme Roland Bonin. Le marié est le fils de M. et de Mme Romuald Nadeau.



Tarte aux bleuets à la mode

Garnir un moule à tarte profond de pâte brisée, le remplir avec 2½ tasses de bleuets légèrement saupoudrés de farine; ajouter ½ tasse de sucre, ¼ c. à thé de sel, parsemer de beurre en utilisant ½ c. à soupe de beurre, recouvrir de bandes de pâte, cuire au four 45 à 50 minutes.

DiMichele partira pour les Bermudes. La mariée portait alors une robe de soie beige, une jaquette de vison, cadeau du marié, un chapeau mauve et un bouquet d'orchidées. A leur retour, les nouveaux époux demeureront à Toronto.

QUEBEC

Son Exc. le lieutenant-gouverneur l'hon. Gaspard Fauteux, accompagné du major Jean-Paul Martin, A.D.C. est parti pour New-York, où il adressera la parole, aujourd'hui, à l'hôtel Biltmore sous les auspices de la Sté Canadienne de New-York.

M. et Mme Gaston Bornais ont reçu à dîner dernièrement, en l'honneur de Mlle Caroline Drouyn et de son fiancé M. Georges Faguy, à l'occasion de leur mariage prochain.

OTTAWA

Couture-Simard

En l'église Notre-Dame-de-Lorette de Hull, décorée pour l'occasion de pompons blancs et d'oeillets roses, le R. P. Auguste Morisset, o.m.i., bénissait le samedi matin le mariage de Mlle Colette Simard, fille de M. Alphonse Simard et de Mme Simard, décédée, à M. Pierre Couture, fils de M. et de Mme Josaphat Couture, tous de Hull.

Au cours de la cérémonie religieuse, MM. Marcel Bédise et Elzéar Sarrazin ont interprété un programme de chant, accompagnés à l'orgue par M. Samuel Bogé.

La mariée, conduite à l'autel par son père, portait une robe de dentelle Chantilly avec incrustation de fleurs brodées. Son voile de tulle illusion était retenu par un petit bonnet de dentelle assortie. Elle tenait un bouquet colonial composé de roses Sweetheart et de stéphanotis.

Plaçaient les invités, M. Georges Simard et M. Robert Couture. A l'issue d'une réception au Koronet Inn, les mariés partirent pour les Laurentides et Québec.

Pour voyager, Mme Couture avait choisi un costume de blin-blin bleu lavande, un petit béguin drapé et piqué d'une rose de soie cendrée. Des accessoires de suède chamois et un manteau de mouton de perse gris.

Parmi les invités venus de l'extérieur on mentionne: le Dr et Mme W. Lebrun de Ville-Marie, le Dr Henri Simard de Québec, M. Paul Simard de Drummondville, Mlle Pierrette Tourigny de St-Grégoire, M. Roger Couture de Montréal, ainsi que M. et Mme Louis Lévesque de Rockland.

Vaste programme d'expansion de recherches de la C. I. L.

L'érection, à Beloeil, d'un nouveau laboratoire de recherches sur les explosifs par la Canadian Industries Limited sera entreprise au cours de l'été. Nous communiquons aujourd'hui M. J. Watson, gérant de la Division des explosifs de la C.I.L. Selon M. Watson, la construction au coût de \$600.000 devrait être terminée dans un an.

Le nouveau laboratoire comprendra cinq bâtisses, dont un laboratoire d'épreuves dans lequel on pourra faire détonner de petites quantités d'explosifs et photographier ces détonations; un laboratoire d'épreuves de mélanges; un laboratoire d'épreuves physiques; un magasin d'expérimentation d'entreposage par tous degrés de température et d'humidité et un laboratoire de chimie. Tous ces édifices seront munis du plus récent matériel de sécurité et présenteront un extérieur agréable.

La compagnie compte actuellement à Beloeil des facilités de recherches appliquées sur les explosifs et poursuit, de plus, des recherches de base sur les explosifs au laboratoire central de recherches situé au même endroit. Les nouveaux laboratoires étendront les facilités dans ces deux phases de recherches.

Il y a présentement un personnel de 20 techniciens employés aux recherches sur les explosifs à Beloeil et on estime que ce nombre doublera d'ici cinq ans.

Le nouveau laboratoire d'explosifs est la plus récente entreprise

annoncée par la compagnie, en vertu de son programme d'expansion des recherches. Au cours des trois dernières années, la compagnie a érigé une nouvelle aile à son laboratoire central de recherches; doublé la superficie de son laboratoire de recherches sur les peintures à Toronto, actuellement le plus important et le mieux outillé de tous les laboratoires de recherches sur les peintures du Canada; agrandi son laboratoire de développement du polythène à l'usine d'Edmonton; étendu les facilités du laboratoire de recherches sur les munitions à Brownsburg tandis qu'elle entreprenait la construction d'un laboratoire des plastiques et tissus enduits à Toronto.

Une somme de près de \$3 millions a été consacrée à de nouvelles facilités de recherches au cours de cette période. De plus, la compagnie dépense annuellement près de \$2.000.000 à la poursuite de recherches.

Retraites fermées

A la Villa Notre-Dame du Rosaire, il y aura des retraites fermées pour dames et demoiselles, du 15 février au 10 avril prochain.

15-17 février: Jeunes filles; 22-24 fév.: Employées de bureau; 1-3 mars: Jeunes filles; 8-10 mars: Employées de bureau; 11-13 mars: Dames; 1-3 avril: Employées de magasin; 8-10 avril: Retraites de piété, dames et demoiselles.

Cette tendre moitié



— Nous retournerons demain pour profiter des aubaines de la maison "Au bon marché".

CONDUITES D'EAU

HURTEAU,
JACOB,

-LEONARD,
ST-URBAIN,
ST-URBAIN,
ST-VALLIERE,
ST-ZOTIQUE,
ST-ZOTIQUE,
STE-CATHERINE,

ETE-CLAIRE,
TACHÉ,
TAILLON,
TAILLON,
TAILLON,

TANGUAY,
TARDIVEL,
TARDIVEL,
TARDIVEL,
TARIBERT,
TELLIER,
TELLIER,
TATLOP,
THACKERAY,
TILGULS,
TOLHURST,
TOLHURST,
TOLHURST,
TOLHURST,
TRACY,
3e AVENUE,
3e AVENUE,
3e AVENUE,
3e AVENUE,
VALMONT,
VERREAU,
VERREAU,
VERVILLE,
VERVILLE,
VERVILLE,
VIANNEY,
VIAU,

VICTOR-DORE,
VICTORIA,
VICTORY,
VICTORIA,

21e AVENUE,
WAVELL,

WAVERY,
WEST-WORTH,
WEST-WORTH,
WEST BROADWAY,
WESTBURY,
WESTMINSTER,
WILDERTON,
WOLSELEY,

ZOTIQUE-RACIO,
VICTORIA
21e AVENUE.

de donne par
ou parties de rue
Westmount la base et
fournie par la City

Bureau du Greffier
Hôtel de ville.
Montréal, le 8 fév.

"La m
déclare

Le mai
"stupide" e
mocratie, c'
Il a dit que
plan Dozois n
possible que q
et à la naïveté
naux, et grâce
gouvernement
Québec.

Parlant aux
technique réu
l'hôtel Berkele
de la Société
Poly, le maire
peuple devait s
qui ont en ma
jusqu'à aux proc
Il a dit qu'il
de ses concito
27, qui autori
l'Office municip
salubre, office
l'exécuteur de l
le plan Dozois!

LES J

"Les journa
Maire," ont fai
pas à cette lo
mauvaise dans
dit que de 70 p
tion montréal
plan Dozois.

ILLE

Répandant i
étudiant qui l
la validité d'u
testée, le main
"La session
miner, à Québe
semaines, on
Maintenant, c'
main, ce sera
Mais la manu
obligée de fer
que soit le no
aura passés, il
tén à souligner
venir".

On sait que
sé par le gouv
pour "rendre"
de l'Office de
Son contenu n
sa totalité, pu
encore été imp

"Il n'est pas
draupeau, "q
aussi populair
des lois pour
futurs illégal

Il a rappelés
lutions signées
Croteau (le pr
ont toutes dé
galité par le
Ville.

"Lui et s

LA MAJORITÉ
l'HÔTEL BERKELEY
diants de l'école
des étudiants
Polytechnique

Préfecture-Gare Saint-Jacques, jusqu'au nord du côté nord de la Place des Cent-Anciens, une distance de 542 pieds ;
sud Raimond vers l'est, une distance de 23 pieds ;
nord Chabanel vers le sud, une distance de 207 pieds ;
int. nord Sauvé, une distance de 41 pieds ;
int. St-Zotique, une distance de 62 pieds ;
est et ouest de Lemay, une distance de 72 pieds ;
int. 43e Avenue, une distance de 74 pieds ;
43e à 42e Avenue, une distance de 342 pieds ;
est St-Denis à St-Vallier, une distance de 146 pieds ;
St-Avenue à 9e Avenue vers l'est, P.T., une distance de 1,560 pieds ;
suffre à Bernard, une distance de 548 pieds ;
sud Gouin à Henri-Bourassa, une distance de 113 pi.;
nord Notre-Dame à Dubuisson, une dist. de 131 pi.;
sud Notre-Dame vers le sud, une distance de 343 pi.;
nord Sherbrooke au nord Fortin-Janzen, une distance de 590 pi.;
sud McNeill à sud Dazé, une distance de 596 pieds ;
Meaplet à Charles-Gill, une distance de 482 pieds ;
Benjamin-Sulte à Meaplet, une distance de 742 pieds ;
Charles-Gill à Nicolas-Perrot, une distance de 452 pi.;
c/o, int. nord de Salaberry, une distance de 17 pi.;
c/e, int. nord de Bruleville, une distance de 66 pieds ;
Curatiers vers l'est, une distance de 121 pieds ;
Bohé vers le sud, une distance de 191 pieds ;
int. est 42e Avenue, une distance de 40 pieds ;
des Sapins vers l'ouest et le sud, une dist. de 284 pi.;
sud Chabanel à Legendre, une distance de 316 pieds ;
Beauharnois vers le sud, une distance de 254 pieds ;
sud Goulin vers le sud, une distance de 100 pieds ;
Dand vers le nord, une distance de 378 pieds ;
c/e, Dazé à Gouin, une distance de 885 pieds ;
int. sud Jeanne, une distance de 40 pieds ;
Moson à Laurier, une distance de 165 pieds ;
Bellevue vers le nord, une distance de 667 pieds ;
sud Notre-Dame vers le sud, P.T., une dist. de 40 pi.;
Sherbrooke vers le nord, P.T., une distance de 963 pi.;
St-Zotique à Bélanger, une distance de 1,045 pieds ;
int. Sherbrooke, P.T., une distance de 44 pieds ;
Ste-Catherine au sud Dorchester, P.T., une distance de 129 pieds ;
St-Joseph à Laurier, une distance de 405 pieds ;
Cadillac vers l'ouest, une distance de 152 pieds ;
int. de Salaberry, une distance de 72 pieds ;
Desrochers vers le nord, une distance de 347 pieds ;
int. Sauvé, une distance de 58 pieds ;
int. Legendre, une distance de 50 pieds ;
sud McNeill vers le sud, une distance de 380 pieds ;
int. Chabanel, une distance de 100 pieds ;
nord Beauharnois vers le nord, une dist. de 128 pi.;
sud Chabanel vers le nord, une distance de 292 pi.;
Henri-Bourassa vers le sud, une distance de 292 pi.;
nord Belanger vers le sud, une distance de 74 yards ;
Park & de la Savane, une distance de 818 pi.;
c/o, Namur à Buchan, une distance de 206 pieds ;
c/e, Namur à Park, une distance de 423 pieds ;
Park & de la Savane, une distance de 818 pi.;
LaRondeillère à 53e Avenue, P.T., une distance de 1,108 pieds ;
nord Belanger aux limites nord, une dist. de 180 pi.;
Paisleur à ouest Wentworth, C.S.L., une distance de 574 yards ;
Sauvé vers le sud, une distance de 386 pieds ;
MacKenzie à Mather, C.S.L., une distance de 456 pieds ;
Guelph à Waverly, C.S.L., une distance de 573 pieds ;
int. Coffee, une distance de 16 pieds ;
int. de Salaberry, une distance de 72 pieds ;
Guelph à Kildare, C.S.L., une distance de 875 pieds ;
Guyer à Bedford, une distance de 247 pieds ;
Kildare vers le nord Guyar-Côté, une distance de 472 pi.;
Guelph à Kildare, C.S.L., une distance de 875 pieds ;
Edmond-Valade à Jean-Tournai, une dist. de 699 pi.;
Côte Ste-Catherine à Bourret, une distance de 353 pi.;
int. Sherbrooke, P.T., une distance de 44 pieds ;
Les présentes avis aux contribuables qui résident sur les rues ci-dessus mentionnées qu'ils devront payer à la Cité de Montréal avant le tarif établi, qui se servent ou non de l'eau.

LE GREFFIER DE LA CITÉ,
Charles-Edouard Longpré.

"Majorité ne mène pas",
le maire Drapeau

Maire Drapeau a affirmé, hier, qu'il était "faux" d'affirmer que, dans une démocratie, la majorité qui mène.

Dans la "popularité" du maire Drapeau avait été rendue grâce à l'impression de certains journaux de la "dictature" du maire de la province de Québec.

Les étudiants de Polytechnique, hier soir, sous les auspices des conférences de la ville, ont rappelé que le maire soumettait à ceux de l'administration, certaines élections.

Ils déplorait l'attitude des journaux, "qui auraient bloqué contre le bill de création de la cité de l'habitation qui veut supplanter la municipalité pour réaliser ses projets."

BUREAUX

"L'avis," dit M. le maire, n'est s'attaquant à peu salubre, loi son essence." Il a 75% de la population est opposée au projet.

GALITES

La question d'un nouveau mandat demandant quand il serait 27 serait con-a-dit :

"Une viabilité se ter-ce, il y a quelques années passait le bill 27. Le fait est le bill 58 : peut-être le bill 60. L'écriture sera bientôt en nos portes. Quel nombre de bills qu'elle aura des illégales pour des années à venir."

Le bill 58 a été passerment provincial légale "la création de l'habitation salubre." Les past connus dans le monde le bill n'a pas primé.

"Possible," dit M. un gouvernement, est le quel soit, fasse légaliser toutes les lois."

que les deux réso-pal le commissaire (président de l'Office) xont été taxées d'illé-gaux Contenus de la n comité peuvent

continuer à adopter des illégalités autant qu'ils veulent...", dit M. le Maire.

M. Drapeau a critiqué les éditeurs socialistes. Il a dit que ceux-ci lui avaient fait savoir qu'ils accordaient leur appui au plan Doisneau parce que 55 corps publics le faisaient eux-mêmes.

"Mais ces corps publics", d'affirma M. Drapeau, "me disent à leur tour qu'ils accorderont leur support au plan Doisneau parce que les journaux le font. Personne, apparentement, n'a étudié le plan."

"Les journaux ne veulent pas que j'avance la date des élections municipales", a protesté le maire, "sans savoir mes raisons pour ce faire".

"Un éditeur m'a admis que son journal avait beaucoup trop manifesté en faveur du plan Doisneau mais qu'il était maintenant trop tard pour reculer. C'est le cas de plusieurs conseillers..."

L'OPIINION

Le maire a fait remarquer que l'opinion du peuple n'était pas nécessairement l'opinion telle qu'elle vancée par les journaux.

"C'est faux de prétendre", dit-il, "que la majorité doit mener. Le peuple même lorsqu'il est temps de voter, pense le maire, mais quant l'administration a été choisie, il faut s'en remettre aux élus et ne pas chercher à en changer les décisions politiques."

"Même si tous ses concitoyens signaient une pétition demandant au maire de démissionner, ce dernier ne serait pas tenu de les écouter", croit S.H. le maire Drapeau.

****Le budget...**
(Suite de la lire page)

Les dispositions relatives à l'augmentation de l'impôt des corporations ont été prises dans un bill qui a reçu récemment sa première lecture à l'Assemblée législative. En vertu de cette mesure l'impôt provincial sur les profits des corporations serait augmenté de sept à neuf pour cent.

En présentant le bill, le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a dit qu'il n'en résultera pas de double imposition étant donné que les corporations pourront réduire le neuf pour cent de leurs impôts fédéraux. M. Gagnon a indiqué que l'augmentation de cette taxe rapportera à la province environ \$1 million.

(Continued from page 1)

une somme additionnelle de \$4,000,000 par année.

La province ajoutera à ses recettes un montant de péréquation de \$35,000,000, en vertu d'une offre faite par le fédéral aux provinces demeurées à l'écart des ententes fiscales fédérales-provinciales. La province de Québec a refusé de participer à ces accords avec le gouvernement fédéral à l'expiration des ententes du temps de guerre.

RECETTES ET DEPENSES

M. Gagnon prévoit pour l'année financière commençant le 1er avril des recettes de \$473,321,750 et des dépenses — ordinaires et en immobilisation — de \$471,467,860. Le surplus anticipé est de \$1,853,890.

Quant à l'année qui prendra fin le 31 mars, les recettes ont été estimées à \$432,806,000 et les dépenses à \$448,116,000, laissant un déficit de \$15,310,000.

Le surplus de l'année 1955-1956 avait été de \$294,552.

Dans un discours de 16,700 mots, M. Gagnon annonce que l'impôt provincial sur le revenu des particuliers, imposé en 1954, rapportera environ \$37,000,000 au cours de la prochaine année à comparer à \$35,000,000, cette année.

L'impôt provincial équivalait environ à 15 pour cent de l'impôt fédéral. Les contribuables du Québec ont l'autorisation de détruire jusqu'à concurrence de dix pour cent de leur impôt fédéral.

RECETTES ACCRUES

M. Gagnon a dit que les recettes provinciales continueront d'augmenter, traduisant ainsi "l'expansion économique de la province". Les dépenses auront également tendance à augmenter parce que les demandes faites au gouvernement provincial augmentent constamment.

Les recettes pour la présente année financière seront de \$25,000,000 de plus que celles de 1955-56 et de \$58,539,500 de plus que le ministre des Finances l'avait prévu dans le discours du budget de l'an dernier.

Les rentrées de l'impôt sur le revenu ont augmenté de \$3,000,000; le produit de la taxe sur l'essence a augmenté de \$8,000,000 et le produit des permis et des enregistrements de véhicules-moteur a augmenté de \$3,000,000.

DEPENSES

Les dépenses pour cette année ont été de \$40,000,000 de plus qu'en 1955-56, et de \$74,914,573 de plus que le ministre l'avait prédit dans son dernier discours du budget.

M. Gagnon a dit que les dépenses sans précédent de l'année en cours, qui atteindront \$448,116,000, comprennent \$332,604,000 en dépenses ordinaires, \$30,215,000 pour le service de la dette et \$85,297,000 pour les dépenses en immobilisation.

Aux comptes ordinaires, y compris le service de la dette, la province aura un surplus de \$69,987,000 cette année. L'argent servira à payer le gros des dépenses pour des travaux de caractère permanent au titre du compte en immobilisation.

En 1957-58, les dépenses de \$471,467,860 comprendront \$354,133,860 en dépenses ordinaires, \$31,684,000 pour le service de la dette et \$85,370,000 pour les dépenses en immobilisation. Aux comptes ordinaires, le surplus est estimé à \$87,223,890.

M. Gagnon dit que la situation financière de la province est bonne et signale qu'au cours des dix dernières années la province a payé, à même les recettes ordinaires, environ 90 pour cent de toutes les dépenses en immobilisation, au total de \$559,016,770.

Du 31 mars 1945 au 1er avril 1956, la dette nette de la province a été réduite de \$308,243,441 à \$265,322,345.

La dette per capita a été réduite de \$85 à \$76 depuis un an et elle est maintenant inférieure à la moyenne per capita de la dette de toutes les autres provinces. La moyenne pour toutes les provinces est de \$157, dit-il.

M. Gagnon déclare que la province ne peut dépenser autant qu'elle le souhaiterait pour des travaux permanents.

"Si le gouvernement provincial pouvait percevoir tous les revenus auxquels il a droit en vertu de la constitution, d'autres augmentations des dépenses en immobilisation seraient sûrement utiles et nécessaires."

Le gouvernement de Québec, on le sait, soutient que le gouvernement fédéral devrait accorder aux provinces une plus grande part des champs de taxation.

M. Gagnon dit que Québec n'aura à signer aucune entente, à louer ou à céder aucun droit de taxation pour obtenir un paiement fédéral de péréquation. Cela, dit-il, représente une amélioration par rapport aux propositions fiscales fédérales-provinciales antérieures.



(Photo Roger Janelle - La Patrie)

est ainsi que s'est exprimé hier, à la parole du plan Dorzois aux études par la Société de conférences de la Corporation de l'École de la Société étudiante des École Polytechnique.

**"La majorité ne mène pas",
déclare le maire Drapeau**

Le maire Drapeau a affirmé, hier, qu'il était "stupide" et "faux" d'affirmer que, dans une démocratie, c'est la majorité qui mène.

Il a dit que la "popularité" du plan Dozois n'avait été rendue possible que grâce à l'imprudence et à la naïveté de certains journaux, et grâce à la "dictature" du gouvernement de la province de Québec.

Parlant aux étudiants de Polytechnique réunis, hier soir, à l'hôtel Berkeley, sous les auspices de la Société des conférences de Poly, le maire a rappelé "que le peuple devait se soumettre à ceux qui ont en mains l'administration, jusqu'aux prochaines élections".

Il a dit qu'il déplorait l'attitude des concitoyens, "qui auraient dû se lever en bloc contre le bill 27, qui autorise la création de l'Office municipal de l'habitation salubre. Office qui veut supplanter l'exécutif de la cité pour réaliser

LES JOURNAUX

"Les journaux", a dit M. le Maire, "ont failli en ne s'attaquant pas à cette loi peu salubre, loi mauvaise dans son essence." Il a dit que de 70 à 75% de la popula-

tion n'est pas mise au courant, mais qu'il était maintenant trop tard pour reculer. C'est le cas du plusieurs conseillers..."

L'OPINION

Le maire a fait remarquer que l'opinion du peuple n'était pas nécessairement l'opinion telle qu'a-

ILLEGALITES

Répondant à la question d'un étudiant qui lui demandait quand la validité du bill 27 serait contestée, le maire a dit :

"C'est faux de prétendre", dit-il, "que la majorité doit mener. Le peuple mène lorsqu'il est temps de voter, pense le maire, mais quand l'administration a été choisie, il faut s'en remettre aux élus."

« La session va bientôt se terminer », à Québec. Il y a quelques semaines, on passait le bill 27. Maintenant, c'est le bill 58; demain, ce sera peut-être le bill 60. Mais la manufacture sera bientôt obligée de fermer ses portes. Quel que soit le nombre de bills qu'elle

On sait que le bill 58 a été passé par le gouvernement provincial pour « rendre légale » la création de l'Office de l'habitation salubre.

Il n'est pas possible, dit M. Drapeau, "qu'un gouvernement, aussi populaire qu'il soit, fasse des lois pour légaliser toutes les futures illégalités".

Il a rappelé que les deux résolutions signées par le commissaire Croteau (le président de l'Office) ont toutes deux été taxées d'illégalité par le Contentieux de la Ville.

"Lui et son comité peuvent



LA MAJORITE, DANS UNE DEMOCRATIE, NE MENE PAS ! — L'hôtel Berkeley, S.H. le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, entouré d'étudiants de Polytechnique. Photographies avant le dîner-causerie organisée par les étudiants de Polytechnique, de g. à d. : M. Brouillette, président de Polytechnique; M. le maire; M. Gabriel Meunier, président de la conférence de Poly et M. Godefroy, directeur de l'enseignement.

l'essence a augmenté de \$8,000,000 et le produit des permis et des enregistrements de véhicules-moteur a augmenté de \$3,000,000.

DEPENSES
Les dépenses pour cette année ont été de \$40,000,000 de plus qu'en 1955-56, et de \$74,914,573 de plus que le ministre l'avait prédit dans son dernier discours du budget.

en cours, qui atteindront \$448,116,000, comprennent \$332,604,000 en dépenses ordinaires, \$30,215,000 pour le service de la dette et \$85,297,000 pour les dépenses en immobilisation.

Aux comptes ordinaires, y compris le service de la dette, la province aura un surplus de \$69,987,000 cette année. L'argent servira à payer le gros des dépenses pour des travaux de caractère permanent au titre du compte en immobilisation.

En 1957-58, les dépenses de \$471.467,860 comprendront \$354,413,860 en dépenses ordinaires, \$31,684,000 pour le service de la dette et \$85,370,000 pour les dépenses en immobilisation. Aux comptes ordinaires, le surplus est estimé à \$27,222,800.

M. Gagnon dit que la situation financière de la province est bonne et signale qu'au cours des dix dernières années la province a payé, à même les recettes ordinaires, environ 90 pour cent de toutes les dépenses en immobili-

La dette per capita a été réduite de \$85 à \$76 depuis un an

M. Gagnon déclare que la province ne peut dépenser autant qu'elle le souhaiterait pour des

"Si le gouvernement provincial pouvait percevoir tous les revenus auxquels il a droit en vertu de la constitution, d'autres augmentations des dépenses en immobilisation seraient sûrement utiles et

Le gouvernement de Québec, on le sait, soutient que le gouvernement fédéral devra accorder aux provinces une plus grande part des champs de taxation.

à signer aucune entente, à louer ou à céder aucun droit de taxation pour obtenir un paiement fédéral de péréquation. Cela, dit-il, représente une amélioration par rapport aux propositions fiscales fédérales-provinciales antérieures.



(Photo Roger Janelle—La Patrie)

est ainsi que s'est exprimé hier, à
parlant du plan Dozois aux étu-
diants par la Société de conférences
de la Corporation de l'Ecole
et de la Société estudiantine des
Ecole Polytechnique.





"Les Sept Merveilles du Monde" sera le prochain Cinérama

Après le succès phénoménal de "This Is Cinerama" et de "Cinerama Holiday," la troisième production Cinerama sera présentée au Théâtre Impérial pour la première fois le 4 avril. Lowell Thomas nous décrit ce film comme le plus extraordinaire des trois productions Cinerama. Les faits et chiffres sont par eux-mêmes étonnants. "L'envergure de l'expédition entreprise pour filmer les scènes des "Sept Merveilles du Monde", dit Thomas, "dépasse de cent coudées celle de n'importe quelle autre production de Hollywood."

A bord de son avion B-25, Paul Mantz, pilote acrobatique, filma, en février 1953, la première scène aérienne des "Sept Merveilles du Monde." Mantz, en deux voyages successifs, fit deux fois le tour du monde, soit une distance totale de 80.000 milles. Dans son voyage aux quatre coins de la terre, l'équipe de Cinérama avait à sa disposition deux avions: le premier n'était autre que le bombardier de Mantz, converti à l'occasion en studio cinématographique, et "Cinerama Clipper", qui fut baptisé de son nom à Rome avant son départ pour Tokyo. Ce dernier fit de nombreuses et longues étapes durant lesquelles les cameramen à bord tournèrent des scènes en Afrique et en Asie Mineure. En tout, ils visitèrent quarante pays sur les quatre continents.

800.000 pieds de négatif furent utilisés. Au fur et à mesure, le négatif fut enveloppé dans de la glace sèche et expédié par avion aux laboratoires Technicolor, en Californie, pour être développé. On a calculé que la longueur de film laissée dans la salle de découpage égale la distance séparant New-York de Boston. Un million de

pieds du ruban sonore fut utilisé par les ingénieurs du son.

L'équipe eut à parler de nombreuses langues. Mais la plupart des ordres qu'il fallut donner durent être expliqués par un langage de signes. Pour la tenue des comptes, maintes complications se posèrent, dues à la variété des monnaies, telles que la lire italienne, le shilling de l'Afrique, le franc belge, la livre égyptienne, la roupie indienne, la piastre du Cambodge, le yen du Japon et, enfin, le pical de l'Arabie Séoudite.

Les compagnies de films se font toujours un point d'honneur de parler de l'immense nombre de figurants employés dans un film. Ainsi, bien que le compte exact n'en ait pas été fait, le nombre de personnes figurant dans *Sept Merveilles du Monde* est évalué par Thomas à environ un million de personnes.

Les matinées symphoniques

Voici le programme de la matinée symphonique sous la direction de Wilfrid Pelletier, demain après-midi au Plateau:

Marche Rakoczy, Liszt; Résumé de la musique du 19^e siècle, époque romantique; Norma (extraits), Bellini.

Musique de ballet: Verdi: Damnation de Faust (extraits); Berlioz: Carmen (extraits); Bizet: Freischütz (extraits); Weber: Trauenerlei, Schumann; Chevauchée de la Walkyrie, Wagner; Concerto no 2 (1^{er} mouvement), Beethoven; Soliste: Hélène Huard, Toy Trumpet Scott.

AU FESTIVAL

"The Heiress"

LETHBRIDGE, 8. (P.C.F.). — Le festival dramatique de l'Alberta, qui durera cinq jours, a débuté cette semaine avec la présentation de "The Heiress", interprétée par les Lethbridge Playgoers.

L'adjudicateur, Cecil Bellamy, a accueilli la pièce avec enthousiasme en disant qu'il s'agissait d'un "bon spectacle, un exemple de ce que peut accomplir un travail rigoureux". Il a particulièrement noté la mise en scène et les décors.

La pièce était dirigée par Daphne Manson et la mise en scène était de Bruce Busby. La troupe est dirigée par Hugh Buchanan.

LE PLUS JOLI HAREM DU CINEMA

C'est dans le cadre pittoresque et suranné "d'une maison close" parisienne du second Empire que se déroulent les principales scènes d'"Elisa" (Prod. Films Richebé-Paris Overseas) le grand film en Eastmancolor que Roger Richebé a réalisé d'après "La fille Elisa", le célèbre roman d'Edmond de Goncourt et dont Dany Carrel et Serge Reggiani sont les vedettes. Les pensionnaires fort séduisantes de cet établissement toléré par la police et réprouvé par la morale sont incarnées par les plus jolis espoirs du cinéma français. C'est ainsi que Micheline, Gary, Anne-Marie Mer-sen, Claude Godard, Sara Stephan, Françoise Brillé, Alice Bourgoïn,



LA REVOLTE HONGROISE RECONSTITUEE DANS LES STUDIOS DE TV DE RADIO-CANADA —

Toute la terreur, et le drame humain de la récente révolte hongroise seront reconstitués le 17 février sur le réseau de TV de Radio-Canada, dont le poste CBMT de Montréal. Les acteurs seront les réfugiés hongrois qui ont vécu ces heures tragiques. De gauche à droite: Irene Tovisky, Attila Kostya, le directeur Ron Weyman et Imre Pongrancz. Le jeune Attila a douze ans et dans la pièce il revivra ce qu'on lui montrait à l'école communiste soit planter des explosifs et lancer des bombes.

etc... personnifient ces filles légères et ravissantes qui répondent aux pittoresques surnoms de "Gobe la Lune", "Grisette", "Peurette", et "Bijou".

AU PLATEAU

Un concert réussi de musique russe

Igor Markevitch a mis en particulière évidence toutes les ressources de la musique russe au dernier concert de l'Orchestre symphonique. Il a su, de chaque pièce, extraire l'essence même de la musique qui la caractérisait; aussi bien de la musique de Prokofiev, dont la première symphonie est toute faite de nuances et de douceur, que de celle de Stravinsky, dont la note toute personnelle qu'il a communiquée à l'exécution de sa Suite No 2 pour petit orchestre, a d'abord provoqué un certain étonnement dans l'auditoire qui, en dernier ressort, l'a vivement et chaleureusement applaudi.

George London dans l'interprétation de trois airs de "Boris Godounov" de Moussorgsky, a réussi une performance qui demeurera parmi l'une des plus éclatantes de nos concerts du Plateau. Sa voix ample, souple, au registre à la fois plein et nuancé, emplissait littéralement la salle. Encadré par le chœur des "Jeunes musicales" que son directeur, Marcel Laurencelle, sut toujours maintenir dans son rôle, George London fut un Boris comme il nous est rarement donné d'en entendre de plus vivant et de plus sincère. Acteur autant que chanteur, il a évoqué le milieu et le climat qu'était celui dans lequel Boris exprimait son monologue ou faisait ses adieux avant de mourir. Cette mort elle-même, il l'a "vécue", si l'on peut dire, avec une intensité dramatique qui nous la rendait à la fois réelle et littéralement palpable.

Dans la seconde partie du concert, le Chœur des "Jeunes Musicales", dans son interprétation des Danses Poloviennes, a fait ressortir toutes les ressources dont il est capable, pour mettre en évidence, en s'appuyant sur l'orchestre, ses qualités propres. Quant à la Grande Pâques russe, Markevitch l'a traduite avec un souci d'artiste qui nous en faisait saisir tous les aspects et aussi les nuances que l'on note trop souvent dans ce que l'on prend pour de l'ampleur et qui souvent n'est que tintamarre.

On peut être assuré que Markevitch ne déçoit jamais. Dans ce concert de musique russe, il a encore réussi à étonner bon nombre de ceux qui pensaient parfaitement le connaître.

D. O'L.

L'Eglise surveille le cinéma, la radio et la télévision dans le monde

Une première rencontre du Comité de direction du Centre National du cinéma, de la radio et de la télévision, (secteur français) avec les directeurs récemment nommés des Centres diocésains, avait lieu les 18, 19 et 20 janvier, à Montréal. Dix-sept diocèses étaient représentés à cette réunion dirigée par Son Excellence Mgr Emilien Frenette, président de la Commission épiscopale de l'Éducation, de la presse, de la radio et du cinéma, de la Conférence Catholique Canadienne.

Cette rencontre avait pour but de préparer l'organisation du Centre national officiellement créé par Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques français du Canada en novembre dernier.

A cette occasion, le directeur du Centre National, M. l'abbé Lucien Labelle, de Saint-Jean, avait invité les membres de l'Office Catholique International du Cinéma tenu à La Havane du 3 au 10 janvier.

Voici un bref compte-rendu de ces journées: Son Excellence Mgr Frenette ouvre d'abord la session d'étude par un substantiel exposé sur la pensée de l'Eglise en matière de Cinéma, de Radio et de Télévision. Il insiste surtout sur l'aspect positif des enseignements des Souverains Pontifes en cette matière et s'attache à montrer l'importance accordée à ces moyens de diffusion par l'Eglise et par les divers organismes catholiques internationaux à travers le monde, notamment par la Commission Pontificale pour le Cinéma, la Radio et la Télévision ainsi que par l'O.C.I.C. et les nombreux centres nationaux qui lui sont rattachés.

M. le chanoine Jean Bernard du Luxembourg, président de l'O.C.I.C. fait ensuite un bref exposé du rôle joué par la Commission Pontificale et par l'O.C.I.C. sur le plan international, tandis que le Rév. Père Charles Reinert, S.J., de Suisse, assistant ecclésiastique auprès de l'O.C.I.C. et directeur national du Centre de Zurich, présente aux prêtres présents l'organisation catholique internationale "Unda" chargée des problèmes de la radiodiffusion et de la télévision.

Ces exposés substantiels et enrichissants sont suivis de communications par les invités des pays étrangers, (France, Belgique, Al-

lemagne, Luxembourg, Suisse et Argentine), sur les techniques de l'apostolat du cinéma, de la radio et de la télévision dans leurs pays respectifs et sur les résultats obtenus jusqu'à aujourd'hui.

Les participants assistent ensuite à une conférence de Me Pierre d'André, de Paris, président de la Centrale Catholique du Cinéma, de la Radio et de la Télévision de France sur "les moyens de formation du sens critique et de la conscience en matière de cinéma et de télévision".

La dernière journée de cette rencontre est employée à l'étude de projets d'organisation d'un Centre National canadien (secteur français) du cinéma, de la Radio et de la télévision, ainsi que des Centres diocésains. Des documents élaborés de façon assez précise sont soumis à l'attention des membres présents, concernant la nature, le but et les moyens d'action de ces organismes et plus particulièrement des diverses commissions qui devront se partager le travail à l'intérieur du Centre national et des Centres diocésains. C'est ainsi que sont étudiés successivement les projets des commissions suivantes: Commission nationale de classification morale des films, Commission d'information, Commission de la radio et de la télévision, Commission de l'enfance, Commission de la jeunesse, Commission des adultes.

Son Excellence Mgr Emilien Frenette, président de ces journées d'étude, tire les conclusions et exprime le souhait que tous les diocèses se mettent à l'œuvre le plus tôt possible pour une action concertée et efficace dans le domaine de l'information et de la formation des fidèles face au cinéma, à la radio et à la télévision.

A l'affiche

PRINCESS

"NIGHTFALL"

Aldo RAY — Brian KEITH

LOEWS

A l'affiche

"THE TEAHOUSE OF THE AUGUST MOON"

en couleurs

Marlon BRANDO — Glenn FORD

A l'affiche

PALACE

"The Girl Can't Help It"

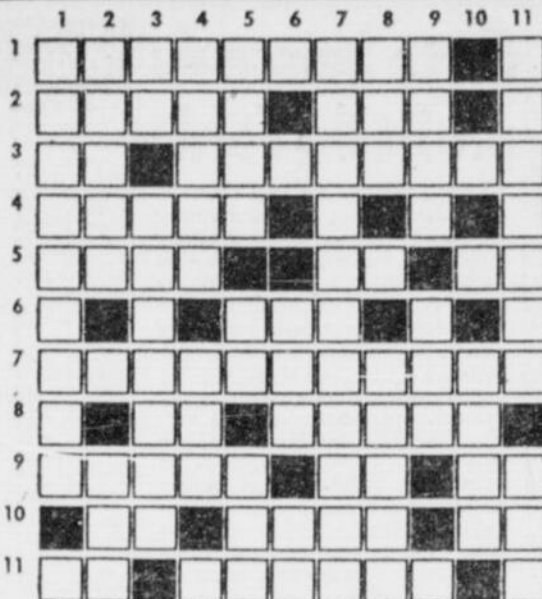
en couleurs

Tom EWELL — Jayne MANSFIELD



A L'ORPHEUM — William Campbell, au centre, est l'étoile du film: "Cell 2455, Death Row", un film Columbia basé sur le livre de Caryl Chessman, écrit dans le corridor des cellules des condamnés à mort de San Quentin. Ce film passera dès aujourd'hui à l'Orpheum.

Mots Croisés de la "Petite"



HORIZONTALEMENT

- 1 — Action de boucaner.
- 2 — Chaîne de montagnes de l'Asie centrale — Qui n'est pas cult.
- 3 — Article simple — Outil qui sert à marquer et à piquer le bois.
- 4 — Caprice extravagant.
- 5 — Tenter avec hardiesse — Posséder — En les.

Solution du problème d'hier

QUADRATRICE
USTIONA
ETESSITURE
RAIDEIRA
INFREQUENTE
MUEEUREG
OTRIVELA
NESUERAIL
ILTETARDI
ELUSUCNOIS
ERESEMERE

- 6 — Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer.
- 7 — Cri de joie, d'approbation.
- 8 — Inflammation des synoviales du poignet — Bouclier de Pallas.
- 9 — Observer secrètement — Symbole chimique du sodium — Conjugaison.
- 10 — Symbole chimique de l'aluminium — Qui a une saveur rude et désagréable — Article simple.
- 11 — Année — Allonger par traction.

VERTICALEMENT

- 1 — Sorte de saut du cheval.
- 2 — Chef suédois qui prit le titre de roi (1001-1026) — Partie considérable du vêtement.
- 3 — Ancienne note de la gamme — Bergerie.
- 4 — Donner le lustre à une étoffe — La plus vile populace.
- 5 — Lieu où l'on bat le grain — Symbole chimique du calcium — Mammifère rongeur.
- 6 — Principe de vie — Note de la gamme.
- 7 — Aller de compagnie.
- 8 — Volonté — Mitre à trois couronnes.
- 9 — Rivière de France — Habitation des oiseaux.
- 10 — Organe de la vue.
- 11 — Homme de métier — Coupé jusqu'à la peau.

Incendie rue Saint-Hubert

Nos sapeurs ont eu à combattre hier après-midi, pendant près d'une heure, un incendie qui a fait de sérieux dégâts dans une maison de rapport de la rue St-Hubert, près Rachel.

L'alarme a été sonnée à 4 h. 06 hier après-midi et les pompiers se sont rendus à l'appartement n° 8, au 4281, rue St-Hubert. Ce logis est occupé par M. et Mme A. Flynn.

D'après le rapport des pompiers, le feu a commencé dans une chambre et s'est rapidement communiqué aux murs et au plafond de la pièce. Les sapeurs ont dû percer les murs.

Les dommages dans l'appartement sont assez étendus mais on rapporte qu'il est encore habitable. Un peu plus d'une heure après leur arrivée sur les lieux les pompiers s'étaient rendus maîtres de l'incendie, terminé le nettoyage et regagnaient leurs casernes.

En tout, une vingtaine d'hommes des casernes 14 et 16, sous les ordres du capitaine A. Letendre, puis du chef de district Victor Hébert, ont combattu les flammes. Ils n'ont eu à employer qu'un jet.

Les brise-glaces au Lac St-Pierre

Les brise-glaces D'Iberville et Ernest Lapointe, du ministère des Transports, continuent aujourd'hui de s'attaquer aux glaces épaisses qui recouvrent le lac St-Pierre en aval de Sorel.

Mercredi, le D'Iberville a descendu le fleuve pour aller briser un petit embâcle qui s'était formé à l'embouchure de la rivière St-Maurice, près de Trois-Rivières.

Les deux navires remontent le fleuve dans leur tâche annuelle de libérer le chenal du St-Laurent afin de faciliter la débacle du printemps. Ils devront briser de grandes étendues de glace solide avant d'arriver à Montréal.

Prix des denrées

Voici les cours des denrées transmis à Montréal par le ministère de l'Agriculture :

Oufs : prix de gros aux centrales de campagne, en cageots de bois : extra-gros, 40 ; gros, 39 ; moyens, 37 ; oeufs de poulettes, 34 ; B, 33 ; C, 28. Arrivages, 332. Beurre : arrivages de stockage, 58 ; arrivages ordinaires, 58. Beurre frais enveloppé, 59-60 ; beurre frais de stockage, 58½-59½ ; beurre frais ordinaire, 58½.

Fromage : franco de la fabrique, Ontario blanc, 34, coloré, 34 ; livré à Montréal, Québec blanc, 33, coloré, 33 ; Ontario blanc, en gros, 35½, coloré, 35½ ; Québec blanc, en gros, 34, coloré, 34.

Pommes de terre : nouvelles rouges de Floride, 50 livres, 3.00-3.25 ; Maine, 10 livres, 30 ; Nouveau-Brunswick, 75 livres, 1.90-2.00, 50 livres, 1.20-1.25, 10 livres, 28-30 ; Ile du Prince-Edouard, 75 livres, 2.25-2.40.

Hausse à Chicago

CHICAGO, 8. (P.A.F.) — Les cours de la majorité des secteurs de la Bourse des Grains de Chicago accusaient hier une forte tendance à la hausse.

Toutefois, les prix de la fève soya, avisés dès le début de la journée, étaient à la baisse en fin de séance. Les cours du seigle ont réalisé des gains importants ; les cours du blé ont gagné du terrain, mais, vers la fin de la séance, ont été bousculés par une course aux bénéfices.

Vers la fin de la première heure, le blé était ¾ de cent plus haut, mars 2.32 ; le maïs, inchangé à ¾ plus haut, mars 1.23½ ; l'avoine, inchangée à ¼ plus bas, mars 75 ; le seigle, ¼-¾ plus haut, mars 1.34½ ; les fèves soya, ¼-1 plus bas, mars 2.45.



Divers concours au Salon National de l'Agriculture

Différents concours auront lieu pendant le 5ième Salon National de l'Agriculture qui aura lieu du 8 au 17 février prochain, au Palais du Commerce, à Montréal. Plus de \$3,000 en argent et 20 trophées seront ainsi remis aux lauréats. Il s'agit des concours suivants :

Un concours des kiosques du Salon, pour tous les visiteurs du Salon, indistinctement. Ce concours est bilingue et il y aura remise de \$100 en prix.

Un concours d'appréciation de vaches laitières, pour jeunes ruraux exclusivement. Commandité par l'Association Holstein du Québec, avec en prix une génisse enregistrée.

Un concours d'industrie laitière, pour concurrentes déléguées par les clubs régionaux de l'Association Holstein du Canada, section

du Québec. Chaque soir du 11 au 15 février inclusivement, il y aura remise de \$140 en prix (au total \$700).

Un concours de poussins d'un jour, pour couvoirs coopératifs et privés. Remise de divers rubans.

Un concours de danses folkloriques, pour groupes représentatifs, sous les auspices des Cercles de Fermières. Les 9, 12 et 13, remise chaque soir de \$125, avec en plus, le 13, un trophée "champion provincial".

Un concours littéraire, pour jeunes gens et jeunes filles groupés par catégories collégiales. Remise totale de \$240.

Un concours de connaissances agricoles, oral et par correspondance, avec remise de 15 bourses de \$80 chacune et de 20 trophées.

Enfin, une enquête-concours sur la famille terrienne de l'année, sous les auspices de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec. Concours national, avec remise de \$200 à la famille lauréate ; de plus \$100 sont alloués pour la rédaction définitive de la monographie de cette famille.

Tous ces prix et trophées seront remis officiellement par le Salon et présentés par les représentants des commanditaires de ces concours, en séance solennelle dimanche le 17 février, à 3 hres p.m., au Salon National de l'Agriculture.

Grains irréguliers au Winnipeg Exch.

WINNIPEG, 8. (PCF) — L'irrégularité des prix et la faiblesse de la demande commerciale ont eu pour effet, hier, de restreindre considérablement l'activité du marché de la Bourse des Grains de Winnipeg.

Toutefois, on signale des ventes de lin au Japon et aux pays du continent européen. L'intérêt manifesté à l'égard de l'avoine et de l'orge avait un caractère strictement domestique ; les cours du seigle, en baisse au début de la séance, se sont raffermis par la suite.

On signale les envois de blé suivants : 370,000 boisseaux à l'Autriche ; 75,000 boisseaux à la Belgique ; 70,000 boisseaux à la République fédérale de Bonn ; 65,000 boisseaux au Royaume-Uni.

Avoine : mai, ¾ de cent plus bas à 75 ; juillet, ¾ plus bas à 73½ ; octobre, ¾ plus bas à 73½. **Orge** : mai, ¾ plus bas à 1.02 ; juillet, ¾ plus bas à 1.01½ ; octobre, ¾ plus bas à 1.00½. **Lin** : mai, ½ plus haut à 3.05½ ; juillet, ½ plus haut à 2.95 ; octobre, ½ plus haut à 2.86½. **Seigle** : mai, ¾ plus bas à 1.23½ ; juillet, ¾ plus bas à 1.22½ ; octobre, ¾ plus bas à 1.21½.

Fruits et légumes au marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 h. 30 de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

Pommes : Mar. tranquille, McIntosh, "C", -1.75-2.00, pommes d'entrepôt frigorifique, belles, 2.50-3.00 le minot.

Ail : Mar. inc. de 25 à 40c la tresse, suivant la grosseur.

Betteraves : Mar. inc. 1.25-1.50 pour 50 lbs.

Carottes : Mar. inc. 1.25-1.35 pour 50 lbs.

Choux : Mar. inc. 1.10-1.25 pour 50 lbs, choux chinois, 2.50-2.75 le cageot.

Navets : Mar. tranquille, 1.00-1.25 le minot.

Oignons : Mar. inc. jaunes, 2.25, type espagnol 1.50-1.75, rouges, 1.50-1.75 pour 50 lbs.

Poireaux : Mar. inc. gros, 75c-1.00, petits 25 à 50c la douzaine.

Salsifis : Mar. bien limité, 1.25 la doz. de paquets.

Prix fermes des bovins au marché

Les bovins se sont vendus à des prix fermes ou en baisse de \$1, cette semaine, sur les marchés à bestiaux de Montréal.

L'Ouest a expédié 135 bovins, l'Ontario 600 et le Québec, environ 520.

Les bouvillons se sont échangés lentement à des prix en baisse de 50 cents à \$1. Les autres catégories de bovins ont été généralement stables.

Les lots mélangés de bouvillons de choix et de bonne qualité ont donné \$19-19.50, les moyens et les bons \$18-18.75, les moyens \$16-18, les communs \$10-15 ; les génisses moyennes \$12-14.50, les communes \$8-11.50.

Les bonnes vaches ont obtenu \$11-12, quelques-unes \$12.50, les moyennes \$9.50-11, les communes \$8.50-9.50, les très communes \$7-8.50, quelques-unes \$5 ; les bons taureaux \$12.50-14.50, les communs et les moyens \$10-12, quelques-uns \$8.

Les prix des veaux de lait sont demeurés fermes tandis que ceux des veaux d'herbe ont fléchi de 50 cents. Les veaux de lait de choix et de bonne qualité ont trouvé preneurs à \$24-27, quelques-uns \$28, les communs et les moyens \$15-23 ; les veaux d'herbe \$12-13, les sujets d'un an \$7-11.50.

Quelque 870 porcs et truies ont été offerts en vente sur le marché de l'ouest. Les porcs ont été fermes ou en hausse de 26 cents. Environ 450 porcs de catégorie A ont rapporté \$32.50, 400 autres \$31.50-32. Les truies ont monté de \$1 ou \$2 à \$26.

Il y a eu 1,000 porcs et truies en vente sur le marché de l'est depuis le début de la semaine. Les porcs, demeurés fermes, se sont vendus \$30.50 plus \$1.50 par carcasse. Un lot de 97 a obtenu \$31 plus \$1.50. Les truies ont monté de \$2 à \$21, plus une prime de \$2.

Les agneaux de qualité moyenne ont rapporté \$18-19, les communs \$13 ; les moutons \$6-11.

Contrats d'une valeur de \$9,373,247 accordés

OTTAWA, 8. (PCF) — Le ministère des travaux publics a accordé durant janvier des contrats se totalisant par \$9,373,247, a-t-on annoncé jeudi.

Pour les constructions nouvelles, les contrats se sont élevés à \$8,896,570. Pour la réparation et l'entretien, ils ont été de \$469,702. Enfin il y a eu un contrat de dragage au montant de \$6,975.

Le plus gros contrat a été accordé à Argo Construction Company, de Westmount. Il est de \$3,344,000. La compagnie Argo s'est engagée à construire à Saint-Jean, Terre-Neuve, un immeuble de la Douane.

Au nombre des autres contrats se trouvent ceux-ci :

A Paul Boucher, de Henryville, Québec, \$24,993 pour une annexe et des réparations à l'immeuble de Phillipsburg, Québec ; au même Paul Boucher de Henryville, \$42,900 pour la construction d'un immeuble de la Gendarmerie royale à Saint-Jean, Québec ; à Thomas Fuller Construction Limited, d'Ottawa, \$2,398,594 pour un immeuble du gouvernement dans la capitale fédérale ; à Thomas Fuller Construction également, \$791,529

pour la construction à Ottawa d'un immeuble servant de laboratoire relatif aux incendies ; à Ross Meagher Limited, d'Ottawa, \$413,000 pour la remise à neuf de Mortimer Building dans la capitale ; et à Colonial Construction Company, de St-Jean, T.-N., \$25,200 pour la réparation d'un immeuble fédéral dans cette ville.

Emprisonnés dans une bâtisse en feu

STE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, 8. (PCF) — Deux personnes ont subi des brûlures hier soir dans l'incendie qui a ravagé l'immeuble abritant deux usines, à Ste-Anne-de-la-Pérade, sur la rive nord du St-Laurent.

Jean-Marc Grymard, âgé de 23 ans, et André Larose, âgé de 16 ans ont été emprisonnés dans la bâtisse peu après le début de l'incendie qui a éclaté vers 7 heures. Quelque 70 personnes étaient à l'emploi des deux entreprises commerciales, la Champlain Company et la Classy Shirt Company.



UNE SEULE FOIS

M. Albert Buisson, à l'Académie Française, évoquait récemment sa jeunesse devant M. André Maurois :

— Mon père ne s'est fâché qu'une seule fois : ce fut un soir quand il me trouva lisant un livre au coin du feu... — Vous ne faisiez aucun mal, observa M. Maurois.

— Non, bien sûr, mais j'ai oublié de vous dire qu'il n'y avait pas de cheminée dans la pièce et que j'avais allumé un feu de bois au milieu du salon...

AVIS AUTORISÉ

C'est une réunion d'hommes mariés. Ces dames ne sont pas là, aussi ces messieurs ne se privent-ils pas de leur causer du sucre sur le dos.

L'un d'eux résume bientôt l'impression générale :

— En somme, la femme est un animal à idées courtes et à cheveux longs.

— Et encore, reprend un des assistants...



— Ah, non, je t'en prie, ne viens pas chanter ici.

tante, maintenant elle a aussi les cheveux courts.

JEAN RIGOLE

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

Marché irrégulier en fermeture.
—Variations étroites.

C'est encore l'irrégularité qui prévalait hier à la fin d'une paisible séance de la Bourse de Montréal. Les fluctuations n'ont pas été très sensibles, excédant rarement un point. La fermeté avait caractérisé le marché au cours de la matinée.

Dans le secteur des métaux communs, les titres ont conservé leur fermeté à l'exception d'Aluminium qui a baissé d'un point. Dans le secteur des pétroles raffinés, McColl, Canadian et B. A. ont réalisé des gains d'un demi point. Les pipe-lines ont connu une hausse semblable. Dans les aciéries, Algoma est resté stationnaire, mais Stelco a baissé de 3-4 de point.

Dans le secteur des papeteries, International et Price ont monté de quelques fractions de points. Dans le secteur des services publics, Southern Canada Power a monté d'un point. Les bâtiments ont baissé quelque peu mais les banques ont conservé leur habitude fermeté.

Les valeurs minières tendaient à baisser.

Au total, dans le compartiment des valeurs industrielles, 47,500 actions ont changé de mains; le virement des valeurs minières s'est élevé à 690,700. Des 281 émissions transigées, 69 étaient à la hausse, 91 à la baisse et 121 stationnaires. On a signalé 20 nouveaux sommets et 35 nouveaux bas pour l'année.

En fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit : les banques ont baissé de 0.13 à 54.65; les services publics ont monté de 0.3 à 142.2; les industrielles ont baissé de 0.1 à 282.7; les titres non classés ont monté de 0.1 à 235.9; les papeteries ont monté de 5.21 à 1317.68; et les mines d'or ont baissé de 0.71 à 73.11.

	Haut	Bas	Ferm.
505 Abitibi	31 1/2	31 1/4	31 1/2
100 Acad. All. CA	30	29	29
71 Algoma	115 1/2	114 1/2	114 1/2
711 Aluminium	114 1/2	113 1/2	113 1/2
800 Alcan	46 1/2	46 1/4	46 1/2
225 Ang. Pulp	53 1/2	53 1/4	53 1/2
25 Anglo Tel. pr.	41 1/2	41 1/4	41 1/2
55 Argus Corp.	16 1/2	16 1/4	16 1/2
100 Argus 2.50 pr.	42	42	42
350 Asbestos	30 1/2	30 1/4	30 1/2
560 Atlas Steel	27 1/2	26 1/2	26 1/2
167 Bk. Montreal	52	52	52
200 Bk. N. Scotia	37 1/2	37 1/4	37 1/2
305 Bank Can. Nat.	42 1/2	42	42
60 Bath Power A.	56 1/2	56 1/4	56 1/2
717 Bell Tel.	45 1/2	45 1/4	45 1/2
50 Bowater pr.	43 1/2	43 1/4	43 1/2
391 Bowater	5 1/2	5 1/4	5 1/2
3964 Brazil	8 1/2	8 1/4	8 1/2
235 B. A. Oil	46 1/2	46 1/4	46 1/2
5 BC Elec pr.	48 1/2	48 1/4	48 1/2
400 BC Forest	13 1/2	13 1/4	13 1/2
915 BC Power	44 1/2	44 1/4	44 1/2
10 B. C. Phone	43 1/2	43 1/4	43 1/2
50 Bldg. Prod.	30 1/2	30 1/4	30 1/2
55 Calg. Power	64 1/2	64 1/4	64 1/2
445 Can. Cement	28 1/2	28 1/4	28 1/2
326 Can. Cement pr.	27 1/2	27 1/4	27 1/2
105 C. I. Fndry	37 1/2	37 1/4	37 1/2
75 C. Rang. Com.	54 1/2	54 1/4	54 1/2
426 C. Brew	24 1/2	24 1/4	24 1/2
250 C. Brew pr.	26 1/2	26 1/4	26 1/2
25 C. Bronze	27 1/2	27 1/4	27 1/2
209 C. Can. A.	13 1/2	13 1/4	13 1/2
390 C. Celanese	13 1/2	13 1/4	13 1/2
50 C. Celan 1.75 pr.	29 1/2	29 1/4	29 1/2
100 C. Celan pr. \$1.	15 1/2	15 1/4	15 1/2
100 C. Chem. Celan.	8 1/2	8 1/4	8 1/2
1 C. Cottons	10 1/2	10 1/4	10 1/2
1000 C. Husky	15 1/2	15 1/4	15 1/2
400 C. I. L.	17 1/2	17 1/4	17 1/2
25 Cdn. Locom.	25 1/2	25 1/4	25 1/2
427 Cdn. Oil	28 1/2	28 1/4	28 1/2
545 C. P. R.	30 1/2	30 1/4	30 1/2
50 C. Petrofina pr.	24 1/2	24 1/4	24 1/2
85 C. Vickers	20 1/2	20 1/4	20 1/2
60 Comb. Enterpr.	10 1/2	10 1/4	10 1/2
610 Cons. M. & Smelt	26 1/2	26 1/4	26 1/2
350 Corby A.	15 1/2	15 1/4	15 1/2
75 Cr. Zeller	20 1/2	20 1/4	20 1/2
940 Dist. Reagram	30 1/2	30 1/4	30 1/2
675 Dom. Bridge	22 1/2	22 1/4	22 1/2
1200 D. Coal pr.	8 1/2	8 1/4	8 1/2
100 Dom. Corset	13 1/2	13 1/4	13 1/2
50 Dom. Dairies	7 1/2	7 1/4	7 1/2
50 Dom. Fndry	29 1/2	29 1/4	29 1/2
10 Dom. Glass	52 1/2	52 1/4	52 1/2
1500 Dom. Stl. ord.	20 1/2	20 1/4	20 1/2
300 Dom. Stores	42 1/2	42 1/4	42 1/2
150 Dom. Tar	12 1/2	12 1/4	12 1/2
200 Dom. Tar pr.	21 1/2	21 1/4	21 1/2
1330 Dom. Textile	8 1/2	8 1/4	8 1/2
50 Donohue	27 1/2	27 1/4	27 1/2
304 Dow Brew	30 1/2	30 1/4	30 1/2
200 Dow. Pont.	19 1/2	19 1/4	19 1/2
150 Eddy Match	27 1/2	27 1/4	27 1/2
30 Electrolux	11 1/2	11 1/4	11 1/2
200 Fam. Players	15 1/2	15 1/4	15 1/2
75 Foundation	22 1/2	22 1/4	22 1/2
355 Fraser	30 1/2	30 1/4	30 1/2
100 Gafneau	29 1/2	29 1/4	29 1/2
225 Gen. Dynam.	57 1/2	57 1/4	57 1/2
20 G. L. Paper	39 1/2	39 1/4	39 1/2
200 Gypsum	24 1/2	24 1/4	24 1/2
245 Home Oil 'A'	12 1/2	12 1/4	12 1/2
1250 Home Oil 'B'	11 1/2	11 1/4	11 1/2
25 How. Smith	35 1/2	35 1/4	35 1/2

1505 Hudson Bay	81	81	81
332 Imp. Oil	54 1/2	54 1/4	54 1/2
700 Imp. Tob.	11 1/2	11 1/4	11 1/2
2000 Imp. Tob. pr.	5 1/2	5 1/4	5 1/2
425 Ind. Accept.	24 1/2	24 1/4	24 1/2
325 Inland C. pr.	17 1/2	17 1/4	17 1/2
656 Int. Nickel	100 1/2	100 1/4	100 1/2
104 Int. Paper	97 1/2	97 1/4	97 1/2
200 Int. Pete. ad.	47 1/2	47 1/4	47 1/2
155 Int. Util.	50 1/2	50 1/4	50 1/2
355 Inter P. L.	51 1/2	51 1/4	51 1/2
25 Labatt	18 1/2	18 1/4	18 1/2
115 Macmill. B.	31 1/2	31 1/4	31 1/2
2090 Mas. Harris	6 1/2	6 1/4	6 1/2
25 Mas. Harris pr.	85 1/2	85 1/4	85 1/2
337 McColl Front.	63 1/2	63 1/4	63 1/2
50 Mersey pr.	47 1/2	47 1/4	47 1/2
30 Mitchell Rdt. A.	10 1/2	10 1/4	10 1/2
10 c-Mitchell Rdt. B	200 1/2	200 1/4	200 1/2
100 Molsons A.	23 1/2	23 1/4	23 1/2
350 Mont. Locom.	15 1/2	15 1/4	15 1/2
25 Morgan	21 1/2	21 1/4	21 1/2
65 Nat. Steel Car.	27 1/2	27 1/4	27 1/2
348 Noranda	50 1/2	50 1/4	50 1/2
78 Oglivie	32 1/2	32 1/4	32 1/2
50 Page Hersey	114 1/2	114 1/4	114 1/2
25 Penmans	23 1/2	23 1/4	23 1/2
415 Powell Rly.	41 1/2	41 1/4	41 1/2
925 Power Corp.	60 1/2	60 1/4	60 1/2
250 Price Bros.	54 1/2	54 1/4	54 1/2
50 Price Bros. pr.	86 1/2	86 1/4	86 1/2
25 Que. Power	28 1/2	28 1/4	28 1/2
25 Roe AV	17 1/2	17 1/4	17 1/2
50 Rolland B.	20 1/2	20 1/4	20 1/2
391 Royal Bank	70 1/2	70 1/4	70 1/2
750 Royaltie	18 1/2	18 1/4	18 1/2
50 Royaltie pr.	34 1/2	34 1/4	34 1/2
200 St. Law. Cem. A.	15 1/2	15 1/4	15 1/2
625 St. Law. Corp.	16 1/2	16 1/4	16 1/2
50 St. Law. A. pr.	97 1/2	97 1/4	97 1/2
460 Shawinigan	84 1/2	84 1/4	84 1/2
28 Shawinigan A.	43 1/2	43 1/4	43 1/2
100 Shliffert pr.	25 1/2	25 1/4	25 1/2
200 Simpsons	20 1/2	20 1/4	20 1/2
30 Southern	32 1/2	32 1/4	32 1/2
700 Sou. Can. Power	56 1/2	56 1/4	56 1/2
835 Steel of Can.	65 1/2	65 1/4	65 1/2
100 Tor. Dom. Bk.	46 1/2	46 1/4	46 1/2
2000 Tread Oil	850 1/2	850 1/4	850 1/2
100 Un. Steel	16 1/2	16 1/4	16 1/2
100 Walk. G. W.	69 1/2	69 1/4	69 1/2
100 Webb & K.	285 1/2	285 1/4	285 1/2
25 Zellers	24 1/2	24 1/4	24 1/2

Bourse de Toronto

TORONTO, 8. (PCD) — Pour la quatrième fois en cinq jours, les cours de la Bourse de Toronto ont baissé hier. Ayant irrégulièrement monté au début de la séance, les prix ont soudainement baissé en fermeture.

L'indice des métaux communs a accusé la plus forte baisse, soit 1-3-4. L'indice des industrielles a aussi baissé d'un point; l'indice des pétroles de l'Ouest a perdu un point.

Au total, 4,639,000 actions ont changé de mains; c'est le plus faible virement de la semaine. Au cours de la première heure de la séance, les transactions ont été bâclées rapidement; l'activité était intense.

C'est au cours des 30 dernières minutes que les gains péniblement accumulés se sont transformés en perte.

En fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les industrielles ont baissé de .98 à 455.56; les mines d'or ont monté de .17 à 76.01; les métaux communs ont baissé de 1.80 à 210.52; les pétroles de l'Ouest ont baissé de .22 à 155.71.

Baisse prévue de la production d'acier

NEW-YORK, 8. (P.A.) — La production d'acier aux Etats-Unis cette année ne serait pas si considérable que prévue, affirme Iron Age dans sa dernière livraison. Le grand magazine affirme, en effet, qu'elle atteindrait le volume de 1956, qui a été de 117,000,000 de tonnes de lingots. Au début de janvier, Iron Age avait indiqué que la production de 1957 accusait probablement une hausse de 3,000,000 de tonnes.

Cette réduction ne serait pas attribuable à une diminution immédiate de la demande. Les aciéries produisent actuellement à plein rendement et elles n'éprouvent aucune difficulté à écouler leur production. Toutefois, Iron Age prévoit que, pendant le deuxième et le troisième trimestre de l'année, les industries réduiront peut-être le volume de leurs commandes. Il semble cependant que les fabricants de véhicules-moteur ne sauraient abaisser davantage le niveau de leurs stocks et qu'ils seront forcés d'acheter plus d'acier si la vente des nouveaux modèles progresse suffisamment.

Iron Age remarque encore que

Bourse canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
4400 Abitibi Lbr	100	95	100
75 Anglo Pulp	36 1/2	36 1/4	36 1/2
1120 Anglo Nfld	9 1/2	9 1/4	9 1/2
750 Brown Co.	15 1/2	15 1/4	15 1/2
50 Can. Dom. Sugar	23 1/2	23 1/4	23 1/2
50 Cdn. Ing. Rand	46 1/2	46 1/4	46 1/2
10 Cdn. Int. Inv. 5 pr	88 1/2	88 1/4	88 1/2
22 Cdn. Power	5 1/2	5 1/4	5 1/2
10 Cons. Div. Sec. pr	35 1/2	35 1/4	35 1/2
735 Cons. Paper	36 1/2	36 1/4	36 1/2
5 Crown Zellerbach	49 1/2	49 1/4	49 1/2
70 c-Dom. Oilcloth	29 1/2	29 1/4	29 1/2
100 c-Dom. Woollens	100 1/2	100 1/4	100 1/2
133 Ford 'A'	102 1/2	102 1/4	102 1/2
100 Int. Paints 'A'	8 1/2	8 1/4	8 1/2
500 Lambert 'A'	11 1/2	11 1/4	11 1/2
25 Melchers pr.	10 1/2	10 1/4	10 1/2
50 Mexican Lte	12 1/2	12 1/4	12 1/2
320 Minn. Ont. Pap.	29 1/2	29 1/4	29 1/2
210 Moore	53 1/2	53 1/4	53 1/2
25 Power Corp. pr.	44 1/2	44 1/4	44 1/2
500 Prem. Steel	4 1/2	4 1/4	4 1/2
40 Traders Fin.	38 1/2	38 1/4	38 1/2
175 Tr. Mtn. Oil Pipe	111 1/2	111 1/4	111 1/2
100 Un. Gas	64 1/2	64 1/4	64 1/2
100 Waterman Pen	9 1/2	9 1/4	9 1/2
25 Westeel Prod.	17 1/2	17 1/4	17 1/2

MINES, PETROLES

1000 Altex Oil	25 1/2	25 1/4	25 1/2
1000 Ameranium	14 1/2	14 1/4	14 1/2
10000 Anthracite Mng	23 1/2	23 1/4	23 1/2
1000 Artadia Nickel	180 1/2	180 1/4	180 1/2
2000 Arno Mines	9 1/2	9 1/4	9 1/2
1000 Atlas	9 1/2	9 1/4	9 1/2
850 Bailey Selb	17 1/2	17 1/4	17 1/2
3300 Baker Talc	108 1/2	108 1/4	108 1/2
48000 Bandoway	34 1/2	34 1/4	34 1/2
3500 Barvallee	30 1/2	30 1/4	30 1/2
19900 Bateman Bay	85 1/2	85 1/4	85 1/2
1000 Beatrice R. L.	10 1/2	10 1/4	10 1/2
1000 Belle Chib	17 1/2	17 1/4	17 1/2
2000 Bonnyville Oil	26 1/2	26 1/4	26 1/2
500 Boreal R. M.	9 1/2	9 1/4	9 1/2
2000 Bouzang G.	95 1/2	95 1/4	95 1/2
4500 Brunhurst	15 1/2	15 1/4	15 1/2
100 Brunswick Mng	925 1/2	925 1/4	925 1/2
30000 Burnite	29 1/2	29 1/4	29 1/2
1500 Burnt Hill	100 1/2	100 1/4	100 1/2
200 Calalta Pete	140 1/2	140 1/4	140 1/2
200 Cal. Edmonton	25 1/2	25 1/4	25 1/2
1500 Calumet Uran.	8 1/2	8 1/4	8 1/2
1600 Campbell Chib	10 1/2	10 1/4	10 1/2
2000 Cdn. Adm. Oil	50 1/2	50 1/4	50 1/2
200 Cdn. Atlantic Oil	620 1/2	620 1/4	620 1/2
300 Cdn. Collieries	6 1/2	6 1/4	6 1/2
200 Cdn. Devonian	600 1/2	600 1/4	600 1/2
2000 Cdn. Lithium	39 1/2	39 1/4	39 1/2
500 Cdn. Met.	360 1/2	360 1/4	360 1/2
3100 Canuba Man	47 1/2	47 1/4	47 1/2
1000 Capital Lith.	40 1/2	40 1/4	40 1/2
8000 Carnegie M.	15 1/2	15 1/4	15 1/2
4500 Cartier Mal	6 1/2	6 1/4	6 1/2
2500 Celta Dev.	6 1/2	6 1/4	6 1/2
1100 Cent. Leduc	705 1/2	705 1/4	705 1/2
3000 Cheskirk	19 1/2	19 1/4	19 1/2
2650 Chib. Jacques	310 1/2	310 1/4	310 1/2
1100 Chib. Mng	325 1/2	325 1/4	325 1/2
2600 Chipman Lake	38 1/2	38 1/4	38 1/2
6600 Cleveland Cpr	22 1/2	22 1/4	22 1/2
5000 Cons. Bi Ore	16 1/2	16 1/4	16 1/2
4300 Cons. Denison	18 1/2	18 1/4	18 1/2
2200 Cons. Halliwell	100 1/2	100 1/4	100 1/2
500 Cons. Monpas	14 1/2	14 1/4	14 1/2
3500 Cons. Que. Yello	18 1/2	18 1/4	18 1/2
813 Continental M.	500 1/2	500 1/4	500 1/2

Taux bancaires réduits à 5%

LONDRES, 8. (Reuters) — La Grande-Bretagne a réduit à 5 pour cent son taux d'escompte bancaire. C'est là une baisse d'un demi d'un pour cent. Il s'agit du taux de l'intérêt chargé sur l'argent emprunté.

En février l'an dernier, ce taux avait été augmenté d'un pour cent et porté ainsi à 5 et demi pour cent. Le but de cette majoration, c'était de réduire les emprunts et d'enrayer l'inflation.

En annonçant la baisse, le chef du Trésor, M. Peter Thorneycroft, qui parlait alors aux Communes, a pris bien soin d'affirmer que le

AVIS D'ENREGISTREMENT

Conformément aux dispositions de l'Article 1571d du Code Civil, avis est, par les présentes, donné de l'Enregistrement au bureau d'enregistrement de Montréal le 29e jour de janvier 1957, sous le numéro 1252180, d'une vente faite le 28e jour de janvier 1957 par Labelle Textiles Co. (Inc.) dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est dans le district judiciaire de Montréal, à La Banque Toronto-Dominion de toutes les créances et comptes aux livres, présents et futurs, maintenant exigibles, qui lui sont dus ou qui lui appartiennent et les créances et comptes aux livres qui peuvent devenir exigibles, de devenir dus ou lui appartenir jusqu'à et incluant le 27e jour de janvier 1962.

Daté ce 7e jour de février 1957.
La Banque Toronto-Dominion.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

On donne par la présente avis que Claus Elstorpff, chauffeur, de la cité de Westmount, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à sa session présente ou prochaine pour demander un bill de divorce d'avec son épouse, Dame Sabina Werkmeister, domestique, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, alléguant adultère.

Signé à Ottawa, ce 25e jour de janvier, 1957.

ABELSON & MARCUS,
Avocats du Requérent.
74, rue Sparks,
Ottawa, Ontario.

gouvernement continue de lutter contre l'inflation. Notre politique à ce sujet n'est nullement changée a-t-il précisé.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que VASYL DUDKA, menuisier, de la Cité et District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente, prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse DAME KATHLEEN KELLY, de la Cité et District de Montréal, Province de Québec, Canada, pour causes d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 6 février, 1957.
(Signé) HARRY BLANK, avocat,
660 ouest, rue Ste-Catherine,
Montréal, Qué.
Procureur du requérant

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que VIRGINIA MARSHALL STANFORTH, de la Cité de Verdun, Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la suivante, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux, CHARLES MOSHER, CURLE STANFORTH, préposé de station, de la Cité de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 14ième jour de janvier 1957.

BIRTZ, POULJOT & MERCURE,
Procureurs de la requérante,
Suite 858, Edifice Sun Life,
Montréal 2, P.Q.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Elizabeth Ann Vedder Chadwick, de la Cité de Dorval, dans le district de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, Richard Vaux Chadwick, architecte, de Ville Mont-Royal, dans le district de Montréal, dans la Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, dans la Province de Québec, ce 6ième jour de février, 1957.

(signé) ANN V. CHADWICK
Requérante.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que KARL SCHUBERT, orfèvre, de la cité et du district de Montréal, province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, lors de la présente session ou de la suivante pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, RUTH KATE WEINELT SCHUBERT, ménagère, de la ville de St-Eustache, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, 22 janvier 1957.
Gregory CHARLAP,
Solliciteur du requérant.
Suite 604
Edifice University Tower
660 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Qué.

AVIS DE REQUETE EN DIVORCE

Avis est par les présentes donné que CAIRLAN LAWRENCE EARLE GAGNON, instituteur, autrefois de Montréal et demeurant actuellement à Toronto, Province d'Ontario, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente session et, si nécessaire à la session suivante, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son épouse MARGARET ELUNED MORRIS GAGNON, ménagère autrefois de Montréal et actuellement demeurant à Londres, Angleterre, pour cause d'adultère.

Montréal, 23 janvier 1957.
A. J. ROSENSTEIN,
Procureur du requérant.
1117 Ste-Catherine ouest, Ch.
208, Montréal.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME PAULINE JAROWYJ, sténographe, de la Cité et District de Montréal, Province de Québec, Canada, s'adressera au Parlement du Canada, à la présente, prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux VACLAV KRYNLAK, de la Cité et District de Victoria, Province de la Colombie-Britannique, Canada, pour causes d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 18 janvier 1957.

ALEXANDER BIEGA,
Procureur de la requérante
60, rue Saint-Jacques ouest,
Suite 102,
Montréal, Qué.

La Patrie

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Annonces ordinaires — Edition quotidienne: 24¢ du mot, avec minimum de 30¢ par insertion. Edition du dimanche: 5¢ du mot, avec minimum de 75¢ par insertion. Samedi et dimanche: 7¢ du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion.

Gros caractères, interlignes, alinéas — Les annonces en gros caractères ou avec lignes espacées ou en retrait sont comptées à la ligne agate (14 lignes agates au pouce de hauteur). Edition quotidienne: 8¢ la ligne agate (\$1.12 au pouce). Edition du dimanche: 25¢ la ligne agate (\$3.50 au pouce). Samedi et dimanche: 33¢ la ligne agate (\$4.62 au pouce).

Naissances, fiançailles, mariages, décès, remerciements, services anniversaires, messes de requiem, In Memoriam — Edition quotidienne: 2¢ du mot, avec minimum de 75¢ par insertion. Edition du dimanche: 3¢ du mot, avec minimum de \$1.00 par insertion. Samedi et dimanche: 5¢ du mot, avec minimum de \$1.75 par insertion.

A VENDRE, DIVERS

SET de salle à manger, poêle combiné "Gurney" et stores en toile. S'adresser CR. 7-7013.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin-chirurgien gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, maladies urinaires, vénériennes, diabète, obésité. 816 rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR. 5252.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI

DEMANDONS REPRESENTANT BILINGUE

Fabricants de Calendriers-Reclame et de spécialité demandent énergique représentant bilingue pour la ville de Montréal. Nous possédons une bonne série d'articles et payons promptement les commissions. Aucune objection à un a-côté, article non-compétitif. Répondre en donnant âge, expérience et numéro de téléphone. Casier postal 351, La Patrie, Montréal.

AGENTS DEMANDES

VENDEURS. — Disposez-vous de temps libre? Augmentez vos revenus en vendant à plein temps ou à temps partiel nos 225 produits garantis, aimés du public. Bons territoires vacants. Commission avantageuse. Deux spécimens avec gratis chaque mois.
JITO, Dept. 2, 5130 St-Hubert, Montréal.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné que BARBARA FAY HOWARD, opératrice, des Cité et District de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la session présente, ou si sa demande n'est pas alors entendue, à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, CHARLES RODOLPHE GOULET, assistant des ventes, des Cité et District de Montréal, dans la Province de Québec, pour cause d'adultère.

Montréal, le 23 janvier, 1957.
Buchanan, MacGregor, McAllister & Ewasew,
Procureurs de la Requérente.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

Jeunes gens demandés
pour faire partie
du Corps des
BLINDÉS

L'armée canadienne a formé un troisième régiment de blindés qui viendra renforcer sa force régulière. Le 8e Hussard canadien (Princesse Louise), un des plus vieux régiments au Canada, a été appelé à remplir cette tâche. Les jeunes gens remplis d'idéal et d'ambition, trouveront dans le corps des blindés, une vie à la fois intéressante et profitable. Le régiment aura son quartier général au camp Gagetown au Nouveau-Brunswick et l'un de ses escadrons sera cantonné à Valcartier. Les jeunes gens de la langue française trouveront dans ce régiment une place qui répondra à leurs aspirations. Vous bénéficierez de tous les avantages qu'offre l'Armée canadienne: emploi stable, bonne paye, plan de pension, etc. Servez votre pays dans l'une des plus glorieuses unités blindées de l'Armée canadienne. Adressez-vous au centre de recrutement:

772 ouest, rue
Sherbrooke,
Montréal, Qué.
Tél.: AV. 8-8133

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

Le Chant DE LA MORTE

REPRODUCTION AUTORISEE PAR LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES

109 suite

Sur elle, la Hutte du Diable produisait un effet diamétralement opposé à celui qu'elle provoquait chez Margarita.

Elle voulut entrer dans la cabane.

On y voyait encore une table grossière, ainsi qu'un escabeau sans doute fabriqué par le mystérieux ermite.

Pas de trace de couche.

L'habitant de la Hutte du Diable devait dormir sur un lit de feuilles sèches, ou peut-être même sur la terre nue.

Germaine-Marie sentit son coeur se serrer.

— Allons-nous-en! dit-elle.

— Est-ce que, vous aussi, vous auriez peur? interrogea René Desgenets.

— Non! assura la jeune fille. Je reviendrai sûrement. Mais, en ce moment, je désire m'éloigner. Continuons notre promenade. J'es-

père que nous ne nous perdrons pas!

Les deux fiancés quittèrent la Hutte du Diable.

Quelques instants s'écoulèrent...

Puis il y eut un léger bruit dans un fourré voisin...

On aurait pu croire que quelque animal y était venu chercher un refuge.

Mais on se serait trompé.

Les branches furent écartées avec précaution, puis une tête d'homme apparut.

Il était effrayable à voir, le visage de cet homme.

On n'aurait pas pu imaginer une telle pâleur, une pareille lividité, au milieu de laquelle les pommettes mettaient deux taches de sang.

On n'aurait pas pu supposer que des traits humains pouvaient exprimer l'épouvante à un tel degré.

A cette vue, Germaine-Marie, toute vaillante qu'elle était, aurait reculé avec un cri d'effroi. L'homme n'avancait pas.

Il continuait à demeurer caché dans le taillis.

Son regard était égaré.

Sa respiration était un souffle rauque.

Enfin, il lâcha les branches un moment écartées.

La vision prit fin.

La solitude redevint absolue.

Et le silence retomba sur la Hutte du Diable!

IV L'AHURISSEMENT DE RENE DESGENETS

— Je puis me tromper, dit René Desgenets, mais il me semble que l'on n'est pas, de l'endroit où nous sommes, à plus de sept ou huit cents mètres, en ligne droite, de la Roche-Noire.

— Le croyez-vous? demanda Germaine-Marie.

— Je vous répète que je puis me tromper, répondit le jeune homme, mais c'est bien la direction.

— On ne pourrait pas le croire, remarqua Mlle Dervaux, quand on examine le pays. On s'imaginerait plutôt que l'on est à mille lieues de toute habitation humaine.

— Il est vrai, reconnut l'architecte, que nous avons sous les yeux une image assez exacte du chaos. Je ne connais pas assez la contrée pour pouvoir en juger, mais je serais fort étonné si l'on rencontrait ailleurs un coin aussi tourmenté que celui-ci!

René Desgenets se trompait...

On admire, dans les montagnes dauphinoises, plus d'un site pareil à celui qu'il contemplait en ce moment.

Il aurait pu découvrir autre part ces amoncellements de rochers aux formes impressionnantes, entassés les uns sur les autres par des mains gigantesques, au mépris de toutes les lois de l'équilibre, ce qui pouvait faire redouter un formidable éboulement.

Mais, peut-être, n'aurait-il pas retrouvé ce roc énorme qui se penchait sur la masse de ces blocs immobiles et qui donnait, nous l'avons dit, l'impression d'une tête de géant au ricanement effroyable...

C'était en cet endroit, en effet, que s'arrêterait Elias Sugarman, quelques jours plus tard, alors qu'il chercherait à découvrir le secret de l'apparition de la femme mystérieuse qui, disait son ami Claude de Valdagne, ressemblait à Fanny.

— C'est beau! murmura Germaine-Marie.

Son fiancé ne lui répondit pas. Il paraissait absorbé dans une profonde réflexion.

— A quoi pensez-vous donc? questionna la jeune fille.

On se souvient du geste de Sugarman, étendant le bras et disant que la Roche-Noire était dans la direction qu'il indiquait.

René Desgenets fit le même geste.

Il prononça les mêmes paroles: — La Roche-Noire est ici! dit-il.

— Mais, interrogea Germaine-Marie, croyez-vous qu'il soit facile de s'y rendre, même si la distance n'est pas plus grande que vous ne le supposez?

— Non! répondit le jeune architecte. Je suis même persuadé du contraire. Mais...

Il s'arrêta court.

Il retomba dans ses réflexions.

— Savez-vous bien, lui dit sa fiancée, que je vais vous chercher querelle! A quoi pensez-vous? Quel mystère soupçonnez-vous? Avez-vous l'intention de proposer au comte Ostroff, pour le cas où, malgré tout, il lui prendrait fantaisie d'acquiescer le château, de créer un chemin amenant ici?

— Vous vous moquez. Germaine-Marie! fit René Desgenets en riant. Pourtant, il y a une part de réalité dans vos suppositions.

— Vraiment! s'étonna Mlle Dervaux.

— Oui! je pensais à un chemin, mais qui n'est pas celui que vous imaginez. Il me semble qu'on ne parviendrait pas sans peine à tracer une route entre la Roche-Noire et l'endroit où nous sommes, même si cette route répondant à une utilité, ne devait pas aboutir en plein désert. En revanche, si ce chemin était sous la terre...

Germaine-Marie eut un mouvement de surprise.

— Que voulez-vous dire? s'exclama-t-elle.

— Je veux dire, expliqua l'architecte, que si l'on a pensé autrefois à créer une issue secrète, permettant, selon le cas, soit le ravitaillement de la garnison du château, soit son évacuation, la résistance devenant impossible, on n'aurait pas pu choisir, pour aboutir, un lieu plus heureux que celui-ci.

(à suivre)

RIONS UN PEU



—N'est-ce pas mieux que de s'asseoir toute la soirée avec de parfaits étrangers?

TRAVERS AMUSANTS



LE FANTÔME

Que fera-t-il?



PHILOMÈNE

Elle n'aime pas les foules



JOS BRAS-DE-FER

Pas de contrat



TARZAN

L'arbre du diable



DR GUY BENET

Compréhension



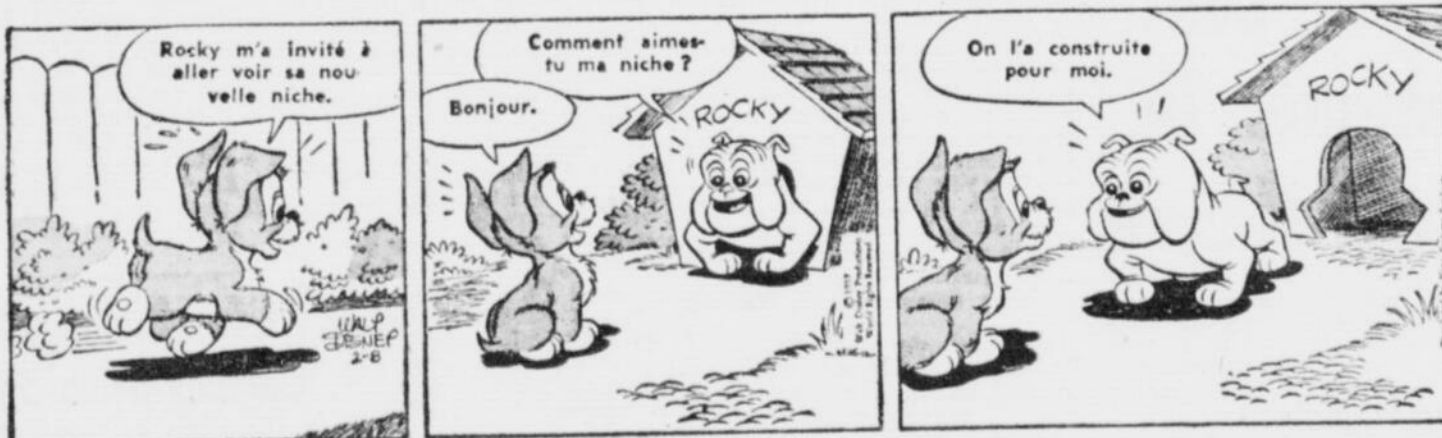
JEANNINE ET PATAUD

Découverte



SCAMP

La niche de Rocky



ROBERT L'INTREPIDE

Et l'enquête se continue



Le Coin BRIDGEURS

Le joueur en Sud de cette donne ne fut pas très brillant au cours des enchères; il ne le fut pas plus en jouant le coup.

Donneur: Sud
Nord et Sud vulnérables

Nord
▲ A 9 7 4
♥ 7 5 3 2
♦ 9 6
♣ A V 4

Ouest Est
▲ D V 10 5 3 ▲ 8 6 2
♥ V 10 6 ♥ R D 9 8 4
♦ R 10 4 ♦ A 7 5
♣ 8 3 ♣ R 5

Sud
▲ R
♥ A
♦ D V 8 3 2
♣ D 10 9 7 6 2

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1-♥	1-♥	1-♥	1-♥
2-♣	2-♣	2-♣	2-♣
3-♦	3-♦	3-♦	3-♦
4-♠	4-♠	4-♠	4-♠

Puisque Sud, avec son jeu faible, avait décidé de faire une relance, une déclaration de 2-carreaux eût été plus indiquée; alors Nord ne se serait pas vu dans l'obligation de mettre 4-trèfles pour dire qu'il préférerait cette dernière couleur.

Or, Sud aurait pu faire son contrat en conduisant le jeu de cette façon; après avoir pris de l'as l'entame du valet de coeur d'Ouest, il tente l'impasse à trèfle, qu'il perd à Est, puis coupe le retour à coeur et encaisse l'as de trèfle pour jouer enfin un petit carreau du mort vers sa main. Il coupe le retour à coeur d'Ouest, joue le roi de pique, qu'il fait prendre par l'as du mort et joue un deuxième carreau du mort. Ainsi, Est et Ouest ne font que deux levées à carreau et une à trèfle.

Quand le coup fut effectivement joué, Sud prit la main par l'as de coeur, encaissa son roi de pique et fit l'impasse de la dame de trèfle. Est fit son roi, retourna coeur. Sud coupa et encaissa as et valet de trèfle, puis as de pique, sur lequel il jeta un carreau. Il joua enfin un carreau du mort, dont Ouest s'empara du roi pour retourner un coeur. Sud coupa, mais il se vit forcé de jouer de sa main, ce qui permit aux adversaires de faire le dix et l'as de la couleur, ce qui assura la chute.

Souscription patriotique

La souscription patriotique, organisée par la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste et le Conseil de la Vie française, est maintenant établie sur des bases permanentes. Elle portera désormais le nom suivant: La fraternité française d'Amérique. Elle aura lieu chaque année, au printemps, au Canada et en Nouvelle-Angleterre.

A titre de président du Conseil de la Vie française, M. Paul Gouin parlera de cette organisation patriotique à la radio, le 9 février.

L'organisateur de la campagne est M. Roger Cyr, de la Fédération Saint-Jean-Baptiste. Il est présentement en tournée dans le Bas du Fleuve pour le travail préliminaire d'organisation.

"L'éducation, problème à repenser", thème central de la semaine éducative

"L'éducation, un problème à repenser". Tel sera le thème central de la semaine de l'éducation, du 10 au 16 mars. Voici les divisions ou les sous-titres de ce thème :

- 1.—L'éducation, problème des parents.
- 2.—L'éducation, problème de vigilance.
- 3.—L'éducation, problème d'évolution.
- 4.—L'éducation, problème de collaboration.
- 5.—L'éducation, problème d'argent.
- 6.—L'éducation, problème numéro un.

Le thème principal peut paraître choquant à première vue : il attirera l'attention, et une mise au point officielle concernant son interprétation permettrait d'éliminer la condamnation globale qu'il serait d'ailleurs ridicule d'y vouloir trouver.

D'ailleurs, les sous-thèmes, pour chaque journée de la semaine, précisent bien le sens général du thème principal :

1.—L'éducation, problème des parents. C'est replacer le problème là où il se situe, alerter les vrais responsables de toute l'éducation au moment où ils s'en remettent trop aux maîtres et à des autorités lointaines. L'éducation, problème à repenser pour en refaire la préoccupation principale et pratique et munie de pouvoirs, dans nos familles.

2.—L'éducation, problème de vigilance. Occasion de rappeler tout ce qu'il y a de bon dans notre système d'éducation et dans ses fruits. Occasion de rappeler ou de définir la responsabilité des parents devant de nouveaux agents d'éducation : presse, cinéma, TV.

3.—L'éducation problème d'évolution. Enregistrer franchement les rapports de secteurs où notre éducation note des échecs : étude de la délinquance juvénile, des faiblesses de l'enseignement religieux, etc. Reviser les exigences traditionnelles en fonction des nouveaux modes de vie. Mesurer l'adaptation de l'école au milieu. Scruter les perspectives d'avenir : automatisation, loisirs. Résumer les

possibilités nouvelles de la psychologie et de la pédagogie. Analyser les besoins de l'organisation scolaire.

4.—L'éducation, problème de collaboration. Juger la valeur actuelle des rapports famille-école, de la coordination des secteurs de l'enseignement et de l'éducation, de la représentation des familles au sein des corps constitués en autorité pour fins d'enseignement et d'éducation. Ramener le projet d'associations famille-école.

5.—L'éducation, problème d'argent. Évaluer les problèmes financiers de l'enseignement à tous les degrés. Étudier les conséquences de cette situation sur l'évolution des maisons d'éducation et sur l'avenir des jeunes et de la province. Imaginer ce que seraient les réalisations de nos institutions avec plus de possibilités financières. Chercher quelles pourraient être les nouvelles sources de revenus que réclament l'enseignement et l'éducation.

6.—L'éducation, problème numéro un. Le thème reprend une constatation du rapport de la Commission Tremblay. Définir l'éducation, récapituler ses buts et ses problèmes. Rendre hommage aux éducateurs de carrière. Célébrer le centenaire de l'Association des éducateurs de la circonscription de l'École normale Laval.

La Semaine prendrait donc comme but précis : ouvrir les horizons des parents sur le problème de l'évolution, de l'éducation. Elle serait propice à la fois aux conférences de grande classe, aux débats pratiques sur des questions d'actualité, aux célébrations en hommage aux éducateurs méritants, aux réalisations concrètes, telles les fondations d'associations famille-école. Le tout se prêtant bien aux diverses formules : conférence-concert, souper-causerie, forum, conférence de presse, interview, débat oratoire, film documentaire, reportage, article de presse, causerie radiophonique, enquête, rencontre parents-maîtres, fête intime...

Le tout soumis par le comité d'éducation de la C.I.C.

Les poissonneries sont invitées à pratiquer la salaison à Terre-Neuve

ST-JEAN, T.-N. 8. (P.C.F.) — Vu l'encombrement du marché, les poissonneries de Terre-Neuve feraient bien de songer à mettre une partie de leur production en salaison.

La recommandation leur a été faite par l'un des magnats de l'industrie du poisson, M. Arthur H. Monroe, président de la compagnie Fishery Products Ltd., qui portait la parole au dîner annuel du Board of Trade de Terre-Neuve.

M. Monroe a rappelé à son auditoire que la province de Terre-Neuve a produit l'an dernier environ la moitié des 130,000,000 de livres de poisson congelé qu'ont importés les États-Unis.

Pour ce qui est de l'autre moitié, les États-Unis l'ont importée en partie des autres régions du Canada, où le marché américain le cède en importance au marché local, et en partie des autres pays de pêcheurs, en particulier l'Islande.

ENTRE DEUX FEUX

La vente des bâtonnets de poisson congelé, a ajouté M. Monroe, a bondi jusqu'à 6,000,000 de livres les deux premières années de leur

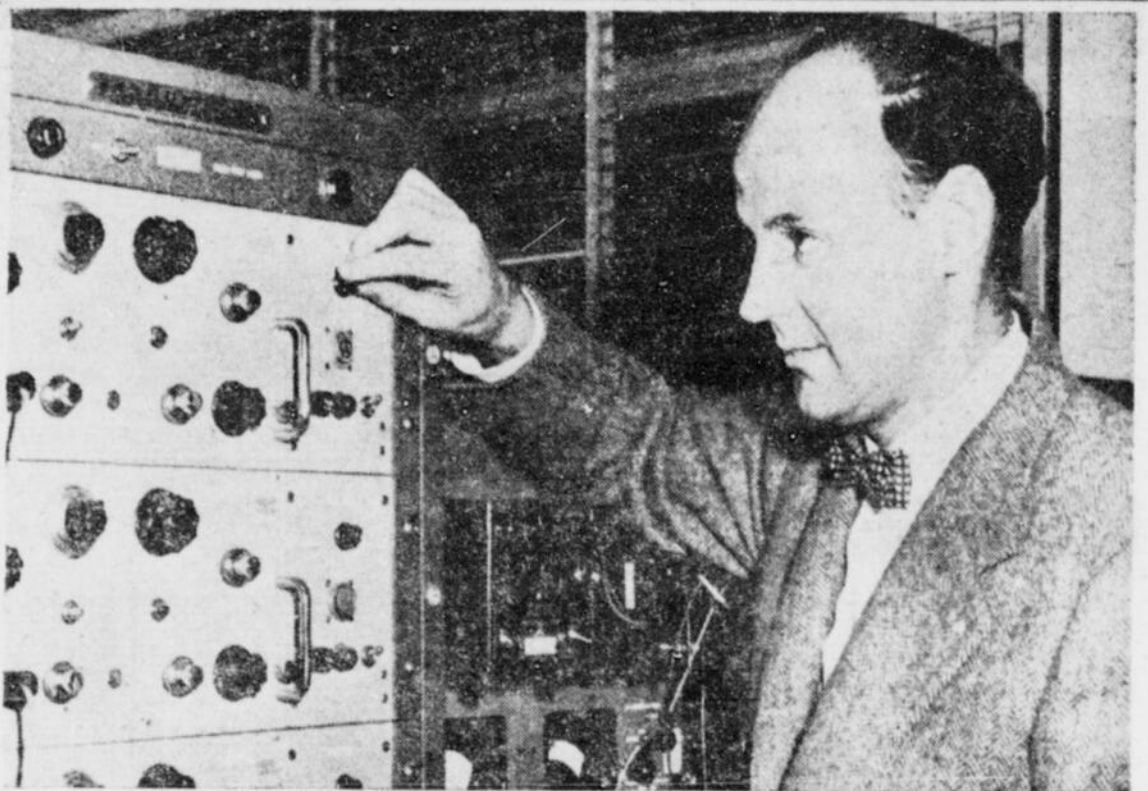
mise en marché mais elle a commencé à décliner en 1955 et avait diminué de 25 pour cent en 1956. De fait elle n'a pas donné naissance à un nouveau marché mais elle s'est plutôt taillée une place sur les marchés habituels.

Mais les deux années de prospérité avaient vu pulluler les usines de poisson qui se trouvent aujourd'hui placées entre deux feux : la nécessité d'une production stable dans le but de maintenir les frais de production à un niveau peu élevé, et la menace d'encombrement qui pèse sur l'inflexible marché américain.

Les ventes pourraient augmenter légèrement à l'aide d'une campagne d'annonce, mais il est improbable que Terre-Neuve trouve, ailleurs qu'aux États-Unis, débouché pour le poisson frais congelé qu'elle produit.

SOLUTION LA PLUS SIMPLE

Une solution pourrait être la régularisation de la mise en marché. Mais elle exigerait, en plus d'une campagne publicitaire intensive, la limitation de la production, alors que les usines terre-neuviennes ne sont rentables qu'en



NOUVELLE TECHNIQUE DES COMMUNICATIONS. — Le docteur Peter A. Forsyth, d'Ottawa et de Saskatoon, ajuste les commandes d'un appareil de recherches qui a contribué au perfectionnement d'une nouvelle technique des communications, du nom de Janet, qui utilise la queue des météores pour transmettre des messages radiophoniques sur de longues distances.

fonctionnant à plein rendement.

Une autre solution s'offre donc, évidente : la salaison des excédents de production. M. Monroe la recommande à toute l'industrie du poisson de Terre-Neuve, où elle pourrait s'appliquer avec la collaboration gouvernementale.

Le rôle du gouvernement provincial serait à la fois d'assurer par l'annonce une plus vaste portion du marché américain au poisson congelé de Terre-Neuve et de prélever à la vente du filet congelé une taxe garantissant un prix minimum aux pourvoyeurs de filets salés.

Il n'est pas question de mettre en salaison autre chose que des filets. "Il m'a toujours paru idiot, a dit M. Monroe, de saler, d'asscher, d'emballer et de transporter des os, des queues et des écailles inutiles".

La compagnie dont il est président possède des usines de poisson dans plusieurs régions de la province insulaire.

LES FONCTIONNAIRES

Ils étudient le rapport Gordon

Les fonctionnaires municipaux de Montréal auront l'occasion d'étudier le rapport de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques au Canada, lors d'une séance spéciale des Ateliers de la fonction publique, ouverte à tous les fonctionnaires de l'hôtel de ville le lundi, 11 février 1957, à 7 h. 30 à l'École Polytechnique, 1430, rue St-Denis, nous annonce un communiqué du service du syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal.

Un expert de la Commission Gordon dirigera le cours du plus haut intérêt. Il étudiera, entre autres, les répercussions de l'évolution économique sur le monde du travail.

Hold-up de \$200 rue Saint-André

La police de Montréal est à la recherche de trois adolescents dont l'un était armé d'un revolver, qui ont commis hier un hold-up de \$200 dans une maison de chambres.

La victime, M. Joseph Thérault, âgé de 60 ans, 1597, rue Saint-André, a été conduit à l'hôpital où il a été traité pour une blessure à l'arrière de la tête. On lui avait asséné un coup de crosse de revolver au cours du vol. La police dit que les trois jeunes gens se sont présentés à la maison de chambres de M. Thérault qu'ils ont fouillée en le tenant en respect à la pointe du revolver.

Jugement de la Cour d'Appel sur la pollution des eaux

Un jugement, dont les répercussions seront considérables, et qui aura sans doute pour effet de diminuer la pollution des eaux par toutes les municipalités de la province de Québec et principalement les propriétés environnantes de Montréal, a été rendu par la Cour d'Appel, le 29 janvier 1957, confirmant un jugement de l'honorable juge François Caron, dans une affaire de Jacques Drouin et La Ligue Anti Pollution League Inc. vs La Ville de Dorval.

L'honorable juge François Caron, à la suite d'une demande d'injonction présentée par la Ligue Anti Pollution et M. Jacques Drouin, pour empêcher la Ville de Dorval de polluer les eaux du Lac St-Louis, en y déversant ses égouts, tout en décidant que la Ligue Anti-Pollution n'avait pas un intérêt suffisant, avait cependant décidé que tout propriétaire riverain pouvait s'objecter à ce que l'eau qui coule devant chez lui, que la rivière soit navigable et flottable ou non, soit polluée par le déversement d'égouts en amont.

En effet l'honorable juge Caron avait décidé qu'il ne pouvait pas maintenir l'injonction de M. Drouin, par rapport aux égouts qui sont déversés en aval de chez lui, vu que les rebuts ne peuvent certainement pas remonter pour polluer l'eau qui passe devant lui, mais il l'a maintenue quant aux tuyaux situés en amont, à quelque 900 pieds de chez lui.

Il s'ensuivait donc que tout propriétaire riverain d'un cours d'eau peut empêcher le déversement d'égouts en amont de chez lui, à moins que ces rebuts ne soient purifiés avant d'être jetés à l'eau.

La Ville de Dorval prétendait que les eaux passant devant la propriété de Monsieur Drouin étaient polluées indépendamment de la Ville de Dorval, par d'autres municipalités situées en amont, ainsi que par la rivière Ottawa. Mais l'honorable juge Caron n'avait pas admis cette prétention, en décidant que le fait que d'autres commettent un délit ne justifie pas une personne de le commettre elle aussi.

La Ville de Dorval avait invoqué aussi l'intérêt public et la nécessité, en sa faveur, mais cet argument avait été aussi rejeté car, tel que le juge Caron le mentionnait dans son jugement, la preuve a été faite qu'on peut facilement déverser les eaux d'égouts dans un cours d'eau sans le polluer et ceci par l'emploi d'usines d'épuration.

Le dernier moyen soulevé par la Ville de Dorval était que son système d'égouts avait été autorisé et accepté par les autorités provinciales, mais le juge avait trouvé ce moyen ainsi que les autres moyens non justifiés. Et il avait statué que l'autorisation donnée par les administrations provinciale et fédérale ne pouvait pas enlever les droits dont jouissent les particuliers et dont seule une législation pouvait les priver.

L'injonction avait été maintenue en partie en faveur de M. Jacques Drouin, pour la partie des égouts déversés en amont de chez lui, et c'est ce jugement qui vient d'être confirmé par la Cour d'Appel, à l'unanimité.

Me René Duranleau, C. R. occupait pour la Ligue Anti-Pollution League Inc. et Jacques Drouin.

La fondation d'un Carmel à Dolbeau

DOLBEAU, 8. (D.N.C.) — Son Exc. Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, a permis la fondation d'un Carmel dans son diocèse, à Dolbeau, Lac St-Jean. Les deux fondatrices de ce couvent, venant du Vietnam se en route pour Dolbeau où elles jetteront les bases d'une maison de leur Ordre, grâce au dévouement de S. Exc. Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi.

Les deux arrivantes sont : la prieure du nouveau Carmel : Sr Alice-Aimée de l'Enfant-Jésus, et une religieuse vietnamienne dont on n'a pas donné le nom. A Dolbeau, une maison a été achetée et transformée pour recevoir les deux fondatrices. En avril prochain, seize autres religieuses Carmélites vietnamiennes viendront se joindre à elles.

Sr Alice-Aimée de l'Enfant-Jésus est la soeur de feu le R.P. Georges Marin, S.J., qui fut provincial des Jésuites au Japon.

La bourse totale de l'omnium canadien reportée à \$25,000

La compagnie Seagram a porté la valeur totale de la bourse pour l'omnium de golf canadien de \$15,000 à \$25,000. James P. Anglin, président de l'association royale canadienne de golf, a annoncé le tout lors de la réunion annuelle à l'hôtel Mont-Royal, aujourd'hui.

L'augmentation de la bourse est la plus forte depuis que la coupe d'or Seagram est emblématique de la suprématie dans le golf au Canada, soit depuis 1936. Dans le temps la bourse pour l'omnium avait été augmentée de \$3,000 à \$5,000. En 1946, la bourse est montée à \$10,000 et, en 1951, à \$15,000.

"Chaque fois que la bourse a été augmentée, l'objectif de la maison Seagram et l'association royale canadienne de golf était de conserver un équilibre heureux — ni trop haut ni trop bas — avec les bourses accordées pour les tournois d'importance aux Etats-Unis" d'expliquer Anglin.

"Nous sommes très heureux d'annoncer cette nouvelle augmentation — la plus forte en 21 ans — qui sera certainement un bon stimulant pour les golfeurs au Canada et ailleurs. Une telle bourse devrait attirer chez nous les plus grandes vedettes de ce sport pour participer à la plus

importante classique canadienne", de continuer le président de l'association.

Les meilleurs golfeurs en Amérique se disputeront donc la part du lion de la bourse de \$25,000 à Waterloo, Ontario, du 10 au 13 juillet.

Les joueurs se livreront une bonne lutte pour gagner un trophée canadien qui est rarement demeuré au pays. En 21 ans, la coupe d'Or Seagram a été gagnée une seule fois par un Canadien. Pat Fletcher, alors de Saskatoon et depuis du club Royal Montreal, a réussi l'exploit. Une nouvelle page d'histoire a été écrite l'an dernier quand Doug Sanders de Miami Beach a été le premier amateur à s'assurer le trophée. Le tournoi avait eu lieu à Beaconsfield. Il avait battu Dow Finsterwald dans une éliminatoire excitante. Il sera sur les lieux, à Waterloo pour défendre son titre.

Voici les gagnants depuis 1936:

1936—Lawson Little, Chicago	271
1937—Harry Cooper, Chicopee, Mass	285
1938—Sam Snead, West Virginia	277
1939—Harold McSpaden, Winchester, Mass	282
1940—Sam Snead, West Virginia	281
1941—Sam Snead, Hot Springs Va	274
1942—Craig Wood, Mamaronck, N. Y.	275
1943-1944—Pas de tournoi	
1945—Byron Nelson, Toledo, Ohio	280
1946—George Fazio, Los Angeles, Cal.	278
1947—Robert Locke, South Africa	268
1948—C. W. Congdon, Tacoma, Wash	280
1949—E. J. "Dutch" Harrison, Little Rock, Ark.	271
1950—Jim Ferrier, San Francisco, Cal	271
1951—Jim Ferrier, San Francisco, Cal	273
1952—John Palmer, Badin, N. C.	263
1953—Dave Douglas, Newark, Del.	273
1954—Pat Fletcher, Saskatoon, Sask.	280
1955—Arnold Palmer, Latrobe, Pa.	265
1956—Doug Sanders, Miami Beach	273

Derby de chiens à Sainte-Agathe

STE-AGATHE, 8 (P.C.). — Le huitième derby international d'atellages de chiens aura lieu à Sainte-Agathe, dans les Laurentides, en fin de semaine. Des Américains et des Canadiens y prendront part.

La première étape de 20 milles sera franchie samedi et la seconde, dimanche.

Les inscriptions ont été reçues du Québec, de l'Ontario, du Maine, du Massachusetts, de la Pennsylvanie, de l'Iowa, du Vermont, du New-Hampshire et de l'Etat de New-York.

Parmi les favoris, on remarque Don McFaul, de Maniwaki, Qué.

Les Castors gagnent

Les Castors ont continué leur série de victoires, hier soir, alors qu'ils ont blanchi le Canadien dans une joute d'exhibition au ballon-balai. Albert Beland et Jacques Lafond ont réussi les buts des vainqueurs. Henri Delisle s'est distingué sur la défensive. C'était le deuxième blanchissage pour Walter Touselle.



Doug SANDERS



Une autre grande activité du Carnaval des Sports, le gala annuel de natation de la Palestre Nationale qui aura lieu ce soir et demain soir à huit heures à la piscine de la rue Cherrier, sera sous la présidence d'honneur de MM. J.-Louis Lévesque, président général, Maurice-T. Custeau, président du conseil et Charles Mayer, président de la Commission Sportive.

Ce gala sera présenté par un groupe de 50 jeunes filles et jeunes gens qui s'entraînent sous la direction des moniteurs Laure Gaudet et Claude Marie. Le programme comprendra les attractions suivantes: Solo de Nicole Trudel; Petites de Mars; Flotation, Duos, Jojo et André; Garçons et filles; Garçons; Duos de Francine et Hélène; Gisèle; Quatuor; Garçons; Groupe de filles et Plongeurs classiques.

Balle au mur: M. Maurice Custeau du conseil d'administration, a annoncé que le jeu de balle au mur qui a été refait à neuf est maintenant au service des abonnés qui pourront s'adonner à la pratique de ce sport dans la plus spacieuse salle à Montréal qui servira également pour le "squash". La balle au mur est très populaire et le comité de la Palestre se propose très prochainement d'organiser des tournois parmi les membres de la Palestre Nationale.

Ballon au panier: Ce sport est toujours très populaire au National, où évoluent trois ligues différentes, formées de 14 équipes. En fin de semaine, il y aura rencontre dans la ligue Kinsmen-Alouettes entre Louis-Hébert et Christophe-Colomb, samedi soir à huit heures. Dans la ligue St-Laurent-Kiwanis, deux joutes seront disputées dimanche après-midi. Plessis fera face au Christophe-Colomb et St-Henri rencontrera le Plateau.

Tennis sur table: Lors du tournoi invitation junior, René Rock, Jacques Villeneuve, Yvon Desjardins et S. Lépine ont été les plus en évidence.

Lutte: Guy Gilbert, ancien champion du Canada agira comme moniteur de cette section au centre de la rue Cherrier. Gilbert est un élève de l'ancien instructeur de la Palestre, M. R.-H. Beaulieu. Il a représenté la Palestre durant 13 ans dans les différents tournois et a remporté le championnat de la ville trois fois, le championnat de la province autant de fois et le championnat du Canada. La section de la lutte est ouverte les lundis, mercredis et vendredis soirs, de 8 à 10 heures.

Poids et haltères: C'est le 15 février qu'aura lieu le tournoi junior de Montréal. Richard Lemoyne, en grande forme avec un développé de 200 livres en pratique. Philippe St-Cyr a réussi un épaulé et jeté de 290 livres. Cinq levedeurs se préparent pour le tournoi junior. Ce sont André Robert, Raphaël Zuffelato, Richard Lemoyne, Michel Hennequin et Paul Arteau.

C'est jeudi qu'aura lieu la danse de la St-Valentin. Fernand Desjardins, moniteur en chef, voit à l'organisation de cet événement. Il est aidé de Mlle Pauline Granger, dévouée monitrice de la section de badminton.

Hausse de \$4 la tonne de papier

VANCOUVER, 8 — (P.C.) — Crown Zellerbach Canada Ltd a annoncé, jeudi, une hausse de \$4 la tonne dans le prix de son papier-journal.

Le président Peter F. Sinclair a déclaré que la hausse entrera en vigueur le 1er mars.

Les nouveaux prix à Vancouver s'étendront de \$126 à \$130 la tonne.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

PROCHAINS ADVERSAIRES — Wallace (Bud) Smith, à gauche, ancien champion poids-léger, et Joe Brown, son successeur comme titulaire, comparent leurs poings au cours d'une rencontre au gymnase où ils se préparent en vue de leur match de championnat, le 13 février, à Miami Beach.

Hamner désire devenir lanceur

CLEARWATER, 8. (P.A.) — Gran-ny Hamner, qui tentera de devenir lanceur, après avoir joué à l'arrêt-court pour les Phillies de Philadelphie, s'est déclaré en grande forme. Il s'était blessé l'an dernier et les Phillies ont décidé de lui donner une chance comme lanceur. Le gérant Mayo Smith croit qu'il a des chances de réussir à cette nouvelle position. Hamner était un des 46 joueurs qui se sont rapportés hier pour un entraînement spécial, préparatoire à l'entraînement régulier du club. Il s'agit d'une espèce d'école pour les recrues. Mayo Smith paraît enchanté de la tenue du jeune Ed Bouchee qui a des chances de jouer au premier-but cette saison pour les Phillies. Il s'alignait pour les Marlins de Miami, en 1956.

Un faux agent de la circulation écope de deux ans de prison

Claude Duchesneau, 34 ans, 2675, rue Letourneux, a été condamné, hier, par le juge Guy Guilbault, à une peine de deux ans de pénitencier, pour avoir soutiré de l'argent en se faisant passer pour un policier.

Le prévenu avait travaillé comme garde à l'hôpital de St-Jean-de-Dieu et avait conservé son uniforme et son insigne. Il s'en revêtait et jouait au policier sur la rue Sherbrooke en arrêtant les automobilistes qui filaient à vive allure. Après quelques remarques

du faux policier, les "coupables" comprenaient qu'ils pouvaient s'en tirer avec un \$10 ou plus. Trois témoins ont juré avoir versé ainsi à Duchesneau des sommes de \$10, \$19 et \$50.

Poisson étrange

TOKIO, 8. (Reuters) — Le professeur Unchida, biologiste de l'université Kiou-Chou, a annoncé la découverte d'un "phénomène piscicole" en l'espèce d'un poisson rouge émettant des sons "parfois d'un moineau, parfois d'une souris".



ADVERSAIRE DE MARTINEZ.

—Isidro Martinez, qui a créé une formidable impression à ses débuts à New-York lorsqu'il a défait Ike Chestnut le mois dernier, rencontrera Bobby Courchesne, (ci-haut) ce soir, au Madison Square Garden dans un combat de 10 rondes.

LE BRICOLEUR



— Les carreaux sont un peu grands, mais tu vois d'ici tout le travail que ça sauve?

Pal est transféré à Toronto et jouerait pour les Argos

Le Canadien Joey Pal, une étoile des Alouettes depuis plusieurs années, ne jouera pas à Montréal l'an prochain. Il a en effet été transféré par son employeur, la Brasserie Molson, à Toronto, et il s'alignera probablement pour les Argonauts.

Pal, un voltigeur qui excelle dans l'art de recevoir des passes, demeure cependant la propriété des Alouettes et les Argonauts devront bâcler une transaction

L'Ass. des joueurs de football survivra

SAN-FRANCISCO, 8 — (PAF) — Gordy Soltan, des 49ers de San Francisco, a déclaré hier que l'Association des joueurs de football sera, l'année prochaine, beaucoup plus en mesure d'obtenir sa reconnaissance officielle. Entretemps, a-t-il ajouté, il est faux de prétendre que certaines personnes ont renoncé aux efforts tendant à la formation d'un groupement de joueurs professionnels.

On se souvient qu'à Philadelphie, la semaine dernière, le commissaire Bert Bell a annoncé que les propriétaires des clubs de football de la ligue Nationale refusaient de reconnaître l'Association.

Gordy Soltan s'est dit convaincu que les propriétaires finiront par admettre la nécessité d'une telle association dont l'existence servirait leurs intérêts.

avec le club de football de Montréal s'ils désirent l'utiliser.

Joey était un des receveurs favoris du passeur Sam Etcheverry et il a fait sa part dans les trois conquêtes consécutives du championnat du Big Four par le club Montréal.

RECRUTE PAR FILCHOCK

Après avoir débuté sa carrière comme demi-arrière avec les Tigers de Hamilton, Joey Pal fut obtenu par les Alouettes sur la recommandation de Frankie Filchok en 1949. Cette année-là, Filchok conseilla aussi aux Alouettes d'engager le garde Jim Quandamattoo et les arrières George Festeryga et Jack Harper.

Pat obtint des succès mineurs avec les Alouettes jusqu'en 1952 alors que le coach Doug Walker le transforma de demi-arrière en voltigeur. Cette décision de Walker causa une surprise, car Pal avait la mauvaise habitude d'échapper le ballon très souvent. Il se développa cependant en excellent receveur et il fut aussi utilisé pour la réception des bottés.

Durant les quatre dernières saisons, Pal a été classé parmi les meilleurs joueurs canadiens au pays et il a souvent été élu sur les équipes d'étoiles du Big Four et

du Canada tout entier au poste de voltigeur.

ECHAPPES COUTEUX

Pal laissera un excellent souvenir à Montréal, mais les partisans des Alouettes se rappelleront bien longtemps deux de ses erreurs.

Dans une partie de détail contre les Rough Riders d'Ottawa, il "concéda" un touché à Tony Gollab des Rides, éliminant du coup les Alouettes. L'an dernier, dans la finale pour la coupe Grey contre les Eskimos d'Edmonton, à Toronto, il commit un échappé très coûteux sur la réception d'un botté à un moment critique, ce qui permit aux Eskimos de compter un touché qui devait leur assurer la victoire.

TROIS EXHIBITIONS

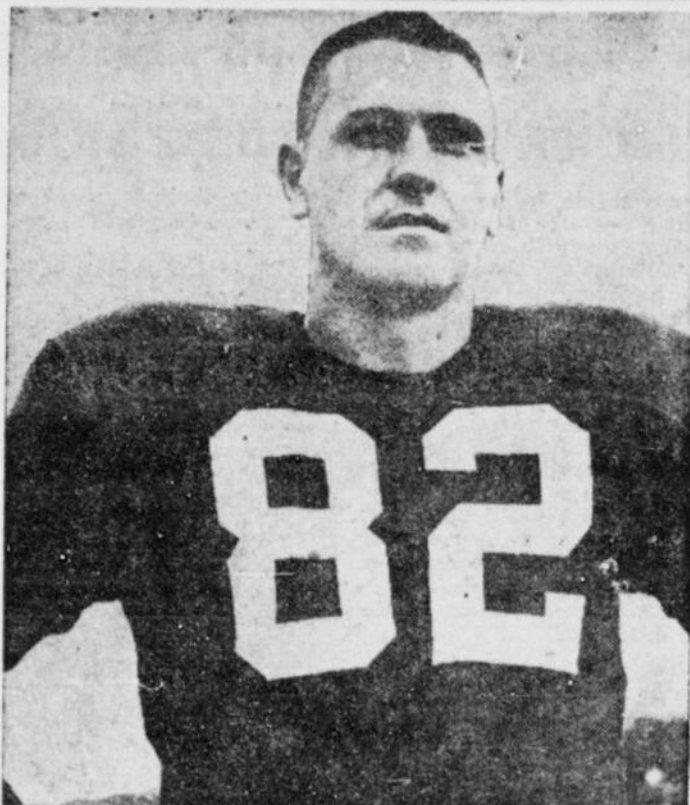
Les Alouettes ont déjà bâclé trois parties d'exhibition pour l'été prochain, durant la période d'entraînement. Ils rencontreront les Stampeders de Calgary le 1er août, les Rough Riders de Saskatchewan le 6 août et les Argonauts de Toronto à une date qui n'a pas encore été déterminée.

Les Carabins

Les Carabins de l'Université de Montréal recevront ce soir la visite du Rouge et Or de l'Université Laval dans une joute régulière de la Ligue Interuniversitaire qui sera disputée à l'arena McGill à 8 h. p.m.

Ce sera la deuxième et dernière visite des Québécois à Montréal cette saison; le 14 décembre dernier, les hommes de l'instructeur Jean-Paul Poulin avaient subi un échec écrasant au compte de 8 à 1.

Une autre joute est au programme du circuit des Etudiants ce soir alors que les Redmen de McGill se rendent à Toronto rencontrer les meneurs du circuit, les Blues de l'Université de la Ville Reine. Le résultat des joutes de ce soir peut grandement influencer le classement final des équipes: une victoire des Carabins combinée avec une défaite des Blues replacerait ces deux clubs sur un pied d'égalité en tête. Une victoire des Redmen et un échec des Carabins créeraient une double égalité en deuxième position, tandis qu'un double triomphe des Blues et des Québécois assureraient presque le championnat aux étudiants de l'Université de Toronto.



JOEY PAL

Le Big Four et l'Ouest unissent leurs forces contre la ligue d'Ontario

TORONTO, 8. (PCF) — De source autorisée, on apprend que la direction du Big Four et celle de la ligue de football de l'Ouest ont pris des mesures concrètes tendant à exclure l'Ontario Rugby Football Union des épreuves disputées en vue de la Coupe Grey.

Les directeurs des ligues professionnelles de l'Est et de l'Ouest, précisent les informateurs dignes de foi, ont fait parvenir des résolutions presque identiques à M. Harry McBrien, secrétaire de la Canadian Rugby Union, résolutions visant à limiter les épreuves de la Coupe Grey aux seuls clubs de leurs circuits.

Les résolutions seront soumises à l'assemblée annuelle de l'Union, qui aura lieu à Montréal, les 1er et 2 mars.

Depuis bientôt trois ans que le problème se pose avec acuité, c'est la première fois que des représentants officiels du football professionnel adoptent des mesures aussi concrètes en vue d'y apporter une solution.

DEBAT PREVU

L'informateur, qui prévoit un

après débat à ce sujet, a déclaré: "Les résolutions, qui ne diffèrent que par quelques distinctions phraséologiques, auraient le même effet: modifier la Constitution de l'Union afin d'écarter l'Ontario Rugby Football Union et réserver aux seuls clubs du Big Four et de la ligue de l'Ouest les éliminatoires en vue de la Coupe Grey".

Toute modification à la constitution nécessite la majorité des deux tiers des 10 membres de l'Union. Les observateurs sont convaincus que les résolutions seront adoptées parce que la ligue de football du Québec (Q.R.F.U.) appuie les deux grands circuits.

Le Big Four et la ligue de l'Ouest disposent de trois voix chacun; la ligue ontarienne n'en a que deux; la ligue interuniversitaire et la ligue du Québec ont une voix chacune.

C'est depuis 1955 que cette question fait l'objet de controverses.

RETRAITE EN 1935

La ligue de l'Ontario a consenti en 1935 à se désister, de son privilège, la direction des ligues professionnelles l'ayant convaincue que ses clubs n'étaient pas de taille à participer aux épreuves en vue du trophée.

En 1956, en dépit des objections de la ligue ontarienne, le désistement de cette dernière a été maintenu.

Le mois dernier, toutefois, après avoir annoncé qu'elle emploierait désormais 12 joueurs importés par club en 1957 — tout comme le Big Four et la ligue de l'Ouest — l'Ontario Rugby Football Union a fait savoir qu'elle entendait se prévaloir du droit que lui reconnaît la constitution régissant le football canadien. Mais le Conseil canadien du football, un organisme qui groupe seulement les représentants du Big Four et de la ligue de l'Ouest, s'est déclaré opposé à une telle revendication.

Tout indique que les discussions seront longues et amères...

Une course de ski nouvelle sanctionnée par la C.A.S.A.

Les amateurs de ski apprendront avec intérêt qu'à compter de cette saison et subéquemment à chaque hiver, la C.A.S.A. (Division du Québec) sanctionnera une course inter-zones, où les meilleures équipes de chaque zone de la division se feront compétition. Cette nouvelle course, un combiné alpin pour équipe mixte (hommes sr & jr et dames sr), sera un excellent stimulant pour toutes les zones de ski, les incitant à travailler toujours plus intensément au développement de compétiteurs.

Cette rencontre, cédulée à la date la plus éloignée au calendrier officiel de l'Association Canadienne de Ski Amateur, soit les 23 et 24 mars prochains, rappellera aux "anciens" les compétitions inter-zones de jadis tenues au Mont-Orford, dans les Cantons de l'Est, il y a déjà plus d'une décennie, au temps des Plau, Tracy, Wurtele, Jalbert, Richardson, Scofield, Sherrer, etc.

L'initiative de cette course revient au Club de Ski du Mont-Orford Inc. qui, depuis déjà cinq saisons, tient une classique annuelle appelée Adams Memorial, à la mémoire du Dr. Adams, l'ancien président du club, qui autrefois avait été le principal organisateur de ces rencontres inter-zones. Supportée par la zone de ski des Cantons de l'Est, et grâce à la coopération des Présidents et conseillers techniques de chaque zone affiliée à la C.A.S.A. (Div. du Québec), et surtout avec l'appui et le concours du représentant magogois et des directeurs de la brasserie Dow-Kingsbeer, cette classique devient cette année une importante rencontre d'équipes (mixtes) qui se disputeront le championnat inter-zones et son emblème, le magnifique trophée DOW.

Cependant, le trophée Adams Memorial demeurera l'enjeu de la meilleure performance individuelle de la journée, d'après le pointage combiné des épreuves de Downhill sur le redoutable par-

cours de la piste Trois-Ruisseaux au Mont-Orford, et du difficile slalom, sur la piste Honorable Giroux.

Les détails concernant les règlements et technicalités de cette course parviendront incessamment aux présidents, secrétaires et conseillers techniques de chaque Zone affiliée à l'Association Canadienne du Ski Amateur (Div. Québec) Gatineau, Vallée du St-Maurice, Laurentienne, Cantons de l'Est, Vallée du St-Laurent, Saguenay et Monts Notre-Dame. La plupart des membres de l'équipe olympique édition 1956, qui se rendaient à Cortina représenter le Canada l'an dernier, feront sûrement partie de l'une ou de l'autre des équipes qui, les 23 et 24 mars prochains, se disputeront le trophée Dow, au Mont-Orford.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

LES PHILLIES DE PHILADELPHIE ont déjà ouvert leur camp d'entraînement de Clearwater pour les recrues et certains joueurs réguliers. De gauche à droite, l'arrêt-court Granny Hamner, qui veut devenir lanceur, le gérant Mayo Smith, le deuxième-but Ted Kazanski et le lanceur Jack Meyer.

Québec prend une avance de 11 points en première place

QUEBEC, 8. (PCF) — Le gardien de but Al Millar a réussi son cinquième blanchissage de la saison hier soir, les As de Québec ayant écrasé les Saguenéens de Chicoutimi au compte de 7-0 dans une joute de la ligue professionnelle du Québec.

Cette victoire donne aux As une marge de 11 points sur les Saguenéens qui occupent la deuxième place.

Dick Gamble, Skip Teal et Mike



AL MILLAR

Labadie ont chacun compté deux fois pour les vainqueurs. Floyd Hillman a marqué le septième but.

Première période

1—Québec : Gamble (Tremblay) 8.20
2—Québec : Teal (Bonin) 4.28
3—Québec : Gamble (Tremblay, McNab) 17.48
Punitions : Glaude, 5.35 ; Roy, 7.43 ; 19.18, maj. ; Achymichuk, 7.49 ; Crozier, 8.55 ; Pichette, 14.15 ; Bonin, 19.18.

Deuxième période

4—Québec : Hillman (Gamble, Tremblay) 14.26
Punitions : Glaude, 6.02 ; Achymichuk, 9.41 ; Hillman, 10.24 ; Topoli, 13.54.

Troisième période

5—Québec : Labadie (Achymichuk, O'Ree) 6.31
6—Québec : Teal (Tessier, Bonin) 12.28
7—Québec : Labadie (Achymichuk) 16.20
Punitions : Lamirande, 7.05 ; Richer, 18.16.

LES LIONS GAGNENT

SHAWINIGAN FALLS, 8 (P.C.F.) — Les Lions de Trois-Rivières ont eu raison des Cataractes de Shawinigan Falls hier soir au compte de 4-3. Grâce à cette victoire, les Lions ne sont plus qu'à un point de la troisième place dans le classement de la ligue professionnelle du Québec.

Les Cataractes, qui occupent la cinquième place du classement, détenaient une avance de 3-1 à la

Des timbres-poste qui illustrent les sports

(Par la Presse Canadienne). — Laurence Hyde, qui a conçu la nouvelle série de timbres canadiens illustrant les sports de plein air, est diplomate autant qu'artiste. Il espère ne pas se faire prendre ni faire l'objet d'une controverse.

Par exemple, pour ce qui est du timbre illustrant la pêche, voici ce qu'en dit M. Hyde :

"Vous direz peut-être que l'illustration est un peu vague. C'est que je n'ai pas voulu prendre parti entre les pêcheurs à l'appât et les pêcheurs à la mouche. De même, le dessin peut représenter un lac ou une rivière, selon les préférences".

Voici l'opinion de M. Hyde au sujet du timbre illustrant la natation :

"Je me suis bien documenté à

fin de la première période. Mais, au cours de la deuxième période, les Lions ont compté trois buts.

Jean-Paul Denis a marqué le premier but des Cataractes ; mais Norm Corcoran a aussitôt nivelé les chances. Erwin Grosse et Gilles Dubé ont marqué les deux autres points des Cataractes.

Au cours de la deuxième période, Camille Bédard, Ron Atwell et Pete Kapusta ont compté pour les vainqueurs.

Première période
1—Shawinigan : Denis (Laforge, Taillefer) 6.43
2—Trois-Rivières : Corcoran (Kapusta) 7.32
3—Shawinigan : Grosse (Wray) 11.12
4—Shawinigan : Dubé (Grosse, Denis) 16.00
Punitions : Bédard, 3.13 ; Atwell, 15.20 ; Fleming, 16.36.

Deuxième période
5—Trois-Rivières : Bédard (Corcoran) 6.46
6—Trois-Rivières : Kapusta (Bédard, Corcoran) 16.38
7—Trois-Rivières : Atwell (Fleming, 1.20 ; Hodgson, 1.20)

Troisième période
Aucun but.
Punitions : Tennant, 3.42 ; Denis, 19.06 ; Gagnon, 19.08.

cet égard, et j'ai été à la piscine du Château Laurier à Ottawa. Je ne pense pas qu'on puisse critiquer ce dessin".

AUTRES TIMBRES

Pour ce qui est du timbre de ski, "le dessin convient à toute région canadienne où l'on pratique le ski. Je l'ai exécuté dans la région d'Ottawa".

Le timbre de la chasse illustre le chien rapporteur à robe fauve. Bien que ce chien résulte d'un croisement du traqueur russe et du limier anglais, M. Hyde en a fait un type canadien, après s'être documenté à cet égard. Le Club du chenil canadien l'a reconnu en 1927.

M. Hyde, âgé de 41 ans, est né en Grande-Bretagne et a fait ses études à Toronto. Il est attaché en ce moment à l'Office national du film, à Montréal. Il passe ses fins de semaine à Ottawa, en compagnie de sa femme et de ses deux enfants. Mme Hyde dirige un jardin d'enfants dans cette ville.

NOUVELLE EMISSION

La nouvelle émission de quatre timbres de cinq cents est connue sous le nom de "Série des sports en plein air". Elle sera en vente à partir du 7 mars. Les blocs de quatre timbres sont bleus sur fond blanc.

"Qu'est-ce qui fait un bon timbre ?" se demande M. Hyde. "Est-ce celui qui satisfait uniquement les philatélistes, ou doit-il également plaire aux experts en matière d'art, aux membres du Parlement, aux maîtres de poste et à d'autres groupements ?

"Ou bien le critère final doit-il être trouvé dans la façon dont la population l'accueille ? Après tout, c'est elle qui achète et utilise les timbres".

Prix de \$50,000 pour les chevaux de 2 ans

QUEBEC, 8. (PCF) — Il ne reste qu'à obtenir l'adhésion par écrit des dirigeants des huit principales pistes de courses sous harnais du Québec pour voir se réaliser cette année le projet d'un "Stake" comportant la plus forte bourse jamais offerte au pays. Ce "Stake", réservé aux poulains de 2 ans, sera pour une bourse qui s'élèvera entre \$50,000 et \$55,000.

Cette nouvelle a été annoncée hier à l'issue d'une réunion qui groupait des représentants des huit pistes intéressées au projet. La réunion avait été convoquée dans le but de mettre la dernière main au projet.

M. Henri Bertrand, gérant du club de courses sous harnais de Québec a déclaré que les huit pistes devraient avoir ratifié officiellement le projet d'ici mercredi prochain.

Il a précisé que quatre pistes d'ivent souscrire une somme de \$5,000 chacune et les quatre autres \$1,500 chacune, tandis que la Canadian Trotting Association a décidé, de son côté, de souscrire une somme de \$8,000 pour former un total de \$34,000. A cette somme, viendront s'ajouter les montants des inscriptions qui s'élèveront probablement à une soixantaine, selon M. Bertrand.

Il n'est pas question que le gouvernement provincial souscrive un octroi, a-t-il ajouté.

Le projet a été élaboré dans le but d'encourager l'élevage des chevaux de courses sur la plus haute échelle possible dans le Québec.

Le projet a été élaboré dans le but d'encourager l'élevage des chevaux de courses sur la plus haute échelle possible dans le Québec.

Les pistes représentées à la réunion hier étaient Richelieu, Blue Bonnets, Trois-Rivières, Québec, Sherbrooke, Jonquière, Rimouski et Connaught Park. Le "Stake" sera disputé en huit épreuves, une sur chaque piste.

OUVERTURE LE 20 AVRIL

M. Georges Giguère a annoncé hier que la saison de courses sous harnais à la piste Richelieu s'ouvrira le 20 avril et prendra fin le 27 juin, et qu'elle reprendra du 29 juillet au 8 septembre.

La saison sera marquée d'un trot métropolitain de \$30,000 les 3, 10 et 17 août, et du Canada Pace de \$30,000 également les 24 et 31 août ainsi que le 7 septembre.



HIER

Ligue NATIONALE

New York 4, Chicago 4.
Boston 1, Détroit 0.

Ligue du QUÉBEC

Québec 7, Chicoutimi 0.
T-Rivières 4, Shawinigan 3.

AUJOURD'HUI

Ligue AMERICAINE

Buffalo à Rochester

CLASSEMENTS

Ligue NATIONALE

	pi	g	p	n	pp	pc	pts
Détroit	50	28	13	9	147	110	65
Canadiens	51	27	15	9	155	109	63
Boston	51	26	17	9	135	123	60
Toronto	51	16	24	11	120	135	43
New York	51	17	25	9	127	164	43
Chicago	52	11	31	10	121	164	32

Ligue AMERICAINE

	pi	g	p	n	pp	pc	pts
Providence	45	24	15	6	124	111	54
Cleveland	46	24	19	3	185	157	51
Hershey	46	23	19	4	161	166	50
Rochester	46	21	20	5	153	144	47
Buffalo	44	19	24	1	137	175	39
Springfield	45	14	28	3	132	193	31

Ligue du QUÉBEC

	pi	g	p	n	pp	pc	pts
Québec	49	29	15	5	160	110	63
Chicoutimi	50	25	23	2	152	148	52
Royal	49	21	25	3	136	152	45
T-Rivières	47	21	25	3	136	152	45
Shawinigan	49	16	26	7	132	157	39
*Ottawa	10	5	4	1	30	26	11

*Ottawa joue 20 parties.

Ligue METROPOLITAINE

(Section Est)

	pi	g	p	n	pp	pc	pts
Victoria	28	19	6	3	135	81	41
National	28	18	8	2	104	60	38
Verdun	28	13	10	5	96	73	31
L'Ab.-à-Pl.	28	9	12	7	76	90	25
Lakeshore	28	1	27	0	43	159	2

(Section Ouest)

	pi	g	p	n	pp	pc	pts
St-Laurent	27	19	5	3	111	51	41
Frontenac	28	16	9	3	104	54	35
N.D.G.	28	15	11	2	88	73	32
Lachine	27	8	15	4	66	99	70
Snowdon	28	3	18	7	66	135	13

Ligue INTERUNIVERSITAIRE

	pi	g	p	n	pp	pc	pts
Toronto	7	5	2	0	25	19	10
U. de M.	7	4	3	0	24	20	8
McGill	7	3	4	0	27	28	6
Laval	7	2	5	0	20	29	4

Moscou ne sera pas le site de l'assemblée de la Fed. de hockey

COPENHAGUE, 8. (PAF) — Il a été décidé que la Fédération internationale de hockey sur glace ne tiendra pas son assemblée annuelle à Moscou. Le congrès de cet organisme devait coïncider avec le tournoi mondial de hockey qui aura lieu dans la capitale soviétique à la fin de février.

La Fédération a envisagé jeudi la possibilité de se réunir en Espagne. En raison de la présente conjoncture internationale, les observateurs craignent que plusieurs délégations, en particulier celle du Canada, se seraient abstenues plutôt que d'aller à Moscou.

Rappelons que le Canada, ainsi que d'autres pays où le hockey est un sport populaire, s'efforcent présentement de faire obstacle au tournoi international de hockey de Moscou.

Le calendrier prévoit 28 matches du 24 février au 5 mars. Les nations inscrites à ce jour sont l'Union soviétique, le Japon, la Finlande, l'Autriche, la Suède, l'Allemagne orientale, la Pologne et la Tchécoslovaquie.



DOUG DAVIES (au centre) tente d'arrêter un commencement de bataille entre Bob Armstrong (No 4) des Bruins, et Alex Delvecchio, qui est retenu par Allan Stanley. Gordie Howe (No 9), se tient prêt à intervenir en cas de besoin. Les Bruins ont battu les Red Wings 1-0.

Retraite partielle du coureur Landy

MELBOURNE, 8. (PAF) — L'Australien John Landy, détenteur du record mondial de la course du mille, a annoncé hier qu'il se retire des concours internationaux. Mais le champion a laissé entendre qu'il continuera à pratiquer son sport favori.

Landy souffre de malaises aux jambes depuis le début de l'entraînement auquel il s'était soumis en vue des Jeux Olympiques de 1956 qui ont eu lieu à Melbourne, en Australie.

Le champion n'est pas encore fixé sur son éventuelle participation au tournoi pour le championnat australien, le mois prochain, à Melbourne.

LOS-ANGELES — Willie Vaughn, 163, de Los-Angeles, a défait aux points Esau Ferdinand, 165, de Oakland, Californie, dans un match de 10 rondes.

REVERE, Mass. — Willie Stevenson, 142½, de Boston, a défait aux points, dans un combat de 10 rondes, Johnny Cunningham, 148, de Baltimore.

2e blanchissage de Don Simmons

Les Bruins l'emportent 1-0 à Détroit; Chicago annule, 4-4, avec les Rangers

DETROIT, 8. (Paf) — Grâce au vigilant Don Simmons, les Bruins de Boston ont eu raison des Red Wings de Détroit hier soir au compte de 1-0. Les vainqueurs occupent la troisième place dans le classement, à cinq points seulement derrière les Wings qui dominent encore le tableau. Les Canadiens conservent toujours la deuxième place.

Don McKenney a marqué l'unique but de la joute dès la première période. C'est la troisième victoire des Bostonnais en cinq joutes sur la glace des Wings.

Simmons a offert hier l'admirable spectacle d'un gardien de but exemplaire, ayant effectué 35 arrêts. Des sept joutes auxquelles il a pris part, le jeune cerbère a contribué à cinq victoires.

Jerry Toppazzini s'est blessé au cours de la troisième période, ayant heurté de front Ted Lindsay, des Wings. Il souffre d'une fracture du nez et de coupures sous les deux yeux. Lindsay a purgé une punition majeure, l'arbitre ayant jugé qu'il portait son bâton trop élevé. Le même Lindsay a purgé une punition pour mauvaise conduite parce qu'il a protesté contre la punition majeure.

Première période

1-Boston: McKenney (Armstrong, Labine) 13.32
Punitions: McNeill, 3.25; Lindsay, 6.05; Armstrong, 6.05; Armstrong, 10.22.
Arrêts: Hall 8, Simmons 13.

Deuxième période

Aucun point.
Punition: Labine, 11.23.
Arrêts: Simmons 11, Hall 7.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Regan, 11.22; Lindsay, 5 min. majeure et 10 min. mauvaise conduite, 17.47.
Arrêts: Hall 6, Simmons 11.

RALLIEMENT DES RANGERS

CHICAGO (Paf). — Les Rangers de New-York et les Black Hawks de Chicago ont fait match nul hier soir au compte de 4-4.

C'est le but marqué par Danny Lewicki au cours de la troisième période qui a évité la défaite aux Rangers.

Les Hawks avaient une avance de 3-0 à la fin des 20 premières minutes de jeu.

Lewicki a compté moins de trois minutes avant la fin de la partie. Ce match nul accorde un point de plus aux New-Yorkais qui tentent de déloger les Leafs de Toronto de la quatrième place.

Pour les Hawks, Johnny Wilson, Hank Ciesla, Ed. Kachur et Harry Watson. Pour les Rangers, Lewicki, Camille Henry, Red Sullivan et Dave Creighton ont marqué les points.

Première période

1-Chicago: Ciesla (Lalonde, Jatzberger) 4.11
2-Chicago: Kachur (Ciesla, Watson) 11.49
3-Chicago: Watson (Vaszo) 19.16
Punitions: Evans, 3.04; Bathgate, 10.36; Kennedy, 12.23; Pilote, 13.39.
Arrêts: Rollins 8, Worsley 7.

Deuxième période

4-New-York: Creighton (Henry) 4.26
5-New-York: Sullivan (Hebenton, Henry) 6.44
Punitions: Wilson, 6.10; McIntyre, 15.35.
Arrêts: Rollins 10, Worsley 10.

Troisième période

6-New-York: Henry (Creighton, Murphy) 11.51
7-Chicago: Wilson (Lalonde) 13.19
8-New-York: Lewicki 17.35
Punition: Hebenton, 13.04.
Arrêts: Rollins 13, Worsley 7.

Ottawa engage 2 autres Américains

OXFORD, Ohio, 8. (Paf) — Les Rough Riders d'Ottawa ont retenu les services de deux joueurs de football de l'Université de Miami. Bob Pawloski, de Steubenville, dans l'Ohio, un centre, ainsi que Dean Porter, de Mount Sterling, dans le même Etat, un quart-arrière, ont signé leurs contrats avec l'équipe du Big Four.

Tous deux ont terminé leur carrière dans le football interuniversitaire l'automne dernier.

Bob Turner est envoyé sous option à Rochester

La direction du club Canadien a fait savoir qu'elle garde à son service, pour une période indéfinie, le joueur de défense Bud MacPherson. Par contre, Bob Turner a été envoyé au Rochester, un club de la ligue Américaine de hockey.

On se souvient que les services de MacPherson, qui jouait avec les Royals de la ligue professionnelle du Québec, ont été requis voici une semaine afin de remplacer le



BOB TURNER

joueur de défense Dollard Saint-Laurent qui s'est récemment blessé.

Ayant joué régulièrement avec les Habitants il y a quelques années, MacPherson a fait preuve des qualités nécessaires durant les quelques joutes auxquelles il a participé cette saison.

Comme St-Laurent est maintenant rétabli, la direction du club, conformément aux règlements de la ligue, a dû faire son choix, en l'espèce, renvoyer MacPherson ou se départir des services d'un autre joueur de défense. Il a été décidé

que Bob Turner serait renvoyé à Rochester.

Avant d'être envoyé à Rochester, Turner a été offert au repêchage, mais aucun club de la ligue Nationale ne s'est montré intéressé à ses services. Toujours d'après les règlements, Turner devra demeurer à Rochester durant au moins 14 jours avant d'être rappelé par le Tricolore.

Jean Béliveau subira un examen médical lorsqu'il reviendra avec les Canadiens de New-York lundi matin.

"Je me sens faible depuis quelques semaines, je me fatigue rapidement et j'ai des difficultés à manier le bâton et lancer", a déclaré Béliveau hier.

Béliveau ajoute qu'il n'a jamais été en parfaite condition physique depuis le début de la saison. "J'ai ressenti certains maux depuis le mois d'octobre, mais j'ai été chanceux pendant la première moitié de la saison, dit-il. J'ai ralenti encore plus après avoir été blessé par Lou Fontinato à New-York."

Béliveau n'a compté que quatre buts et deux assists en 11 parties depuis qu'il a été blessé à la hanche par Fontinato.

Demars à Portland

BUFFALO. — Les Bisons de Buffalo de la ligue Internationale ont vendu le vétéran arrêt-court Billy Demars au club Portland de la ligue de la Côte du Pacifique. Demars a pris part à 104 parties l'an dernier conservant une moyenne au bâton de .244.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

ROLES RENVERSES — Deux champions échangent leurs "outils" de travail sur les links d'un club de golf de Miami Beach. Ce sont Patty Berg, championne du golf féminin professionnel, qui porte des gants de boxe, et Carmen Basilio, le champion mi-moyen du monde, qui a emprunté un bâton de golf. Basilio est à l'entraînement en vue d'un match de championnat contre Johnny Saxton.

Les Bruins perdent Jerry Toppazzini

DETROIT, 8. (PA) — Les médecins ont déclaré hier soir que Jerry Toppazzini, brillant ailier droit des Bruins de Boston, ne pourra probablement plus jouer d'ici la fin de la saison, par suite de blessures qu'il a subies au cours de la joute d'hier entre les Bruins et les Red Wings de Détroit.

Toppazzini a subi une fracture du nez lorsqu'il est entré en collision avec Ted Lindsay. On lui a administré les premiers soins à l'Olympia, et plus tard il a été transporté à l'hôpital.

Fernandez signe avec les Dodgers

BROOKLYN. — L'arrêt-court Chico Fernandez et le lanceur Bob Darnell ont signé leur contrat avec les Dodgers de Brooklyn hier. Seul le voltigeur Sandy Amoros n'a pas encore accepté les offres de la direction. Les Dodgers ont maintenant quarante joueurs sous contrat.

Fernandez, qui a commencé la saison dernière avec les Royals de Montréal, a gagné pour 231 en trente-quatre parties avec les Dodgers l'an dernier. Darnell a été vendu au club Portland l'an dernier, où il a remporté seize victoires et subi douze défaites. Son contrat a été acheté par les Dodgers à la fin de la saison.

Fernandez et Darnell jouent dans une ligue d'hiver. Fernandez porte les couleurs du club Cienfuegos dans la ligue de Cuba, tandis que Darnell lance pour le club Oriente dans la ligue du Venezuela.

Ligue Dépression

COMPTES				
	B.	A.	Pts	Pu.
Gravel, Gerry, Totem	20	12	32	0
Molson, Dave, Totem	14	17	31	0
Gendron, J.-G., Hobos	19	10	29	6
Tremblay, Ger., Hobos	13	14	27	0
O'Connor, H., Grads	13	13	26	2
Viau, Jacques, Sages	14	11	25	0
Morin, Pierre, Sages	7	18	25	2
Bruneau, Jean, Grads	15	8	23	2
Darling, Mike, Grads	12	11	23	2
Bélanger, J., Sages	11	8	19	4
Murray, Claude, Hobos	8	8	16	8
Levas, Raymond, Hobos	6	10	16	2
Béchar, Dr M., Grads	5	9	14	4
Smith, Earl, Totem	4	10	14	6
Harmon, Glen, Hobos	2	12	14	8

EQUIPES				
	J.	G.	P.	N.
GRADS	13	9	4	0
SAGES	13	8	5	0
HOBOS	13	5	7	1
TOTEM	13	3	9	1

GARDIENS DE BUTS

	P.	Pc.	B.	Moy.
J. Beauchamp, Sages	13	40	0	3.
R. Toussaint, Grads	13	44	2	3.3
L. Laporte (subs.)	2	9	0	4.5
J.-L. Dufréne, Hobos	11	54	0	4.9
M. Langelier, Totem	11	61	0	5.5
A. Mercier (subs.)	2	16	0	8.



(United Press — Téléphoto La Patrie)

DAVE CREIGHTON des Rangers tente de saisir la rondelle près du filet des Black Hawks au cours de la première période de la joute à Chicago jeudi soir. Frank Martin vient prêter main-forte à Al Rollins. Les deux clubs ont annulé 4-4.